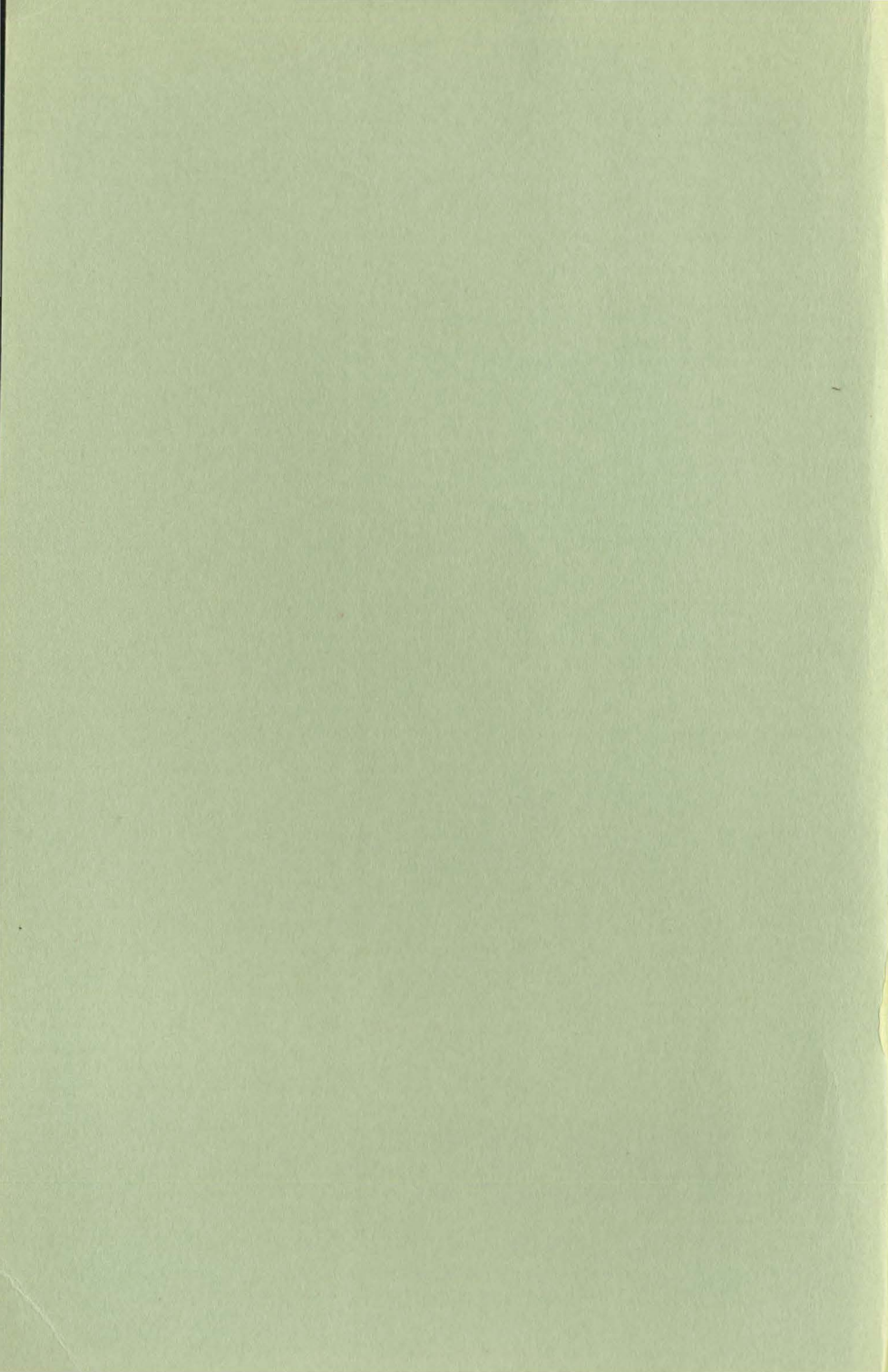


FRANÇOIS BRIGNEAU

JULES  
L'IMPOSTEUR

ÉDITIONS DU PRÉSENT







JULES  
L'IMPOSTEUR

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE  
CINQ CENTS EXEMPLAIRES DE LUXE  
SUR BOUFFANT ROMANA VERGÉ 120  
GRAMMES DONT CENT EXEMPLAIRES  
HORS COMMERCE NUMÉROTÉS H.C. DE 1  
A 100 ET QUATRE CENTS EXEMPLAIRES  
NUMÉROTÉS DE 1 A 400

FRANÇOIS BRIGNEAU

JULES  
L'IMPOSTEUR

ÉDITIONS DU PRÉSENT

**EDITIONS DU PRESENT**

**B.P. 64**

**81102 CASTRES CEDEX**



*A Serge Jeanneret, pour tout ce  
qu'il a fait.*

*A Perrine et Pascal Michel, pour  
tout ce qu'ils feront.*

DU MEME AUTEUR  
AUX  
EDITIONS DU PRESENT

— *Mon après-guerre* (réimpression) (1944-1962).

— *Le bon choix* (en préparation).

# LE SYMBOLE DU PANTHEON

Préface

par

Jean Madiran

Les jeunes Français à la recherche de leur identité nationale ne l'ont pas trouvée dans l' « école de la République » : cette identité nationale est fortement catholique, et l' « école de la République » a pour fonction, depuis un siècle, d'effacer des consciences l'identité catholique de la France.

Telle est la clef secrète de la politique française. C'est une clef scolaire. C'est une entreprise, tyrannique et persécutrice, de domination sur les âmes. François Brigneau la raconte, l'explique, le démontre avec son entrain habituel dans le présent volume. On peut si l'on veut en commencer la lecture par la dernière partie, celle qui, en guise de conclusion, rapporte les souvenirs et les réflexions d'un enfant de la laïque : le mémorialiste y enlumine et illumine tout l'essentiel, avec ce talent chaleureux, à la fois émouvant et gai, rapide et profond, qui en fait un des très rares écrivains contemporains qui soit reconnaissable à son style. Mais après avoir ainsi commencé par la fin, il faudra ne point omettre de reprendre ensuite l'ouvrage au début, et suivre page à page ce documentaire historique, la plume à la main, surtout les jeunes Français qui veulent s'instruire d'un passé national qu'on

## PRÉFACE

leur tient caché. Sous le règne socialiste et maçonnique du président Mitterrand, ce livre de François Brigneau est d'une extrême actualité, il est indispensable à la formation intellectuelle des militants politiques, des militants catholiques dont maintenant la France a besoin — pour survivre.

\*  
\*\*

Le premier acte du nouveau septennat fut une visite solennelle au Panthéon.

On dira que ce n'était là rien de plus qu'un geste symbolique.

Mais les symboles officiels nourrissent ou pourrissent l'âme des peuples.

Le président Mitterrand, par ce geste, a manifesté quelle est la religion véritable de la République en France ; quelle est sa religion d'Etat.

Le Panthéon résume en effet, et symbolise parfaitement, l'histoire moderne de la France contrainte à l'apostasie.

Le pays de la cathédrale et de la croisade, de la chevalerie et de la mission, est étrangement devenu la patrie de la révolution, des droits de l'homme sans Dieu, avec la devise « liberté-égalité-fraternité » interprétée et appliquée selon la grimace maçonnique. Une nouvelle tradition française, issue de la révolution de 1789, est venue s'ajouter à l'ancienne tradition chrétienne de la fille aînée de l'Eglise. Il y a maintenant deux traditions nationales en France, comme il y a légalement deux fêtes nationales, celle de Jeanne d'Arc et celle du 14 juillet : et ce n'est pas la même France dans l'une et dans l'autre.

On peut en théorie imaginer la réconciliation et la réunion de ces deux traditions antagonistes. Ce fut en somme la tentative, d'ailleurs brutale et maladroite, de Napoléon Bonaparte. Ce fut celle, au plan idéologique, des catholiques libéraux puis de la démocratie-chrétienne ; ce fut la philosophie politique de l'humanisme intégral selon Maritain et Paul VI ; comme c'était déjà la pensée secrète de Léon XIII. A priori et dans le ciel des idées (et des rêves), ce n'est pas impossible. La religion chrétienne a toujours reconnu les droits de l'homme définis par le décalogue et fondés sur les devoirs envers Dieu ; elle apporte au monde, depuis vingt siècles, une juste notion de la fraternité, de l'égalité,

## LE SYMBOLE DU PANTHÉON

de la liberté. Il ne devrait donc point y avoir, semble-t-il d'abord, d'obstacle insurmontable.

Mais le Panthéon, parfait symbole, nous avertit.

Il n'a pas été construit à côté de la cathédrale, comme la Sorbonne ou le Louvre, ou comme le château de Versailles. Il a été établi à la place d'une église : une église annexée, désacralisée, colonisée par un culte hostile à la tradition religieuse de la France.

\*  
\*\*

Souvenons-nous, mais avec précision, de cette histoire mouvementée ; révélatrice.

La première pierre du futur Panthéon est posée en 1764 par Louis XV le Bien-Aimé, à la suite d'un vœu qu'il avait fait pour obtenir la guérison d'une grave maladie : mais cette première pierre était celle d'une église.

Vœux des rois de France ! Un vœu du roi Louis XIII avait consacré le royaume à Notre Dame, devenue ainsi patronne principale de la France au titre de son Assomption (c'est pourquoi le 15 août, avec la procession du vœu de Louis XIII, est notre principale fête nationale, mais celle-ci non reconnue par la légalité républicaine). Le vœu du roi Louis XV avait dédié une église à sainte Geneviève, au sommet de la montagne du même nom, point culminant de la rive gauche. Ce lieu était déjà consacré à la patronne de Paris, il était occupé par l'abbaye Sainte-Geneviève, dont l'église était en ruine. L'église voulue par Louis XV était destinée à somptueusement remplacer l'église délabrée de l'abbaye.

Louis XV mourut en 1774 et l'église, commencée par l'architecte Germain Soufflot, ne fut achevée, par son élève Jean-Baptiste Rondelet, qu'en 1789, avec un fronton, un dôme et deux clochers.

En avril 1791 l'Assemblée nationale constituante, à la mort de son président Mirabeau, et pour lui donner une sépulture magnifique, s'empare de l'église et la transforme en un temple laïque qui recevra les cendres des grands hommes proposés à l'admiration de la postérité. On rase donc les clochers. On enlève la croix du dôme. On inscrit sur le fronton : « Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante. » Et on donne au monument ainsi défiguré le nom remarquable de *Panthéon* : le culte des grands hommes de la franc-maçonnerie remplaçant le culte de Dieu et de ses saints.

## PRÉFACE

Car la France était en pleine guerre civile anti-religieuse menée par le gouvernement révolutionnaire contre l'Eglise et le peuple français. La révolution n'avait pas attendu 1793, comme on le raconte la plupart du temps, pour devenir abusive, persécutrice, tyrannique, affreuse. C'est dès le mois de juillet 1790 que la Constituante a décrété la « constitution civile du clergé » ; en novembre, elle a prétendu imposer à tous les prêtres un serment de fidélité à cette constitution contraire à la constitution divine de l'Eglise. Le saint-siège est d'abord resté abominablement silencieux, laissant le roi Louis XVI approuver l'inacceptable. Mais enfin le pape Pie VI prend position, le 10 mars 1791, par sa lettre *Quod aliquandam* au cardinal de la Rochefoucauld et aux évêques siégeant à l'Assemblée nationale, et par sa lettre *Etsi Nos* à Louis XVI, déclarant que le but véritable de la constitution civile du clergé est manifestement d' « *anéantir la religion catholique* ». C'est à ce moment de la guerre révolutionnaire menée en France contre le catholicisme que se situe la première installation du Panthéon à la place de l'église Sainte-Geneviève.

Napoléon Bonaparte, qui veut apaiser les déchirements intérieurs et qui a conclu avec le saint-siège le concordat de 1801, décide en 1806 de rendre l'édifice à sa destination catholique ; il réserve simplement le droit d'ensevelir dans ses caveaux les dignitaires de l'Empire : il y en aura une quarantaine au total, ils y sont toujours. Mais c'est seulement sous Louis XVIII, le 3 janvier 1822, en la fête de sainte Geneviève, que l'église est inaugurée. L'inscription du fronton est remplacée par : « *D.O.M. sub invocat. S. Genovefæ Lud. XV dicavit Lud. XVIII restituit* ». Et la croix est remise à sa place sur le dôme.

Louis-Philippe, « roi des Français » et non plus roi de France, retransforme dès 1830 l'église catholique en Panthéon laïque, le baptisant « temple de la Gloire ». L'orléanisme, presque toujours, est profondément anti-catholique. On remet l'inscription : « Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante » ; on remplace la croix par un drapeau.

En 1851 le prince Louis-Napoléon, président de la République, rend l'édifice au culte catholique. D'église paroissiale l'église Sainte-Geneviève devient à cette occasion basilique nationale. On enlève pour la seconde fois l'inscription : « Aux grands hommes... » ; pour la seconde fois, sur le dôme on remet la croix.

La Commune de Paris, en 1871, laisse l'église au culte mais remplace la croix par un drapeau rouge.

La croix est remise pour la troisième fois en juillet 1873.

Quand meurt Victor Hugo, le 22 mai 1885, le gouvernement franc-maçon ordonne de l'inhumer à l'église Sainte-Geneviève qui du coup est pour la troisième fois annexée et transformée en Panthéon. Car la République est à nouveau en guerre ouverte contre la religion catholique qui est toujours « la religion de la majorité des Français » selon la formule du concordat de 1801. La franc-maçonnerie noyant et utilisant le « parti républicain », s'est peu à peu rendue maîtresse de la totalité du pouvoir politique. Elle a gagné les élections à la Chambre de 1876, elle a gagné celles d'octobre 1877 qui ont suivi la dissolution du 16 mai, elle a conquis le Sénat en janvier 1879, et aussitôt après la présidence de la République. Pendant ces trois années de victoires successives elle a « dominé sa victoire », c'est-à-dire caché la violence tyrannique de ses desseins anti-religieux tant qu'elle n'avait pas en main tous les organes du pouvoir. C'est fait en 1879. C'est l'heure de Jules Ferry, comme François Brigneau le raconte tout au long. De 1879 jusqu'à l'« union sacrée » de la guerre de 1914, les catholiques resteront exclus du gouvernement de la France, — *démocratiquement* exclus du gouvernement d'un pays où ils sont la majorité, — et tout l'effort principal de la III<sup>e</sup> République sera de déchristianiser la société française par le moyen de l'école maçonnique.

Donc, en 1885, pour la troisième fois l'église Sainte-Geneviève est annexée par les ennemis de la religion chrétienne ; pour la troisième fois elle est transformée en Panthéon laïque ; pour la troisième fois on inscrit sur son fronton : « Aux grands hommes... » (Mais cette fois on a laissé la croix, un oubli ? elle y est toujours.)

Ainsi le Panthéon est le temple d'une certaine oligarchie française, l'oligarchie maçonnique, qui s'est emparée de l'Etat pour imposer à la France une autre image de la France : faire de la France une France qui soit désormais celle de Voltaire et Rousseau, d'Emile Zola et de Jean Jaurès, de Sadi Carnot et de Painlevé, de Berthelot et de Langevin. Tels sont, avec un morceau de Gambetta, les « grands hommes » qui ont été ensevelis au Panthéon, ceux dont la Patrie doit avoir le culte à la place du culte des héros et des saints, de Bayard et de saint Louis. C'est une autre France ; une France différente ; une France nouvelle ; une France infidèle à elle-même. C'est une France qui n'a pas voulu s'établir à côté de la France traditionnelle, ni même à la suite : mais à la place, le Panthéon en est le symbole et l'exemple irrécusable.

## PRÉFACE

C'est la France révolutionnaire, mais qui est entrée en révolution contre qui ? contre la France chrétienne. En ce sens c'est bien l'*Anti-France*.

\*  
\*\*

Nous n'y pouvons rien, ils n'y peuvent rien : c'est ainsi, ils sont *étrangers* ; et leur domination est une *domination étrangère*. Etrangers à quoi ? A la France telle qu'elle était sans eux, telle qu'elle était avant eux. Ils ne la continuent pas : ils lui imposent un changement d'identité. La construction de la nation française a essentiellement été une œuvre chrétienne ; une réalisation chrétienne ; une création chrétienne. Déchristianiser la France c'est la défigurer.

L'entreprise de déchristianisation forcée, sous le couvert de la mystique républicaine et par le moyen de la manipulation démocratique, fut l'œuvre de groupes idéologiques, religieux, ethniques venus d'ailleurs, d'hommes qui n'étaient Français ni de naissance ni de cœur : une véritable invasion. Elle fut aidée, garantie, cautionnée par des hommes de nationalité française qui l'ont servie parce qu'ils s'en servaient pour leurs carrières financières, universitaires ou politiques : ceux-ci, on ne conteste pas leur qualité juridique de Français, mais on les découvre héritiers et complices d'une tradition de rupture avec notre tradition nationale. Le président Mitterrand est Français assurément, il est patriote comme l'attestent (doublement) ses décorations, il a reçu la francisque du maréchal Pétain et la médaille du général de Gaulle : mais, dans son discours d'intronisation, quand il reconnaît le poids de l'histoire et quand il invoque l'histoire de France, c'est d'une histoire de deux siècles seulement qu'il se réclame, l'histoire des révolutions françaises contre la France, l'histoire du Panthéon.

Dans la France du président Mitterrand les catholiques demeurent majoritaires en ce sens qu'ils sont plus nombreux que les protestants, les musulmans, les juifs. Cependant il n'est pas sûr qu'un nouveau concordat pourrait dire comme en 1801 que le catholicisme est « la religion de la majorité des Français ». La majorité des Français croit-elle fermement qu'il y a un seul Dieu et vrai homme, qu'il a fondé l'Eglise et institué les sept sacrements ? Les statisticiens nous assurent qu'il y a encore 85 % des Français qui sont « baptisés catholiques » ; ils ajoutent cependant qu'il n'y en a que 27 % qui croient en la « présence réelle »,



## LE SYMBOLE DU PANTHÉON

et encore à condition de ne point trop préciser ce que l'on entend par là. De toutes façons l'identité religieuse devient officiellement aussi incertaine que l'identité nationale. Si la légalité socialiste est fidèle à ses principes et docile à sa logique, elle donnera demain, en bloc ou par étapes, la nationalité française et le droit de vote aux six millions d'Arabes, de Portugais, de Noirs et de Jaunes qui travaillent dans notre pays. Ce qui complètera l'œuvre de l'école et fera que les Français de tradition française seront davantage encore minoritaires en France. C'est le génocide sociologique et culturel, ethnique et politique ; le génocide démocratique.

\*  
\*\*

Pourtant l'identité française ni l'identité catholique ne se mettent aux voix. La majorité peut s'en éloigner, elle ne peut en modifier la nature. Quand la presque unanimité des évêques étaient ariens, comme ils le sont redevenus aujourd'hui (voir le livre de Kéraly : *Présence d'Arius*), cela ne modifiait pas, ni ne modifie aujourd'hui, ce qu'est en elle-même l'identité catholique : simplement cela rendait, cela rend plus malaisé aux contemporains de la discerner. Il en est à peu près de même pour l'identité française ; toutefois celle-ci n'a aucune assurance surnaturelle d'immortalité : à force de devenir indiscernable, elle en viendrait au point de disparaître tout à fait.

Pour qu'elle disparaisse, il faudrait qu'on ne sente plus en France que la religion de la démocratie maçonnique, dont le Panthéon est le temple, nous est imposée par une domination étrangère ; au lieu de bénéficier simplement du conformisme massif entretenu par l'école, l'université, la TV, il faudrait que cette religion soit capable de gagner les esprits et les cœurs par le prestige, l'autorité morale, le rayonnement spirituel des grands hommes qu'elle propose à notre reconnaissance patriotique...

Voilà qui est tout de même assez réconfortant.

Car le « temple de la Gloire », comme l'avait nommé Louis-Philippe, est la nécropole de gloires bien éteintes. Le sinistre Voltaire, le misérable Rousseau, le frénétique maquignon Gambetta s'effacent dans la grisaille ; sans parler de Berthelot et de son épouse, dont plus personne ne saurait dire pourquoi donc on les a mis là. Emile Zola, ce n'est plus rien. Il y a bien Victor Hugo, ah oui : il crut à toutes les illusions de son temps, et même il en

## PRÉFACE

rajouta, cependant le poète en lui est un grand homme, il faut bien que par exception il y en ait un dans leur Panthéon. Maurras le conteste, mais quand Péguy le commente, quand Thibon le récite, la contestation s'évanouit.

Surtout, il y a Jaurès. Cela nous rendrait, s'il en était besoin, confiance en l'avenir. Il y a Jaurès et c'est principalement pour fleurir la tombe de Jaurès que le président Mitterrand a inauguré son septennat par un pèlerinage au Panthéon. Jaurès résume tout, le simplisme intellectuel, l'analphabétisme politique, le vide mental, l'obscurantisme spirituel, le mensonge de la gauche, l'imposture démocratique ; et spécialement cette imposture et ce mensonge que l'on aperçut par le financement de son journal *L'Humanité* lors de sa fondation : *la ténébreuse alliance du socialisme apatriote avec le capitalisme anonyme et vagabond* ; la mise en scène trompeuse, pour mobiliser dans l'envie et la haine les électeurs et l'opinion, d'une « gauche socialiste » ostentatoirement insurgée contre une « droite capitaliste » et faisant passer cette division arbitraire avant l'unité nationale et le bien commun. Jaurès est l'Anti-France au sens précis où Péguy est la France.

Le Panthéon, c'est le culte de l'homme sans Dieu avec promesse de la mort éternelle. Une telle religion débouche logiquement dans l'esclavagisme communiste.

\*  
\*\*

Cette domination, en France, d'une France artificielle, arbitraire, persécutrice, étrangère à la France, il n'est pas possible de prédire combien de temps elle durera encore ni quelles circonstances aideront à y mettre fin.

Mais tant que durera cette domination étrangère, chaque génération, avant-hier celle de Barrès et de Maurras, hier celle d'Henri et d'André Charlier, aujourd'hui celle qui va de François Brigneau à Romain Marie et à Hugues Kéraly, oui chaque génération à son tour, sur les places publiques ou dans les catacombes, devra reprendre l'insurrection intellectuelle de la survivance française, l'insurrection permanente de l'honneur français.

Si nous ne capitulons pas, Dieu aidant, un jour le Panthéon sera définitivement rendu à sainte Geneviève ; la France sera rendue à la France.

Jean Madiran.

## ANNIVERSAIRE

**L**ÉCOLE laïque, gratuite et obligatoire a été fabriquée en 1881, il y a tout juste cent ans. Ceux qui n'ont pas pratiqué les mathématiques modernes peuvent calculer. Pour un pays de traditions, comme la France, un siècle, ce n'est rien. Pour l'école, il aura été long. Elle a vieilli très vite et mal, dans ses pentes, celles de son inspirateur : Rousseau. Lente d'abord, presque imperceptible, la dégradation galope depuis 68. Je connais des calotins de la laïque qui, dans le privé, reconnaissent, mais avec douleur, que leur école se décompose dans l'anarchie. C'est donc le moment qu'avait choisi M. Giscard d'Estaing pour lui rendre un hommage ému. Sur ses décombres et devant ce qui n'est plus qu'une caricature, il voulait profiter de l'anniversaire pour dire comme elle demeure exemplaire et vivante. Ainsi l'entend la logique du système, tout en truquages et trompe-l'œil. L'année de l'enfant légalisa l'avortement ; celle de la femme mit fin aux privilèges de la féminité ; nul ne pouvait s'étonner en voyant la prolifération des cancre

et la destruction des maîtres solennellement consacrées par une année dite de « l'école ». Hélas !, (pour lui). Le peuple souverain lui a refusé cette satisfaction. Pour que l'année du centenaire soit encore plus symbolique, le parti des instituteurs a gagné les élections. M. Mitterrand est arrivé à l'Élysée. Avec lui et avec les siens, le pouvoir laïque n'est plus seulement à l'école. C'est l'école laïque qui a pris le pouvoir.

Aussi, aujourd'hui encore plus qu'hier, que l'école soit ou non de qualité, les grands prêtres de l'anniversaire s'en tamponnent. Ce qui est important, ce qui compte, c'est qu'elle soit laïque. Certes, pour le spectacle, ils font semblant de saluer une réforme qui avait la prétention de mettre la connaissance à la portée de tous et qui n'aura réussi qu'à vulgariser l'ignorance, mais le sens réel de la cérémonie est tout autre. En vérité c'est la victoire de la Contre-Eglise scolaire que l'on fête ; cette formidable machine de guerre civile qui a permis à la République maçonnique de s'imposer à un peuple qui lui était hostile. « *Je crois à l'avenir républicain des provinces*, disait Gambetta. *C'est l'affaire d'un peu de temps et d'instruction mieux répandue.* » (1) Les dévots de la laïque disaient à qui les voulait entendre, que leurs intentions étaient pures, ils ne cherchaient qu'à mieux instruire les petits Français. Ce n'était qu'un mensonge de plus. Ils ne voulaient que former des petits républicains, le plus grand nombre de petits républicains. Dans un remarquable ouvrage, souvent pillé, rarement cité : « *La vérité sur les instituteurs* » (2), Serge Jeanneret, instituteur lui-même, le souligne : « *L'école, pour les véritables républicains, n'a jamais été que le moyen d'amener le peuple à penser et à se sentir républicain.* » Ce que l'on commémore, aujourd'hui, en cette année qui consacre la victoire électorale du socialisme laïque, sûr de lui et dominateur, c'est cent ans de lavage de cerveaux. Spuller l'avait annoncé en 1883. Ce dignitaire de la franc-maçonnerie, fils de parents badois, que Rouvier puis Casimir Périer chargèrent donc de l'Instruction publique (et des Cultes) n'a pas craint de le dire. « *On ne peut fonder la République qu'en renouvelant l'état mental de la France.* » (3) « *Faire des cerveaux républicains, tel fut le mot*

(1) Cité par Daniel Halévy. « La fin des notables » (p. 115).

(2) Flammarion.

(3) L'école et la nation. Ed. du Cerf (p. 234).

*d'ordre, indéfiniment commenté, depuis... par les décisions des comités et des déclarations de ministres, écrivit M. P. H. Simon (4). Et cela n'a jamais voulu dire seulement qu'on apprendrait aux enfants à chanter la Marseillaise, à honnir les rois et à aimer la liberté, mais qu'on imposerait par l'Ecole aux jeunes Français une sorte d'orthodoxie scientiste, de dogmatisme chrétien, de mysticisme antimystique* ». Terminons ce tir groupé de citations à faire pâler Alain de Benoist lui-même, par le mot du Grand Architecte de l'Opération. « *Ce qu'il faut c'est organiser l'humanité, sans roi et sans Dieu* » (4) Signé : Jules Ferry, père de la laïque, deux fois premier ministre, quatre fois ministre de l'Instruction publique (et des Cultes), franc-maçon historique, initié à 1875 à la loge « la Clémentine Amitié », passé ensuite à la loge « Alsace-Lorraine », pensez-y toujours, n'en parlez jamais, c'est ce qu'a dû se dire son biographe, l'excellent G. Froment Guieysse, directeur de l'Encyclopédie coloniale et maritime, franc-maçon lui aussi mais qui dans son livre : « Jules Ferry » (5) ne croit pas utile de mentionner une seule fois les attaches maçonniques de son héros.

Je n'ai pas ces pudeurs. On va s'en apercevoir.

(4) Cité par S. Jeanneret.

(5) Editions de l'Institut de l'Encyclopédie Coloniale et Maritime. Paris 1937.

## LA DIVINE SURPRISE

LES commémorations sont toujours dangereuses chez les peuples sans mémoire. Le nôtre l'est devenu. Il convient donc de rappeler les faits, les situations, les personnages et pour expliquer 1881 de remonter dix ans en arrière, au lendemain de la « honteuse capitulation de Sedan ». Le mot est de Bismarck.

Pour les républicains, ce désastre est une divine surprise. Ils étaient sortis écrasés du plébiscite du 8 mai 1870. 7.336.000 « oui », 1.560.000 « non ». C'était la déculottée des sans-culottes. Même à Paris, la ville républicaine où le souvenir de la tête de M. de Launay, de la machine du Dr Guillotin, des divertissements des septembriseurs et du spectacle du Tribunal révolutionnaire, entretenait d'ineffables nostalgies, les « non » ne l'avaient emporté que de fort peu, 50.000 voix à peine, une misère. La loi du nombre condamnait sévèrement ses zéloteurs. Et brusquement, quatre mois plus tard, alors qu'ils se trouvaient encore sous le

choc de l'échec, voici que les armes leur apportaient ce que leur avait refusé le suffrage : le pouvoir. (Les armes prussiennes, est-il nécessaire de le préciser ?) Le 4 septembre, autour du pauvre général Trochu, catholique, breton et parjure (6), on trouve en effet : Etienne Arago, Isaac Moïse dit Adolphe Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Léon Gambetta, Garnier-Pagès, Eugène Pelletan, Ernest Picard, Jules Schweitzer, dit Suisse dit Simon.

Tous républicains.

Tous francs-maçons.

Arago, initié à la loge « le Réveil Maçonique », était orateur du Suprême Conseil du Rite Ecossais. Isaac Moïse dit Adolphe Crémieux atteignait les degrés supérieurs de la hiérarchie maçonnique : Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil de France. Jules Favre fut initié à la loge « L'Encyclopédique », « un joli temple de style persan de l'Orient de Toulouse » (7). Gambetta fut initié en 1869 à la loge « La Réforme », de Marseille. Vénérable de la loge « l'Avenir » Eugène Pelletan était membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient. Jules Schweitzer, dit Suisse, dit Simon, premier ministre de l'Instruction Publique (et des Cultes) avait été initié, (de justesse), à la loge « le Réveil Maçonique » de Boulogne, comme Arago. Pour Garnier-Pagès et Picard, Saint-Pastour (8) donne comme référence « l'Annuaire de la Grande Loge » (p. 70 et p. 39). Il y a là un signe qu'il faut d'autant plus éclairer que l'histoire officielle, celle des Lumières, l'occulte.

L'histoire n'a pas qu'une seule serrure. Je ne crois pas qu'une main cachée dirige tout et toujours. Je ne nie pas l'importance

(6) Sur Trochu, ce jugement sévère de Drumont : « Chez Trochu comme chez Mac Mahon, les deux hommes qui, pour notre malheur, jouèrent un rôle considérable dans nos affaires, vous trouverez la même duplicité naïve... Trochu n'essayant même pas de défendre la souveraine à laquelle il avait adressé des déclarations emphatiques, accumulant, pendant des mois, mensonges sur mensonges comme un enfant qui est tout heureux de gagner une heure et s'évadant d'une responsabilité qu'il avait cherchée par vanité par un naufrage digne d'un sauvage. » (La France Juive T. I. 433.)

(7) Henry Coston. « La République du Grand Orient ». La Librairie Française. (P. 16.)

(8) La Franc-Maçonnerie au Parlement (Librairie Française).

des complots d'initiés, à certaines époques et conditions. Mais je doute qu'on puisse tout expliquer par leurs entreprises. Reste qu'ici l'action de la franc-maçonnerie va se révéler déterminante. Bainville me paraît dans le vrai quand il écrit : « *On est porté tantôt à exagérer le rôle des francs-maçons, tantôt à nier leur influence. La vérité se tient probablement entre les deux. Les sociétés secrètes ne sont pas toutes-puissantes. Sinon ce serait trop simple. Mais il y a dans le développement de la politique républicaine une certaine continuité, il y a aussi des programmes, des plans, des mots d'ordre qui ne s'expliqueraient pas si tout était laissé au hasard du souffle populaire et de l'inconscient.* » (9)

Dans « La Fin des Notables », Daniel Halévy reprend ce thème et l'élargit : « *Dès le lendemain du Quatre Septembre, ils (les républicains) s'étaient partout montrés, formant des Comités de Défense Nationale qui, sitôt la guerre terminée, s'étaient transformés en comités électoraux, trahissant ainsi, par l'aisance et la rapidité de la manœuvre, l'intention première et cachée. Ces hommes capables d'agir avec ensemble par toute l'étendue du pays, d'où sortaient-ils ? L'accord, la sûreté de leurs actes, incitent à chercher derrière eux quelque organisation préalable et la seule à laquelle on puisse penser c'est cette franc-maçonnerie qu'a respectée le Second Empire et que nous savons appelée à un avenir considérable. Un Barante (10) le dit à l'Assemblée : c'est du sein des sociétés secrètes que sont issues en septembre 1870, les commissions municipales qui ont régi les grandes villes. Derrière Gambetta et ses amis, la franc-maçonnerie est présente et puisqu'il faut enfin à tous les régimes une classe dirigeante, c'est elle qui se prépare à en fournir les membres et à donner à la République, par elle fondée et maintenue, son orientation, sa prudence, son esprit.* » (11).

N'allons pas si vite. En 71, la République n'est ni « maintenue » ni même vraiment fondée. Ce n'est encore qu'un mot de

(9) Jacques Bainville. La Troisième République. Fayard. (P. 74.)

(10) Prosper Barante, élu député du Puy-de-Dôme à l'Assemblée de 1871, était le fils d'Amable Barante qui avait été auditeur au Conseil d'Etat et préfet de Napoléon 1<sup>er</sup>, directeur des Contributions Directes de Louis XVIII, ambassadeur et pair de France, sous Louis-Philippe. Appartenant à « l'opinion libérale doctrinaire » il écrivit une Histoire des Ducs de Bourgogne et entra à l'Académie.

(11) La Fin des Notables. Grasset (1936). (Pages 122-133.)



passe et de ralliement, un héritage sentimental, un rêve baroque et disparate, fait de pièces et de morceaux, que fréquente une petite minorité de fanatiques très divers et mêlés. Certes les députés l'ont proclamée, à l'Hôtel de Ville, dans les clameurs de la populace, tandis que les futurs émeutiers agitaient les drapeaux de la Révolution que le sang des généraux Leconte et Thomas allait bientôt rougir un peu plus. Encore faut-il que le pays suive et ratifie le bon choix. Rien n'est plus urgent. La guerre, les armées encerclées, les Prussiens dont on entend à Vincennes la grosse musique de parade, le pays assommé par la débâcle, on s'en occupera plus tard. Pour l'instant la consigne est de voter. Le mot d'ordre de la République c'est : les urnes, les urnes seules. Dès le 8 septembre, les élections sont annoncées pour le 16 octobre. Finalement elles se déroulent le 8 février 1871. « *Jamais scrutin n'a été plus libre* » (12). L'administration impériale a disparu. La campagne électorale a été trop courte pour que les curés aient eu le temps de se mobiliser. Appuyée par Gambetta, qui occupe le Ministère de l'Intérieur, la seule organisation prête à ce genre d'exercice est la franc-maçonnerie. Alors qu'il était le Fouché du général de Gaulle, M. Frey a dit un jour l'efficacité des francs-maçons : « *Ils sont 30.000 qui en huit jours à raison de 25 rencontres par semaine peuvent dicter leur mot d'ordre à 750.000 personnes. C'est assez pour que je m'y intéresse...* » (13) Après le despotisme éclairé de Badinguet, après son effondrement, ces élections doivent donc ouvrir définitivement les portes de bronze de la République nouvelle. On peut tout en espérer. Et patatras, l'affreuse méprise ! Le raz-de-marée prévu déferle bien. Mais il est blanc. Sur 676 députés. l'Assemblée qui va siéger à Bordeaux compte 400 monarchistes dont une centaine d'ultras, les « *chevaux-légers* ». « *Voici les La Rochefoucauld, les Noailles, les Broglie, les Haussouville, les Harcourt, les Tocqueville et, avec les nobles, la vieille bourgeoisie : les Guizot, les Bocher, les Ernoul, les Anisson-Duperron, les Casimir-Perrier. Et les princes mêmes : Aumale, Joinville. La vieille France, enfin, toutes les vieilles Frances, ses ordres et ses hommes, tirés par une sorte de miracle du sol bouleversé, crevassé par le désastre.* » (14) On s'embrasse. On rit.

(12) Jacques Chastenet. « Cent ans de République ». Tallandier, (p. 68).

(13) L'Express. 13-XI-67. Interview de M. Roger Frey par Michèle Cotta.

(14) Halévy. *Opus cité* (p. 12).

Sur les allées de Tourny on crie : « Vive le comte de Chambord ! Vive le Roi ! » Après quoi bras-dessus bras-dessous ces hobereaux, ces gentilshommes, ces campagnards, ces soldats, ces royalistes, ces catholiques gagnent d'un pas allègre le Grand Théâtre, dernier témoignage de la perfection classique et là, dans l'enthousiasme de l'espérance retrouvée, ils élisent par 519 voix sur 536 le président de leur Assemblée en choisissant naturellement le plus représentatif de leurs familles d'idées, à savoir le Très illustre Frère. François-Judith-Paul dit Jules Grévy (15), membre influent de la loge « La Constante Amitié » d'Arras, dont le Vénérable avait été M. de Robespierre, le père de Maximilien (16).

Jules Grévy n'est pas un ingrat. Il sait renvoyer les montepats et rendre les honneurs qu'on lui a accordés. En retour il propose à l'Assemblée royaliste de désigner comme « chef du pouvoir exécutif de la République française » M. Adolphe Thiers, l'ancien *Carbonaro*, celui qui avait juré sur le Christ « haine à la Monarchie » (17).

L'Assemblée accepta. Elle fut immédiatement récompensée. Sur les neuf ministres aussitôt nommés par M. Thiers deux étaient « thiéristes » : Armand Dufaure et Lambrecht ; deux républicains : le général Le Flô et l'amiral Pothuau et trois francs-maçons : Jules Favre, Jules Simon et Ernest Picard.

(15) Henry Coston, *op. cit.*, rapporte le fait « d'après une revue maçonnique très officielle, « la chaîne d'union » en 81 » (p. 17).

(16) « Robespierre, fort avant dans la maçonnerie, dont son père, Vénérable de la loge d'Arras, avait été un des zéloteurs en France — ce qui explique la popularité du fils »... Drumont, *op. cit.* (p. 288).

(17) Témoignage de M. Michel de Bourges, en 1849, devant le Bureau de l'Assemblée Nationale. En 1848, Thiers s'était d'ailleurs déclaré « du parti de la Révolution » (discours du 17-1-1848). Cité par H.C.

## LA COMMUNE, OUI MAIS ...

**C**ES précautions ne suffisaient pas. La bourgeoisie républicaine a toujours été frileuse, vite angoissée. Avivés par la nouvelle trahison du suffrage, les tourments et les craintes empoisonnaient les cœurs égalitaires. On n'avait donc pas assez coupé de têtes, dans les années 90, qu'il s'en trouvât encore 400, bourdonnantes de mots iconoclastes « l'ancienne France, l'ancien Régime, le Roi en ses états... » dans une Assemblée appelée pour consacrer la République.

Les Frères devenaient nerveux. Les signes de détresse se multipliaient. Un Crémieux de Marseille, pas Isaac-Moïse dit Adolphe, non, celui-ci se prénomme Gaston, mais est de même farine, dénonce le scandale :

— Majorité rurale, dit-il, honte de la France.

Cela ne devait pas lui porter chance. Trois mois plus tard il était fusillé (18).

A Paris, on affirmait que les majorités qui ne sont pas républicaines ne sont pas légitimes. Dans les statuts de la Fédération républicaine des Bataillons Parisiens, dont les membres donneront leur nom aux gardes nationaux insurgés : les Fédérés, se trouve cette phrase superbe : « *La République, qui est le seul gouvernement de droit et de justice, ne peut être subordonnée au suffrage universel qui est son œuvre.* » (19) Ce qui rappelle le sabre de Joseph Prudhomme et annonce celui de Malraux : « Pas de libertés pour les ennemis de la Liberté. »

Il existe plusieurs manières de maîtriser une assemblée indigne. La plus expéditive consiste à l'abattre par l'émeute populaire. Ces propos la préparent. Elle éclate le 18 mars. A Paris, d'abord, puis sporadiquement, dans quelques grandes villes de province : Lyon, Marseille, Limoges, Saint-Etienne. Ce qui indique une opération préméditée.

Ouvrtement l'insurrection est dirigée contre l'envahisseur, la défaite, les conditions de paix exigées par Bismark et acceptées par les « ruraux ». En vérité elle vise surtout cette assemblée catholique et monarchiste. Comme la Résistance fera la guerre plus à Vichy qu'à l'occupant, la Commune tuera beaucoup plus

(18) Drumont raconte : « Thiers avait accordé la grâce de Gaston Crémieux ; ce fut le général Espivent de la Villeboynet qui le fit exécuter, pour ainsi dire, de son initiative personnelle. Crémieux devait être fusillé en même temps qu'un chasseur à pied. Les membres de la gauche, naturellement, ne s'occupèrent en aucune façon du pauvre *pioupiou* : chair à canon, bon à tuer ; ils intercédèrent pour l'homme intelligent, responsable, pour l'avocat ! Le général Espivent qui était de vieille race française, ne comprenait pas la démocratie de cette façon et il déclara nettement qu'il entendait que l'avocat eût le sort du soldat. Crémieux était si sûr de sa grâce que, lorsqu'on vint le prendre à la prison Saint-Pierre pour le conduire au Pharo, il était convaincu, malgré la présence du rabbin qui se trouvait dans la voiture, qu'on le conduisait à la gare pour aller à Aix faire enterrer les lettres de grâce devant la cour. Lorsque la voiture s'arrêta au centre d'un carré, sur le champ de manœuvre du Pharo, il eut alors un moment d'émotion assez naturelle, mais la vérité m'oblige à dire qu'il mourut fort courageusement. » *Op. cit.* (413).

(19) Chastenet, *op. cit.* (p. 95).

de Français que de Prussiens. Les discours héroïques se succèdent. Cette armée de 160.000 hommes ne parle que d'offrir son sang pour la patrie. Elle préfère mourir debout que vivre à genoux. Il n'est question que de « sortie en masse ». Mais on n'en fera qu'une. Et encore : contre les Versaillais. Sans aucun succès, d'ailleurs. Aux premiers obus tirés du Mont-Valérien c'est la panique, la débandade, la rentrée en masse, coudes aux corps, par le pont de Neuilly, avec aux fesses les baïonnettes des « ruraux » qui feront plus de 2.000 prisonniers.

M. Jacques Chastenet qui est un historien débonnaire, uniquement engagé dans l'histoire, écrit à ce sujet (20) :

*« La masse parisienne était patriote... Etait-elle aussi déterminée à la lutte à outrance que les déclarations des agitateurs ont pu le faire croire ? Ce n'est pas certain. »*

*L'Allemand n'a pas été constamment considéré par les ouvriers parisiens d'extrême-gauche comme l'adversaire principal et, devant la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale, Cresson, préfet de police à la fin du siège pourra déclarer : « Les gens de Belleville à qui on distribuait des drapeaux et qu'on faisait sortir de Paris disaient en rentrant et après avoir bu leur ration d'eau-de-vie : « Ce n'est pas à nous de sortir, c'est dans Paris que nous avons affaire, et non pas avec les Prussiens. » »*

*Et Jules Favre ajoutera :*

*« Il y avait une disposition générale à profiter des événements pour satisfaire des passions politiques et sociales. »*

*Quand, au début de janvier, le gouvernement a demandé à la garde nationale de former des compagnies d'élite, 6.500 volontaires seulement se sont présentés, soit 2 pour 100 de l'effectif. Paris, à l'exception d'une minorité, est apparu au fond plus ulcéré qu'irréductiblement belliqueux. »*

Sauf contre les calotins si l'on en croit le F. M. Eugène Mayer, de la loge Ecole Mutuelle, qui dans *La Lanterne* écrivait : *« Vous concluez qu'on a eu tort de fusiller les pauvres calotins en 1871. Nous sommes d'un avis contraire. Nous estimons même qu'on a usé de trop de ménagements avec vous. »*

La Commune était si profondément et si frénétiquement anti-

(20) Chastenet *op. cit.*, (p. 113).

catholique que malgré la situation, les premières mesures qu'elle arrêta — avant d'arrêter les prêtres — ne furent pas d'ordre militaire mais religieux. A peine installée, elle se dépêcha de promulguer les instructions secrètes de la franc-maçonnerie en décrétant l'inventaire des biens des Congrégations, leur confiscation, la suppression du budget des cultes et l'abolition de l'enseignement libre. C'est-à-dire l'essentiel des réformes que la République des Républicains s'emploiera à imposer à la France par l'action soutenue des Jules Simon, Jules Ferry, Jules Meline, Paul Bert, René Goblet, Jacques Spuller et Charles Dupuy, tous ministres de l'Instruction publique (et des Cultes) de 1871 à 1894, tous maçons. De nombreuses églises et chapelles, de nombreux monastères et couvents furent pillés. En revanche, le marquis de Plœuc, sous-gouverneur de la Banque de France, n'eut qu'à se louer de Charles Beslay, le délégué aux finances de la Commune. Celui-ci ne toucha pas à l'encaisse-or et ne fit pas marcher la planche à billets, (21).

Les premiers otages furent des prêtres, Mgr Darbois archevêque de Paris en tête, que Raoul Rigault, délégué à la Préfecture de police, tint à interroger.

— Pourrai-je savoir pourquoi je suis arrêté ? demanda Mgr Darbois.

— Voilà huit siècles que vous nous embastionnez ; il faut que cela cesse... Oh ! Nous ne vous brûlerons pas comme au temps de l'Inquisition. Nous sommes plus humains. Nous vous fusillerons simplement (22).

Ce qui ressemble étrangement au propos d'Isidore de François, directeur de la prison de la Roquette :

— Voilà 1.500 ans que ces gens-là (les prêtres) écrasent le peuple, il faut les tuer ; leur peau n'est même pas bonne pour faire des bottes (23).

La fureur antireligieuse éclate encore dans cet interrogatoire d'un Jésuite par Rigault :

— Quelle est votre profession ?

— Serviteur de Dieu.

(21) Chastenet, *op. cit.* (p. 105).

(22) Chastenet, *op. cit.* (p. 423).

(23) Drumont, *op. cit.* (p. 409).

— Où habite votre maître ?

— Partout.

— Ecrivez, greffier : un tel se disant serviteur d'un nommé Dieu, en état de vagabondage.

Le peuple parisien était donc si hostile à la religion ? Ce n'était pas l'avis de Drumont. Il le dit dans une page charmante. Je ne résiste pas au plaisir de vous la recopier, d'autant que le livre dont elle est tirée — la France Juive — ne se trouve plus qu'en occasion, sous le manteau :

*« L'ouvrier parisien... C'était un type bien singulier que celui-là. Tout se mêlait dans sa cervelle confuse ; il aimait la France et la Pologne, parce qu'elle avait été persécutée, il détestait ce qu'il appelait, on n'a jamais su pourquoi, le parti prêtre, mais il n'admettait pas, comme Paul Bert, que l'homme fût tout à fait semblable à un chien ; il regardait sans horreur le crucifix qui ornait son humble demeure, il se souvenait de l'avoir placé jadis sur le lit où quelque être cher venait d'expirer, il y suspendait, aux Rameaux, la branche de buis béni que l'enfant rapportait ; près du crucifix, parfois, était attachée la croix d'honneur de quelque compagnon de Napoléon 1<sup>er</sup>.*

*« L'ouvrier parisien était en effet révolutionnaire et chauvin, il tirait sur la troupe aux jours d'émeute et sentait son cœur battre lorsque quelque régiment défilait dans les faubourgs. Convaincu, par la lecture d'Eugène Sue, que les Jésuites passaient leur vie à accaparer les héritages, il n'en disait pas moins un amical bonjour au Frère qui l'avait instruit. Il s'élevait avec force contre la superstition et aurait été désolé que son fils et sa fille ne fissent pas leur première communion. Le grand jour arrivé, il laissait la mère et l'enfant partir seuls pour l'église ; puis, brusquement, jetait l'outil, passait la redingote des dimanches et, caché derrière un pilier, il cherchait le garçon ou la fillette, parmi la foule blanche qui ondulait dans la nef au bruit des cantiques, aux clartés des cierges ; quand il avait reconnu un visage aimé, il se détournait pour essuyer une larme, se trouvait face à face avec un camarade qui pleurait comme lui et disait : « Toi aussi mon vieux ?, qu'est-ce que tu veux, cela vous remue. » (24). »*

Il est possible qu'il y ait un peu trop de bonté dans le regard

(24) Drumont, *op. cit.* (p. 401).

de notre Drumont et qu'il enjolive le tableau. Pourtant les témoins et les historiens s'accordent pour dire que le petit peuple de la Commune fut moins bassement anticléric que ses chefs. Jacques Chastenet note : « *Sur 67 églises parisiennes, 55 sont restées ouvertes ; 14 d'entre elles n'ont pas même été touchées par les inventaires théoriquement prescrits par le décret de séparation. Le père Ollivier prêche le Carême à Notre-Dame avec des fédérés dans son auditoire. Règère, l'un des chefs communalistes conduit lui-même ses enfants à Saint-Etienne-du-Mont et lorsque, dix ans plus tard, Jules Ferry frappera les Congrégations, il se trouvera plusieurs supérieurs de couvent pour lui reprocher de se montrer plus persécuteur que la Commune elle-même... Ces faits ne font que souligner l'incohérence du régime communaliste, incohérence qui suscita l'ironie méprisante de Karl Marx.* » (25)

A notre avis ces faits soulignent autre chose : le divorce entre la Commune des notables révolutionnaires et la Commune populaire ; entre le peuple manipulé et les meneurs manipulateurs. Le premier n'appartient pas à la maçonnerie. Les seconds si. Tous, ou presque tous, portent le tablier en peau de cochon et les emblèmes, comme Félix Pyat, membre du Conseil. Et ceux qui n'ont pas été initiés en sont comme inspirés. N'est-ce pas un frère important de la hiérarchie parisienne, le F. : M. : Thirifocq qui le 29 avril 1871, devant 6.000 francs-maçons appartenant à 55 loges différentes, déclara :

— La Commune est la plus grande révolution qu'il eût été donné au monde de contempler. Elle est le nouveau temple de Salomon, que les francs-maçons ont le devoir de défendre (26).

Il n'est pas douteux que la franc-maçonnerie joua un rôle déterminant dans le déclenchement de la Commune à laquelle elle donna ses thèmes et ses buts. Un manifeste signé de la Fédération des francs-maçons et des compagnons de Paris l'atteste. On lit :

« *Paris, à la tête du progrès humain, dans une crise suprême, fait appel à la Maçonnerie universelle, aux compagnons de toutes les corporations ; il crie : A moi les enfants de la Veuve!...*

« *Francs-maçons de tous les rites et de tous les grades, la Com-*

(25) J. Chastenet, *op. cit.* (p. 121).

(26) J.-A. Faucher, *La véritable histoire de la Commune* (p. 197).



## JULES L'IMPOSTEUR

*mune, défenseur de vos principes sacrés, vous appelle autour d'elle. Vous l'avez entendue et nos bannières vénérées sont déchirées par les balles, brisées par les obus de ses ennemis.*

*« Vous avez répondu héroïquement !*

*« Continuez avec l'aide de tous nos frères...*

*« L'instruction que nous avons reçue dans nos respectables ateliers, dicte à chacun de nous le devoir sacré que nous avons à remplir. »*

Tout cela est sans équivoque. Et pourtant il est également prouvé que lorsque la victoire parut ne plus devoir échapper à Versailles, la maçonnerie, ou plus exactement une partie de la maçonnerie, n'hésita pas à trahir la Commune et à l'abandonner à Thiers. Drumont le suggère. Halévy le confirme.

Drumont d'abord :

*« On parlait du rôle de Gambetta pendant la Commune, un jour chez Victor Hugo :*

*— Ah ! répondit le poète, j'ai reçu à Bruxelles une lettre bien significative de lui là-dessus, il était absolument d'accord avec Thiers.*

*— Comment, lui demanda-t-on.*

*— Oui, ajouta-t-il, la Commune a été faite par ceux qui en ont profité...*

*Il allait en dire plus long quand le petit Lockroy détourna vite la conversation avec quelque faribole.*

*L'avenir seul pourra connaître le rôle plus ou moins considérable joué dans la Commune par Gambetta, représenté par Ranc (27), l'oblique Jacobin, qui s'esquiva dès que l'affaire fut engagée. » (28)*

Gambetta, Ranc et le petit Lockroy, qui devint ministre du Commerce et de l'Industrie dans un ministère du F. : Goblet avaient en commun leur appartenance à la maçonnerie, le dernier nommé ayant même été attaché à quatre loges : La Mutualité, La Justice, Voltaire et La Fédération Universelle.

(27) Nommé directeur de la Sûreté par Gambetta, s'enfuit en Belgique. Succéda à Clemenceau à la direction de « L'Aurore ».

(28) Drumont, *op. cit.* (p. 539).

Daniel Halévy, maintenant. Lisez attentivement. Le fait est capital pour la suite de ce récit.

*« Ainsi qu'on sommât ou suppliât Thiers, c'était la République qu'on lui demandait de toutes parts. Il s'en réjouissait, n'ayant jamais aimé les rois et se trouvant comblé par cette autorité souveraine dont les événements l'avaient investi. Il avait donc donné aux délégués des villes les promesses qu'ils étaient venus réclamer. Il aurait pu leur dire, sans manquer aux engagements qu'il avait contractés avec l'Assemblée : Je ne ferai rien contre la République, je la rendrai comme je l'ai reçue. Il est visible qu'il fit davantage et promit de travailler à fonder la République. La promesse avait été donnée à mi-voix, dans le secret. Lyon était alors considéré comme la capitale des régions républicaines du Midi : c'est aux Lyonnais, semble-t-il, que Thiers s'engagea, à Hénon, maire de la ville et aux francs-maçons qui l'avaient accompagné. Hénon, d'ailleurs, était lui-même un franc-maçon, c'est-à-dire un homme de secret. Ainsi fut conclue une sorte de pacte : Promettez-nous la République disent les provinciaux, les francs-maçons. Livrez-moi les Parisiens, répondit Thiers. Et les radicaux provinciaux, acceptant le pacte, se lavèrent les mains du sang dont ils touchaient le prix. » (29)*

La Commune avait atteint son objectif. L'Assemblée royaliste que l'on n'avait pu chasser par la violence, on s'en assurait par la ruse et l'intrigue, avant de profiter de meilleures élections pour instaurer la machine à empêcher définitivement le retour de la monarchie : l'école laïque.

(29) Halévy, *op. cit.*, (p. 34).

## UNE MONARCHIE D'ILLETRES

CETTE école, dressée comme un cheval de Troie au cœur de la cité, il y a longtemps qu'on y pense. En 1869, Jules Simon n'était pas encore ministre de l'Instruction publique. Le 11 mai de cette année-là, dans une loge parisienne, il prononça pourtant un important discours sur ce sujet : « *On répète avec raison que la révolution n'est pas finie. Nous voulons qu'elle le soit. Quel est le moyen ? Fonder partout des écoles.* » (30)

Dès les premiers jours d'une République qui n'ose pas encore dire son numéro, Jules Simon va s'attacher à cette entreprise. L'homme est rusé. Né à Lorient d'un drapier juif aux origines

(30) Adrien Leroux, La F.M. sous la II<sup>e</sup> République, t. II (p. 165).

obscur, subtil, malin, avec on ne sait trop quoi de fuyant dans l'allure et de dissimulé dans le regard, il est le type même du Tartuffe laïque, plus répandu qu'on l'imagine, fait pour l'intrigue et le feutré. Mgr Dupanloup disait de lui : « Il sera cardinal avant moi. »

Parce qu'il avait l'air austère et compassé quand ses amis, toujours emportés, faisaient dans le débouffonné et l'exubérance, Jules Simon plaisait à la droite, que l'ennemi séduit toujours s'il avance cravaté ! En public il ne disait jamais sa haine du roi et des prêtres. Les autres, au contraire, n'aimaient rien tant que les accabler en joyeuse compagnie avec des mots violents, des chansons paillardes, des allusions irrésistibles à l'abbaye de Monte-à-regrets, la machine du bon docteur où l'on avait égalisé Capet et sa bourgeoise. Simon passait donc pour un républicain fréquentable, compréhensif, avec qui l'on pouvait causer.

Ce n'était pas l'avis de Mme Adam qui tenait un des salons politiques et littéraires de Paris. Elle note dans « Nos angoisses », un livre de souvenirs : « Jules Simon donne des appoints secrets mais colossaux à l'anticléricalisme... Il a subtilisé le « Journal des Instituteurs », aujourd'hui fait ou inspiré tout entier par le ministre de l'Instruction publique. — Accordez, mon cher Simon, à la droite tout ce qu'elle vous demandera, lui disait l'autre soir Macé, chez un de nos amis. Député par député, contentez-la. Au besoin sacrifiez-nous, mais faites-nous une France délivrée des ténèbres cléricales. » (31)

Ce Macé qui surgit est Jean Macé, publiciste besogneux, sénateur inamovible, franc-maçon naturellement et surtout fondateur de la « Ligue de l'Enseignement », une des pièces essentielles du complot. « Qui tient les écoles, tient tout » déclara-t-il en 1882 (32).

On notera en passant le goût très vif des francs-maçons pour le ciel, les étoiles, les ténèbres de la nuit, les clartés de l'aurore, etc. En 1872, Jean Macé disait encore à Jules Simon : « Les étoiles des cieux brillent dans les ténèbres que la lumière du Grand Orient, montante aurore, dissipera non pour la France seule, mais pour l'ensemble de l'humanité. » (33) (Admironons en silence. Le

(31) Cité par Daniel Halévy, *op. cit.* (p. 217).

(32) Congrès de la Ligue, cité par Coston, *op. cit.* (p. 38).

## JULES L'IMPOSTEUR

style, c'est l'homme.) Et en 1904, ce sera Viviani (loge « Droit et Justice ») qui félicitera les instituteurs d'avoir « *d'un geste magnifique, éteint les étoiles des cieux* » (33).

Si émouvante qu'elle soit, laissons cette poésie. Jules Simon a le cœur moins tendre. Il pousse ses feux. Il vient d'avoir une idée stratégique géniale. Pour imposer plus facilement l'école nouvelle, il faut discréditer l'ancienne. L'époque s'y prête. La défaite a été douloureusement ressentie par un peuple qui se croyait invincible. Très bien. Simon lance, propage, fait répandre le mot d'ordre : « C'est l'instituteur prussien qui a gagné la guerre. » Belle formule. Elle n'a que des avantages. Elle va dans le goût scientifique du temps (Renan la reprendra). Elle conteste la supériorité *réelle* de l'armée allemande et remet celle-ci à sa place, la seconde, derrière l'armée française républicaine, celle des soldats de l'an II modifiés 71. Sans le maître d'école teuton, Reichshoffen n'aurait pas été Waterloo. Nous n'avons pas été vaincus. Nous avons été trahis par nos instituteurs, c'est-à-dire par les Frères des Ecoles Chrétiennes, « ces animaux ignorants et fangeux » comme disait le spirituel, le « voltairien Edmond About » (34), dont les romans affligeants se trouvent dans toutes les bonnes bibliothèques scolaires car leur auteur était tout auréolé des Lumières reçues à la loge Saint-Jean-de-Jérusalem (de Nancy).

Si nous voulons la revanche, il nous faut donc d'abord changer de maître d'école et d'enseignement. C'est la réforme essentielle. La partie l'exige. L'avenir des Français aussi. On glisse sur la République. Mais les initiés comprendront. Il faut en finir avec cette nation d'illettrés ignorants voulue par la monarchie et le parti prêtre. Jules Simon a écrit dans son livre *l'Ecole* qu'avant la Révolution « *un ouvrier, un laboureur, un soldat sachant lire était une exception très rare* » (35).

Considérant le retard de la révolution, il l'attribuait à cette ignorance. « *Un peuple plus instruit aurait bousculé depuis longtemps la vieille monarchie dépravée et impuissante. Il aurait aussi fait une révolution beaucoup moins sanglante. L'ancien régime en refusant d'instruire le peuple a fait des attardés serviles ou des sauvages qui ne savent contenir leurs instincts.* »

(33) Cité par Coston, *op. cit.* (p. 38).

(34) Chastenet, *op. cit.*, t. II (p. 73).

(35) Cité par George Duveau, « Les Instituteurs », Seuil 1957 (p. 15).

Jules Simon brode sur un thème déjà orchestré par Michelet : « *Ce qui témoigne en 1789 contre l'Eglise d'une manière accablante c'est l'état d'abandon où elle a laissé le peuple. Elle seule depuis 2.000 ans a eu charge de l'instruire : voici comme elle l'a fait... Les curés avaient des vertus, quelques instincts de résistance (à l'oppression monarchique), point de lumières ; partout où ils dominaient, ils étaient un obstacle à toute culture du peuple et le faisaient rétrograder. Pour ne citer qu'un exemple, le Poitou (36) civilisé au xv<sup>e</sup> siècle, devint barbare sous leur influence : ils nous préparaient la Vendée.* » (37)

Le morceau est admirable. On ne voit pas très bien pourquoi l'Eglise, seule à instruire le peuple depuis 2.000 ans, n'aurait saboté cet enseignement qu'à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, dans le Poitou et le but de favoriser la chouannerie. Mais peu importe... Ce qui compte c'est que frémissent l'émotion républicaine et que les Français soient profondément persuadés de cette vérité de l'évangile laïque : avant 89 les curés maintenaient le peuple dans un état d'abrutissement total afin qu'après avoir payé la taille royale, la capitation, le dixième, le vingtième, les aides, les traites et la gabelle, il s'en fut, sans rechigner, passer ses nuits à battre l'eau des fossés pour empêcher les grenouilles de réveiller les seigneurs.

La propagande exige des images puissantes. Il semble qu'en l'occurrence on n'y ait pas été avec le pinceau à sourcils. Michelet, Simon et les autres membres de l'orchestre n'ont pas hésité à forcer le trait et le ton. Prenez un témoin aussi irrécusable que l'abbé Grégoire. Il a tout pour plaire. Il a pris la défense des Juifs par un libelle de 1788. Il a été élu député du clergé aux Etats Généraux. Il a été l'un des premiers à demander la réunion des Trois Ordres. Il a prêté le serment du Jeu de paume. Le 14 juillet il a applaudi à la prise de la Bastille. Le 4 août il a voté l'abolition de tous les privilèges. Il fut le premier à prêter serment à la Constitution civile du clergé. Il accepta d'être élu évêque du Loir-et-Cher, du vivant même de l'évêque légitime. A la Convention

(36) M. Louis Audiat publie en 1896 un livre sur « L'instruction primaire en Saintonge - Aunis avant 1789). Il montre que la gratuité, l'obligation scolaire sont amorcées sous la monarchie. « Il présente même cette instruction comme laïque... Mais il y a là un artifice de langage. Beaucoup de régents sont des laïcs *stricto sensu*. Mais leur enseignement n'est pas laïque. » Duveau, *op. cit.* (p. 14).

(37) G. Duveau, *op. cit.* (p. 16).

il appuya la proposition d'abolir la royauté. Il vota la condamnation de Louis XVI (par correspondance). Jules Simon fit son éloge. Bref, voilà un républicain sans ombre ni tache, bien sous tous rapports (38). Or en pleine révolution, dans un mémoire sur l'instruction publique, il écrit : « *Il y a neuf à dix ans, chaque commune avait un maître et une maîtresse d'école... Tout cela n'est plus, la persécution a tout détruit. L'ignorance menace d'envahir les campagnes, les villes mêmes, avec tous les fléaux qui en sont la suite. On a beaucoup raisonné et même déraisonné sur l'établissement des écoles primaires et les écoles primaires sont encore à naître.* » (39) Car à en croire le conventionnel Grégoire, ancien curé d'Embermesnil, c'est la révolution de 89 qui a détruit l'école. En 1795, il constate : « L'éducation n'offre plus que des décombres. » (40)

La monarchie, quoi qu'en disent les Jules — Michelet, Simon, Ferry et les autres — était loin d'être une monarchie d'ignorants. Serge Jeanneret fait à ce propos une remarque qui paraît fort juste : « *Nous nous garderons de conclure que l'organisation des écoles de l'ancienne France était parvenue à un degré de perfection inimitable. Mais si l'on songe que sur 30.000 cahiers de doléances aux Etats Généraux, on en trouve 300 qui s'occupent de l'enseignement, il faut croire que les autres paroisses disposaient d'écoles et de maîtres en quantité raisonnable.* » (41)

(38) Drumont en donne un portrait différent : « En mission en Savoie, l'abbé Grégoire vota par écrit « la condamnation de Louis Capet par la Convention, sans appel ni sursis ». Plus tard, il déclara avec la rouerie qui le caractérisait qu'il avait entendu par ces mots que Louis XVI « fût condamné à vivre ». Nommé commandeur de la Légion d'honneur, sénateur, comte de l'Empire par Napoléon, qu'il accablait des plus basses flatteries, l'ancien Jacobin fut l'un des premiers à demander la déchéance de son bienfaiteur et il osa se rendre au devant de Louis XVIII dans son grand costume de sénateur de l'Empire. Exclu de la Chambre des pairs, expulsé de la Chambre des représentants « comme indigne », rayé de la liste des membres de la Légion d'honneur, il fut repoussé même par Louis-Philippe. Cupide autant qu'intrigant, le comte Grégoire profita cependant de la Révolution de 1830 pour faire réclamer par Crémieux l'arriéré de son traitement d'ancien sénateur. Voilà les hommes auxquels on élève des statues. » *Op. cit.*, t. I, p. 284-285.

(39) Duveau, *op. cit.*, p. 13.

(40) S. Jeanneret, *op. cit.* (p. 44).

(41) S. J., *op. cit.* (p. 39).

Sur cette quantité un des papes de la laïque, le calviniste franc-maçon, M. Ferdinand Buisson lui-même, que l'on retrouvera bientôt — patience, nous ne l'oublierons pas dans nos prières — apporte sa caution républicaine à M. Jeanneret : « *Avant 1789, la France comptait un assez grand nombre de petites écoles. C'est un fait bien établi.* » (42) Taine estimait à 47 % le nombre d'illettrés sous Louis XVI. Ce nombre était monté à 63 % en 1860 (43). La vérité est que l'instruction variait beaucoup d'une région l'autre (14,45 % d'hommes sachant lire dans la Creuse, 89 % dans les Vosges) (44). Et qu'elle était pratiquement gratuite partout, pour les pauvres. Ce fait, c'est encore un orfèvre qui l'atteste : Jules Simon en personne : « *Sous le régime qui a précédé 1789, la gratuité de l'enseignement du peuple était établie sur des bases assez larges, mais c'était à titre d'aumône... Les fondations qui avaient pour but dans l'église catholique, de distribuer l'enseignement, se faisaient un devoir de le distribuer gratuitement.* » (45)

En 1953, dans une « Histoire Générale des Civilisations » très neutre et impartiale, M. Roland Mousnier, professeur à la Sorbonne, écrivait : « *L'enseignement (sous la royauté) comportait la religion et la morale d'abord, c'est-à-dire pour une conception de l'univers et de la destinée de l'homme, de la place et du rôle de celui-ci dans la société, ensuite les outils de la connaissance élémentaire, lecture, écriture, calcul. Les résultats étaient souvent bons... En France, l'instruction du peuple étant certainement supérieure — dans les années qui précèdent la Révolution — à ce qu'elle a été dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle.* » (46)

Cette école forme des seigneurs et des paysans « *beaucoup plus civilisés qu'instruits* » (46). Elle ne forme pas des républicains. C'est pourquoi il faut l'abattre. Ce sera le premier souci des Grands Ancêtres. Et, ensuite, l'obsession permanente de la franc-maçonnerie.

(42) Ferdinand Buisson, Dictionnaire pédagogique, article « France ».

(43) L'instruction populaire en France par Carnot. Jules Simon « référence république » dit S. J. qui les cite, *op. cit.*, 39.

(44) F. Buisson, *op. cit.*

(45) L'instruction populaire en France.

(46) Duveau, *op. cit.*, 20.



## NOS MERVEILLEUX GRANDS ANCETRES

**O**N semble s'étonner aujourd'hui de trouver l'histoire mal-traitée par l'école. Elle serait enseignée de travers ; parfois pas enseignée du tout. Cet étonnement est étonnant. Car il est évident que le mépris de l'histoire est un des fondements mêmes de l'école laïque. L'ignorance actuelle n'est pas de hasard. Elle n'est pas due à la paresse, au je m'enfoutisme général. Elle est voulue, systématique, programmée depuis les origines. En voici la preuve. A tout le moins un signe. Le 16 septembre 1792, dans la salle du Manège, la Convention discute de l'organisation de l'instruction publique. Un des orateurs les plus importants s'appelle Rabaut Saint-Etienne. Il fut vice-président de la Constituante. Il est une des têtes des Girondins. Il monte à la tribune pour définir ce que va être l'école nouvelle. Et il a ce mot révélateur dont on apprécie tout le sel aujourd'hui :

— Notre histoire n'est pas notre code (47).

Ce qui est bien regrettable, pour tout le monde y compris pour les sectaires sectateurs de l'École laïque. Car si l'histoire était leur code, si elle était, comme elle devrait l'être, une de leurs disciplines essentielles, ils découvriraient que cette Révolution qu'ils vénèrent et apprennent à vénérer, même vue par leurs yeux fut une époque horrible et basse, un affreux morceau de l'histoire de France, grouillant de gredins, de coquins et de crétins, de grotesques aussi, dont on apprécierait sans réserve les *hellzapopineries* si elles n'étaient pas éclaboussées de sang.

Prenez ce Rabaut Saint-Etienne, un des pères de l'École laïque. C'est un pasteur protestant de Nîmes, fils d'un pasteur protestant de Nîmes également, qui fut vice-président du synode. On le dit modéré et tolérant. Michel Mourre note pourtant : « *Rabaut Saint-Etienne se fit remarquer par son hostilité au clergé.* » (48)

S'il ne veut plus entendre parler de l'histoire de France par haine de la monarchie (« *Crier « Vive la nation » signifie pour Rabaut Saint-Etienne crier « A bas les aristocrates ! A bas les tyrans !* » » (49)), Rabaut entend modeler l'école française sur l'exemple crétois. Le meilleur moyen de vider l'église sera d'ouvrir dans chaque canton un *temple national*. Les citoyens s'y rassembleront pour des exercices physiques et spirituels. L'instituteur, tous les dimanches matins, donnera un cours de morale sociale. De l'enfance à l'adolescence, les élèves porteront un uniforme dessiné par le législateur. On ne saurait trop s'occuper des détails. Les sans-culottes de mai 68 qui manifestaient la libération des mœurs par le débraillé de leurs chemises, ignorent sans doute que leurs Grands Ancêtres se préoccupaient de la nécessité du port de l'uniforme. « *Les enfants sont vêtus de toile dans toutes les saisons... Ils conservent le même costume jusqu'à seize ans ; depuis seize ans jusqu'à vingt et un ans ils auront le costume d'ouvrier ; depuis vingt et un jusqu'à vingt-six celui de soldats, s'ils ne sont pas magistrats. Ils ne peuvent prendre le costume des arts qu'après avoir traversé, aux yeux du peuple, un fleuve à la nage, le jour de la fête de la Jeunesse.* » Si Renoir n'avait pas pratiqué la brasse

(47) Duveau. Les instituteurs, p. 5.

(48) Dictionnaire encyclopédique d'histoire (Bordas) T 7.

(49) Duveau, *op. cit.*

papillon, il aurait été destiné à la boulange. C'est Ubu républicain (49 bis).

Louis Michel Lepeletier de Saint-Fargeau ne dépare pas la galerie de ces bouffons tragiques. Député de la noblesse, puis envoyé à la Constituante par le département de l'Yonne, il peut être considéré comme le responsable de l'exécution de Louis XVI. Non parce qu'il vota la mort. Mais parce que son vote entraîna celui de nombreux hésitants. Si Rabaut Saint-Etienne est hanté par les Crétois, Lepeletier ne parle que de Sparte. Dès l'âge de cinq ans il veut enlever les enfants des deux sexes à leurs familles. Ils seront élevés en commun, aux frais de l'Etat, dans les Maisons d'éducation nationales. Comme Rabaut et Saint-Just, Lepeletier a l'œil à tout. « *Il demande que l'enfant soit nourri sobrement : ni vin, ni viande. Il suggère une recette que dans le rigoureux hiver 1788, le curé de Sainte-Marguerite aurait employée avec bonheur : un mélange de plusieurs espèces d'aliments, la portion d'un homme fait n'allant pas à trois sous par jour.* » (50) Qu'un curé soit bon, ne serait-ce qu'à donner des conseils de cuisine, exaspère l'assemblée. Lepeletier est sifflé.

Voici Jacob Dupont. Dans son *Histoire socialiste*, Jaurès le salue en ces termes : « *Jacob Dupont fait de l'école laïque le laboratoire de la révolution sociale.* » Dans ce modeste libellé, on se contentera de faire suivre son nom des lettres M.L.D.E.M.A. (mérite le détour et même l'arrêt).

Jacob Dupont naît à Tours en 1775. Après des études faites au séminaire de Tours — et qui ne devaient pas être si mauvaises puisqu'elles lui permettent de s'occuper de celles des autres — il devient abbé de Jumeaux, prieur commendataire de Sainte-Marie d'Eymet. La révolution le trouve maire de Perrusson. Il se défroque, pour être plus à l'aise et dans le vent. Les citoyens d'Indre-et-Loire apprécient son sens aigu de l'opportunisme, cette vertu majeure des périodes troublées. Ils en font un député. Et quel député ! A la Convention, Dupont trouve un faire valoir de rêve : le nommé Durand, avocat à Aix, « canoniste et gallican », tourmenté par l'Être Suprême. L'affrontement Dupont-Durand est superbe. On dirait du Tintin. Pour Durand, Dupont est un dangereux maniaque, énérvé sur les bords. Pour Dupont, Durand sent le

(49 bis) René Nivert. L'enseignement primaire en France.

(50) Duveau, *op. cit.*

cagot. En 1792, c'est une odeur insupportable. Elle lève le cœur du prieur défroqué. Le 14 décembre, du haut de la tribune, devant une Convention surexcitée, il apostrophe le déiste sournois :

— *Croyez-vous donc fonder la République sur d'autres autels que ceux de la Patrie ? La nature et la raison, voilà les dieux de l'homme, voilà nos dieux. Admirez la nature, cultivez la raison.*

Jacob Dupont dut mettre trop d'intensité à cette culture. Thermidor le laissa passablement dérangé. Il y avait de quoi. Il s'essaya sans réussite à fonder une Eglise scientiste puis à ouvrir une école d'agriculture et de morale. On l'arrêta à Montlhéry au moment où il se préparait à besogner une vieille femme aveugle sans qu'elle eût souhaité l'hommage. La nature l'emportait sur la raison. On l'enferma à Charenton où il mourut dans les ténèbres d'un cachot capitoné. Une triste fin pour l'un des fondateurs de l'Ecole des Lumières.

Les autres Pères de la Laïque furent à peine mieux traités par le destin. Condorcet s'empoisonna pour s'éviter le désagrément d'avoir le col tranché par Samson. Prudent, Rabaut Saint-Etienne avait pris la précaution de faire partie de la Commission des Douze qui surveillait les activités du Tribunal Révolutionnaire. Il y passa néanmoins, comme les copains, fut condamné à mort et guillotiné en 1793. Lepeletier de Saint-Fargeau ne put venir défendre lui-même son projet scolaire à l'Assemblée. Il le portait sur lui quand il fut poignardé, chez un traiteur du Palais Royal, par un ancien officier de la garde du roi, qui voulait le venger. Conservons le nom de ce brave : Paris. Lepeletier passa aussitôt au rang de martyr républicain. On l'enterra au Panthéon, en grandes pompes. Le 13 juillet 1794, Robespierre, en personne, vint à la Convention lire le mémoire de Lepeletier sur l'école laïque. Il était temps. Quinze jours plus tard l'Incorruptible était à son tour invité au sabbat. Il connaissait la rigueur du grand égalisateur républicain. Dans l'histoire du burlesque tragique, ce final est demeuré célèbre sous le titre du « raccourcisseur raccourci ». Il a inspiré une série de gags qui sont devenus classiques, tel l'arroseur arrosé.

Ce tableau ne serait pas fidèle s'il ne montrait quelques ombres et nuances. Tous les Grands Ancêtres n'étaient pas partisans de répandre le savoir sans discrimination. M. Jeanneret le rappelle avec beaucoup de pertinence : « *Rousseau lui-même, saint de l'église laïque, père des idées nouvelles sur l'éducation, précise qu'elle vaut pour les privilégiés de la fortune : « Le pauvre n'a*

*pas besoin d'éducation, écrit Jean-Jacques, celle de son état est forcée ; il ne saurait en avoir d'autres. » (51)*

Voltaire n'est pas d'un avis différent : « *Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Ceux qui sont occupés à gagner leur vie n'ont pas le temps d'éclairer leur esprit, il leur suffit de l'exemple de leurs supérieurs. »* »

Citons encore l'ennemi des Jésuites (52), M. de Caradeuc de La Chalotais, procureur général du Parlement de Bretagne, totalement acquis aux Lumières qui déclarait : « *Le bien de la Société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations. »* (53)

Mais ce ne sont là que des divergences de deuxième rang. Sur l'essentiel le Parti philosophique est d'accord : « *Aucune partie de l'enseignement public ne pourra être confiée aux membres des ci-devant congrégations. »* Ce décret fut pris dans l'été de 1792. Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle il demeurera le mot d'ordre et le but, parfois d'une façon dissimulée (pensons-y toujours, n'en parlons jamais), parfois d'une manière ouverte, lorsque Gambetta criera : « *Le cléricalisme voilà l'ennemi !* »

(51) Serge Jeanneret. La vérité sur les instituteurs, p. 41.

(52) Citons Drumont, toujours précieux : « *Les francs-maçons s'étaient débarrassés du seul ennemi qu'ils eussent sérieusement à craindre dans cette société inattentive et frivole : le Jésuite. Très délié, très perspicace, le Jésuite personnifiait l'esprit français en ce qu'il a de meilleur, le bon sens, l'amour des lettres, l'équilibre de l'intelligence qui firent notre XVII<sup>e</sup> siècle si grand dans l'histoire... Le système d'éducation des Jésuites, ensuite, leurs exercices de logique forment des hommes capables de réfléchir, de ne pas se laisser prendre aux mots. A tous les points de vue, cet adversaire très mêlé aux affaires du monde sans ressentir aucune des passions de la terre était gênant, et l'habileté suprême des francs-maçons fut de l'éloigner du théâtre où ils allaient agir. Joseph de Maistre a expliqué admirablement cet antagonisme. Un corps, une association d'hommes marchant invariablement vers un certain but ne peut être combattu et réprimé que par une association contraire. Or l'ennemi capital, naturel, irréconciliable de *l'illuminé*, c'est le Jésuite. Ils se sentent, ils se découvrent comme le chien, le loup. Partout où on les laissera faire, il faudra que l'un dévore l'autre. Rabaut Saint-Etienne, protestant et révolutionnaire a résumé la question dans une phrase : « *Sans l'élimination préliminaire des Jésuites, la Révolution française était impossible. »* France Juive. 266.*

(53) Serge Jeanneret. La vérité sur les instituteurs, p. 40.

## PAR TOUS LES MOYENS

**D**E la Révolution à la III<sup>e</sup> République, en 76 ans, la France connaît une rude épreuve. Elle subit une dizaine de systèmes politiques. Se succèdent : l'anarchie directoriale, le chaos consulaire, le militarisme éclairé, le militarisme totalitaire, la monarchie traditionnelle, la monarchie libérale avancée, la république utopique et de carnaval, la république du capitalisme musclé, la dictature impériale, l'empire libéral et avancé lui aussi, la république monarchiste, la république maçonnique et pragmatique, etc. En cherchant bien on pourrait diviser davantage.

Pendant ces 76 ans, sous ces régimes différents et souvent opposés, la franc-maçonnerie a nourri une idée fixe : assurer l'établissement en profondeur de la République en arrachant l'école à l'Eglise et en la remplaçant par l'école républicaine, l'école maçonnique, l'école laïque. Ce combat va dominer le XIX<sup>e</sup> siècle. Il sera plus important que la bataille sociale dont on parle davantage.

Ce fut une guerre totale, et sans merci. On sait, hélas, que l'Eglise et l'Ancienne France l'ont perdue. Et qu'elles continuent de perdre les derniers combats.

Pour mener à bien son entreprise, la maçonnerie joue tous les coups, toutes les cartes. Sous la Restauration, quand le côté politique lui est fermé, elle n'attend pas l'embellie, la renverse, elle se reforme, se redéploie et occupe le terrain pédagogique pour y pousser ses hommes et ses relais de poste. La Révolution a détruit sans la remplacer l'instruction publique, telle qu'elle était organisée sous l'Ancien Régime — nous l'avons vu. Nous avons entendu l'abbé Grégoire : « L'éducation n'offre plus que des décombres. » Il n'y a plus d'école et plus de maître ? Qu'à cela ne tienne. Un franc-maçon français, Martin Nadaud, importe d'Angleterre un système pédagogique, pratiqué par un franc-maçon britannique, Joseph Lancaster : l'école sans maître dite *Mutuelle*. Le principe est aussi simple et génial que celui de l'œuf de Christophe Colomb. Puisque les instituteurs manquent, on les remplacera par des moniteurs et de grands élèves qui apprendront le peu qu'ils savent à ceux qui ne savent rien. L'essentiel est que le curé ne vienne pas y traîner sa soutane. Et pour faire oublier cet aspect fondamental (comme dirait M. Marchais) de la question, on met l'accent sur cet exaltant témoignage de solidarité et d'entraide appliquées. Les cœurs généreux s'enflamment. Le comte de Saint-Simon, le comte de Lasteyrie militent pour l'*Ecole Mutuelle*. La duchesse de Duras aussi (pas Marguerite, Claire), ce qui peut se comprendre mieux : n'était-elle pas la fille du ci-devant conventionnel Kersaint ? Les mises en garde du clergé ne sont pas entendues. Même sous Charles X, on subventionne les *Ecoles Mutuelles*. En 1837, sous Louis-Philippe, à Toulouse, elles émargent pour 15.000 francs alors que les Frères de la Doctrine Chrétienne ne reçoivent que 10.000 frs (54). Et pourtant, mutuel, mutualisme : le socialisme, la Révolution sociale de Jacob Dupont ne sont pas loin. C'est tellement vrai qu'un des chefs des Mutuelles, Dionys Ordinaire, de Besançon, sera en 81 aux côtés de Jules Ferry. Et que Georges Duveau peut écrire : « Parmi les leaders de la 1<sup>re</sup> Internationale, nous trouvons beaucoup d'anciens élèves de la Mutuelle. Ecoutons Philémon, un vétéran de la Commune, racontant ses souvenirs devant Lucien Descaves : « Je me suis quelquefois demandé si l'habitude d'enseigner, contractée à l'école mutuelle

(54) Jean Fourcassier. Une ville à l'époque romantique : Toulouse.

*par beaucoup d'enfants de ma génération, n'avait pas formé cette pépinière d'ouvriers qui préparèrent dans les associations et les réunions publiques la chute de l'Empire. » (55)*

Politiquement la franc-maçonnerie s'emploie à ruiner toute tentative de réorganisation cohérente de l'instruction publique. Ni la monarchie traditionnelle, ni la monarchie bourgeoise n'ignorent le problème. Le comte de Guernon-Ranville, ministre de l'enseignement du ministère Polignac, est un homme remarquable. Il oblige les communes à se « pourvoir de moyens suffisants d'instruction ». Les instituteurs recevront un traitement fixe. Ils jouiront d'une retraite. En conséquence Polignac et Guernon-Ranville deviennent les cibles du parti républicain. Ils sont balayés par l'émeute de 1830 orchestrée — déjà — par Thiers. Tous deux sont arrêtés, condamnés à la prison perpétuelle et à la mort civile.

Sous Louis-Philippe les réformes scolaires de Guizot, de Cousin, du comte de Montalivet reprennent l'essentiel de l'Ordonnance de Guernon-Ranville. Ils n'attendent pas 71 et la défaite pour prendre conscience de la supériorité de l'instituteur prussien. Victor Cousin, le philosophe de l'éclectisme, bien oublié et à juste titre, va étudier sur place le système allemand. Son rapport, très élogieux signale « les bons effets que produit dans les Ecoles de Saxe l'inspection ecclésiastique ». Cousin ni Guizot ne sont de farouches défenseurs de la monarchie traditionnelle. Ils croient à la science, au progrès *mais* ils veulent respecter les assises de la société. Ils acceptent un enseignement laïque *mais* qui ne rejeterait pas le prêtre hors de l'école. Cousin parle de « mettre la religion sous la protection des Lumières et les Lumières sous celle de la Religion. » Guizot estime que l'Etat et l'Eglise « sont en fait d'instruction les seules puissances efficaces ». C'est encore trop. En 1848, Cousin est écarté, Guizot doit s'exiler en Angleterre. Et pourtant, après la seconde illusion républicaine, Proudhon écrira : « Si j'avais su, je me serais fait l'âme damnée de M. Guizot. »

Avec l'avènement de la Seconde République, la franc-maçonnerie devrait pavoiser : elle tremble.

— J'avoue que j'ai eu froid dans le dos quand j'ai appris que le suffrage universel était installé en France, dit Jean Macé, le Père Joseph de la Laïque, futur fondateur de la Ligue de l'Enseignement.

(55) *Op. cit.*, p. 49.



Inconséquence, dira-t-on ? Pas du tout. Pour un républicain conscient et organisé l'important n'est pas de voter, mais de voter républicain. Sans école républicaine, machine à fabriquer des petits républicains qui seront plus tard des électeurs républicains, on peut tout redouter des élections, même le pire, l'appel au chef, au soldat, au tyran. Souvenez-vous d'une autre phrase de ce maçon de Macé : « Qui tient l'école, tient tout. » L'école laïque c'est l'objectif prioritaire, la réforme essentielle, celle qui commande l'édifice. Rien ne doit être négligé qui peut la faire avancer.

Or voici qu'en 1865, une Ligue de l'Enseignement se fonde en Belgique. Elle professe hardiment ses convictions antireligieuses. Certains de ses membres, les *Solidaires*, s'engagent par un serment public à refuser en toutes circonstances tout secours de l'Eglise. Leur mouvement gagne la France. Un jeune médecin y adhère. Il s'appelle Georges Clemenceau. Cinquante ans plus tard cet engagement l'empêchera d'être élu Président de la République (56).

L'initiative belge inspire un journaliste et romancier laborieux (on lui doit une « Histoire d'une bouchée de pain », édifiante cucuterie laïque, dans le genre saint-sulpicien des Loges, grand succès scolaire imposé...) : Jean Macé. Macé est un ardent républicain. Un an après la révolution de 1848, jugeant la Seconde République palotte et déjà bloquée, il a essayé de soulever Paris. Sans succès. Réfugié en Alsace il s'est fait instituteur. Il a été initié à la loge « La Parfaite Harmonie », de Mulhouse. Maçon très actif, entreprenant, ambitieux, la ligue belge lui donne l'idée d'en créer une française mais moins affichée, moins agressive. Il a compris que les sociétés secrètes ne sont jamais plus efficaces que lorsqu'elles animent, contrôlent et conduisent des associations qui ne

(56) En 1920, l'Assemblée Nationale eut à élire le premier président de la République de l'après-guerre victorieuse. Avec la chambre bleu-horizon, le Père-la-Victoire semblait assuré du succès. Il n'en fut rien. L'extrême droite et une partie de la droite lui préférèrent Deschanel. Elles ne voulaient pas accepter l'éventualité d'un enterrement civil à l'Elysée. (Clemenceau avait 79 ans. On pouvait envisager le pire. Voir « Les massacres de la Victoire » d'Horace de Carbuccia, tome I, pages 84-85. A la nouvelle du boycott de Clemenceau, Lloyd George s'écria : « Maintenant, ce sont les Français qui brûlent Jeanne d'Arc ».) A cette occasion on vit l'Action française se scinder. Daudet soutenait Clemenceau, Maurras Deschanel. Ils ne se fâchèrent ni ne s'exclurent pour autant. C'est une leçon de liberté qui n'a guère été retenue.

le sont pas et paraissent ouvertes à tous, sans mystère ni ressorts caché, sans exclusive, sans sectarisme apparent. C'est dans cet esprit qu'il fonde à Paris sa Ligue de l'Enseignement. Statutairement cette association a pour but le développement de l'instruction primaire. Elle ne réclame ni l'obligation, ni la gratuité, ni même la laïcité de l'enseignement. Simplement elle déclare n'accepter « ni politique, ni religion » et se vouloir neutre. Tartufferie bien sûr ! Michel Mourre le dit, dans son encyclopédie : « *Cette neutralité est dirigée en fait contre les prêtres. Jean Macé, franc-maçon, considérait que l'on devait refuser la liberté aux catholiques « comme dans l'Inde aux étrangleurs ».* » (57) Jean Macé devait d'ailleurs déclarer quelques années plus tard : « *La Ligue de l'Enseignement est une institution maçonnique... Oui, ce que nous faisons est une œuvre maçonnique... Nous sommes une maçonnerie extérieure.* » (58)

En novembre 1867, la Ligue compte déjà plus de 6.000 adhérents. Elle en aura 18.000 en 70. Toute la presse maçonnique l'appuie : l'*Opinion nationale*, l'*Eclaireur* de Jules Ferry, le *Réveil* de Delescluze, le *Journal de Paris* de J.J. Weiss et Hervé, le *Siècle* de Gueroult. Georges Duveau reconnaît que « *son action se conjugue avec celle de la maçonnerie. A Metz, le cercle de la Ligue de l'Enseignement et de la Ligue maçonnique ont le même président, un professeur de lycée... Des hommes appelés à jouer un grand rôle dans les conseils ou à la tête du gouvernement pendant la III<sup>e</sup> République, font dans les dernières années du Second Empire, leur apprentissage politique en militant à la Ligue de l'Enseignement : le cas de Maurice Rouvier à Marseille est typique* » (59). Toujours à Marseille, elle appuie la candidature de Gambetta, l'ennemi de

(57) Michel Mourre, Dictionnaire encyclopédique d'histoire ; T. III. La Ligue contrôle aujourd'hui 20.000 sociétés annexes : sportives (UFOLEP), de vacances (UFOVAL, auberges de la jeunesse), artistiques, de cinéma amateur, etc. Elle fut à l'origine du Front Populaire. En 1936 Jean Zay, ministre de l'Instruction publique, membre de la loge Etienne Dolet ; Théodore Rosset, directeur de l'Enseignement primaire au ministère de l'Education nationale, membre de la loge des Arts Réunis ; Marc Rucart, garde des Sceaux, membre des loges l'Indépendance et la Fraternité Vosgienne, dignitaire du Droit Humain, étaient (entre autres) des orateurs très écoutés de la Ligue.

(58) Bulletin de la Ligue de l'Enseignement (juin 85).

(59) Plusieurs fois ministre et président du Conseil sous la Troisième République. Compromis dans le scandale de Suez. Essayait d'étouffer

la « milice cléricale » dont Drumont disait : « Est-il Hébreu, Génois, Illyrien, Dalmate, Italien, Bohême ou Prussien ? D'où vient-il ? Entre nous personne n'en sait rien ! »

Au printemps de 1869, la Ligue « apolitique » participe aux élections législatives. C'est elle qui a inspiré le programme des socialistes, où l'on peut lire : « *Instruction laïque et intégrale, obligatoire pour tous et à la charge de la Nation ; indemnité allouée à tous les enfants pendant la durée des études.* »

En même temps elle multiplie les manœuvres obliques et occultes, les pressions, les démarches de racolage comme en témoigne cette lettre de Ferdinand Buisson, un des fidèles de Jean Macé, à Victor Hugo :

*« Ce n'est pas au protestantisme que je vous ai demandé si vous voudriez prêter votre puissant concours : c'est à une entreprise laïque et philosophique pour combattre le catholicisme en France. Tenons-nous-en, dites-vous, à la philosophie. Sans doute, mais tâchons d'y amener les autres, la foule, les familles, les campagnes, les femmes, la jeunesse.*

*« La vraie question, la voici : oui ou non faut-il nous laisser porter vers une république, prochaine peut-être, sans songer à la situation qui nous sera faite au lendemain de son établissement ? Oui ou non, le prêtre, qui est aujourd'hui un de nos ennemis, ne sera-t-il pas alors notre ennemi ? Ne serait-il pas temps de préparer, par une hardie propagande, tous les esprits de toutes les classes à recevoir, à demander le régime de la liberté, la suppression du budget des prêtres, la séparation de l'Etat des églises, sans que toutes ces réformes puissent être tournées contre nous ? Ne pourrions-nous pas tenter d'opposer à l'Évangile de la superstition l'Évangile de la Science et de la conscience en le faisant pénétrer dans toutes les couches de notre pauvre société ? Je me représente — et c'est la chose à laquelle je suis bien décidé à consacrer toutes mes forces — une vaste franc-maçonnerie au grand jour constituant des centres innombrables sur le sol français, allant dans chaque ville, dans chaque village, grouper les esprits avancés. Là, vienne le dimanche, au lieu de laisser les femmes et les enfants et encore pas mal d'hommes aller à l'Église, on réunit les enfants dans une « école du dimanche » où ils n'entendent que parler d'humanité*

l'affaire Wilson (Ah : Quel malheur d'avoir un gendre). Membre de la loge La Réforme.

*et de raison. On réunit les parents dans d'intéressantes, dans d'utiles, dans de généreuses conférences pour prêcher non pas le saint du jour, mais tous les saints de l'humanité, pour leur conter la vie des grands hommes, la mort des vrais martyrs, pour éveiller dans l'esprit le culte du beau, le respect sacré du devoir et ce soupir de l'idéal, plaisir humain par excellence, qui leur fera si vite oublier les rêves creux du mysticisme...*

« Voilà le vrai sens de ce dont je vous ai parlé, monsieur. Il va sans dire qu'en Suisse, pays profondément protestant et d'un très libre protestantisme, il faut prendre pied sur la tradition et s'appuyer autant que possible sur ce qu'il y a de bon dans la tradition pour éliminer ce qu'elle a de mauvais. En France c'est autre chose, il faut y constituer à neuf la religion du bien, l'église de la libre-pensée, prouver qu'on n'a point d'arrière pensée clérical, payer de dévouement, habituer la population à se détacher du prêtre pour venir jusqu'à nous, disputer ainsi partout au prêtre ceux qui vivent et ceux qui meurent. » (60)

Ainsi parlait en 1869 Ferdinand Buisson qui à Genève, au Congrès de la Paix, couvrait de son mépris les « trois livrées » : la soutane du prêtre, la robe du juge, l'uniforme du soldat (61). Dix ans plus tard, Jules Ferry allait en faire le directeur de l'enseignement primaire en France. On trouverait difficilement une preuve plus flagrante du complot et de sa préméditation. Désormais l'appareil de la conjuration est prêt. Ses hommes seront en place dans quelques mois. On va pouvoir passer au dernier acte : l'établissement de l'école laïque, instrument de combat, arme de guerre civile.

(60) Serge Jeanneret, *op. cit.*, p. 55/56. M. Jeanneret ajoute : « On notera en particulier le rôle assigné par Buisson aux œuvres dites post-scolaires qui sous l'impulsion de la Ligue de l'Enseignement complètent l'action de l'école. »

(61) S. J., *op. cit.*, p. 52.

TARTUFFE  
LIBRE PENSEUR

“ **F**ERRY : *c'est un domestique de grande maison* » dit Proudhon. Et Drumont : « *Il était l'exécuteur prédestiné des œuvres infâmes de l'Intérieur... Il est féroce contre tout ce qui est faible, et volontiers implacable contre tout ce qui est noble et généreux, mais, au demeurant, c'est plutôt l'homme de la boue que du sang, et la France était à regarder cela comme un bien.* » (62)

Ces jugements surprennent. La propagande républicaine a répandu et imposé l'image d'un saint laïque, au-dessus de tout soup-

(62) France Juive, p. 494.

çon. La propagande ment. Proudhon et Drumont ont raison. Ferry fut un politicien servile, un ambitieux capable de tout, un bonhomme tortueux et oblique sous des allures romaines, un imposteur et un fripon. Il suffit de regarder pour le voir. Suivez le guide.

Jules François Camille Ferry naît le 5 avril 1832 à Saint-Dié, ville moyenne des Vosges, 15.000 habitants environ, sur la Meurthe, dans un cirque de collines et de forêts, à 50 km d'Epinal. Son père, avocat auprès du Tribunal Civil, est libre-penseur, « voltairien » comme on disait. Sa mère est catholique. Jules sera baptisé, comme son frère Charles et sa sœur Adèle, dans la cathédrale Saint-Déodat, célèbre pour son cloître gothique du XI<sup>e</sup>. Il y fera également sa communion ; « une si bonne petite communion » soupirait l'abbé qui l'instruisit, quarante ans plus tard, lorsque Ferry entreprit de bannir de France les congrégations enseignantes malgré le vote du Sénat (63).

Sa mère meurt alors qu'il n'est encore qu'un enfant. Il perd la foi très tôt, à Strasbourg sans doute, où son père s'est fixé. Nous sommes en 1848. Jules Ferry écoute, transporté, la *Marseillaise* et la *Carmagnole* auxquelles l'accent alsacien ajoute de la détermination. Une grande émotion le saisit quand il regarde partir pour Paris les députés d'Alsace, coiffés du bonnet phrygien. Il se sent républicain jusqu'aux moelles. Ce sentiment l'exalte, comme une vocation.

1851. Paris. Ferry termine son droit. Il s'inscrit au barreau. Il n'a pas vingt ans (la maturité se moque de la majorité légale et l'époque est précoce). Il devient le secrétaire de Thureau, avocat de quelque renom. Timide, renfermé, il se force au monde sans lequel il n'y a pas de réussite. Dès que l'Empire assouplit son pouvoir, il court les cercles républicains, clandestins ou à demi, puis tolérés et admis. Il écrit un pamphlet : « Les comptes fantastiques d'Haussman » où il attaque les politiciens de rapines, au premier rang desquels il va bientôt figurer. Quand l'Empire devient libéral, il rédige un livre de circonstance, un « Manuel électoral », petit traité de ce qu'il importe de savoir pour se présenter aux élections et les gagner. Le journalisme l'attire. Il a sa feuille : « L'Eclairer ». On trouve sa signature dans des quotidiens plus importants : « Le Siècle », « Le Temps », journaux d'influence

(63) G. Froment-Guieysse : « Jules Ferry », p. 14.

maçonique. Ses amis s'appellent Garnier-Pagès, Spuller, Allain-Targé, Gambetta : tous maçons (64). Pourtant Jules Ferry ne sera initié que beaucoup plus tard, une fois la République assurée. La cérémonie se déroule le 11 juillet 1875, rue Cadet. Il y a un banquet rituel, des discours, un concert. Le F.°. Edmond About rapporte l'événement, dans « Le XIX<sup>e</sup> siècle », en termes d'autant plus émouvants que Ferry n'est pas le seul initié : Littré l'accompagne (65).

Toujours méthodique et précis, Ferry va faire un mariage ajusté. Son épouse jolie, ambitieuse et riche, ce qui ne gêne rien, lui permet de quitter la moyenne bourgeoisie libérale, à laquelle il appartient, pour entrer dans la grande bourgeoisie protestante, celle des Kestner, luthériens originaires du Hanovre, (une Charlotte Kestner servit de modèle à Goethe, dans *Werther*), établis à Thann et Mulhouse où ils exploitent de grosses usines de textiles. Ferry devient ainsi le parent par alliance de Scheurer-Kestner (voir Dreyfus) et de Charles Floquet, passé à la postérité pour avoir crié « Vive la Pologne, messieurs », lors de la visite d'Alexandre II et lancé à Boulanger : « A votre âge Napoléon était mort ». Le sottisier républicain est merveilleux. Floquet était le Vénérable de la Loge « La Justice ». Cela lui fut d'un grand secours lors du scandale de Panama, dans lequel il faillit couler.

En 1869 Napoléon III qui caresse la perspective d'une monarchie parlementaire de tout repos, adaptée à la retraite paisible des potentats fatigués, autorise des élections. Ferry saute sur l'occasion. Il se présente et se fait élire en un tournemain, dans le camp des « Irréconciliables », avec Gambetta, qui s'oppose aux républicains ralliés, type Emile Ollivier.

Ferry figure parmi les véhéments austères. Il parle avec gravité des « destructions nécessaires ». Il cite Robespierre d'un air pénétré : « Le gouvernement de la Révolution c'est le despotisme de la liberté contre la tyrannie. » Tout un programme. Pour les besoins de la cause il s'est donné un style et fabriqué un personnage : ceux d'un sans-culotte en redingote et boutonné. Grand, froid, noir de poil, épais de cuir, un visage sans âge dès la quarantaine, où l'on remarque les favoris en côtelettes et la lèvre supérieure pen-

(64) Saint-Pastour. La franc-maçonnerie au parlement. *Op. cit.*

(65) E. Beau de Loménie : « Les responsabilités des dynasties bourgeoises ». T. II, p. 42. Librairie Française.

dante et lippue (66), il marche, les mains derrière le dos, un peu voûté, en jetant des coups d'œil vifs et brefs sous ses gros sourcils. Il a une certaine aisance d'expression, le sens de la démonstration, le goût des dossiers et celui des fiches. Il aime la tribune — quand il devient premier ministre on dit même qu'il la préfère à l'étude des problèmes — mais ce n'est pas un tribun, comme Gambetta, ce flamboyant entraîneur d'hommes, que l'on croyait promis à un exceptionnel destin politique et qui rata tout ce qu'il entreprit. (Comme Mendès. A quelques différences près. Dont celle-ci : Gambetta commence l'Indochine tandis que Mendès la termine.) En toutes saisons Ferry est funèbre et compassé. Il est si roide, sec et sectaire, fermé, que Gambetta lui reproche d'être un rosier qui ne montre que des épines.

— J'ai mes roses à l'intérieur, répond gravement Ferry.

Il ne sourit pas. Ce qui vaut mieux : chez lui le sourire trahit la gêne, l'embarras, peut-être le désarroi. On se souvient de l'affaire de Lang-Son, la dépêche exagérément alarmiste qui fait bouillir la Chambre. Clemenceau est à la tribune. L'avant-veille, déjà, il a fouetté Ferry :

— Nous vous avons nommé pour faire la paix et vous avez fait la guerre ; vous nous avez caché la vérité ; vous nous avez trompés ; vous avez été infidèle à votre mandat ; vous avez compromis les intérêts de la France et de la République.

Nous verrons plus loin les raisons réelles de cette vindicte où le « désastre » de Lang-Son n'a servi que de détonateur. Pour l'instant, l'important, le détail révélateur, c'est la scène qui se joue. Le 30 donc, Clemenceau reprend son réquisitoire. « *Immobile, caressant la tribune de ses mains gantées de gris, chaque phrase tombe de ses lèvres comme un couperet ; elles avaient une violence froide, dépouillée d'épithètes qui réagissait en longs frémissements sur les bancs de la chambre.* » (67)

— « Tout débat est fini entre nous... Nous ne voulons plus vous entendre. Nous ne pouvons plus discuter avec vous les grands intérêts de la patrie... Ce n'est plus un ministère. Ce ne sont plus des ministres que j'ai devant moi. Ce sont des accusés

(66) Bernard Lavergne : Les deux présidences de Jules Grévy, Librairie Fischbacher, p. 252.

(67) G. Suarez. Clemenceau. Tallandier p. 155.



## JULES L'IMPOSTEUR

de haute trahison sur lesquels, s'il subsiste un principe de responsabilité et de justice, la main de la loi ne tardera pas à s'abattre. »

Dans l'énorme tumulte qui suit, on entend Lockroy (68) qui crie à Ferry :

— Vous avez assez vécu du Drapeau ! Maintenant, c'est assez !

Soudain, à l'extrême droite, Albert de Mun se dresse (69). Le doigt tendu vers Ferry assis au banc des ministres, il dit :

— Il a souri.

M. Raoul Duval (de son banc) :

— Il y a des indignations qui ne peuvent être contenues. M. le président du Conseil riait (Applaudissements à droite).

M. Gaillard (Vaucluse) :

— Je constate que M. Ferry rit encore (Bruit).

La Chambre est debout. On tape des pieds. On gesticule. On vocifère. Ferry se lève, sous les huées, le visage gris. Il ne répond pas. Il s'en va et s'esquive par la porte de communication qui existe entre le Palais-Bourbon et l'hôtel du ministère des Affaires Étrangères.

Bien lui en prend. La foule est déjà massée sur le pont de la Concorde. Elle crie :

— Mort à Ferry ! A la rivière (70).

Cela doit lui rappeler d'amers souvenirs. Quinze ans plus tôt, au lendemain de Sedan, il est nommé maire de Paris. Le peuple le déteste. Il lui reproche son maintien guindé, sa morgue, le mauvais ravitaillement, le pain noir, le pain de siège, le pain Ferry. Le 19 mars, devant les premiers bouillonnements de la Commune, à 10 heures du soir, la foule républicaine qui se presse à l'Hôtel de Ville ne cache pas le peu d'estime qu'elle

(68) Edouard Simon, dit Lockroy. Ancien secrétaire de Renan. Mari de la veuve de Charles Hugo. Ministre du Commerce et de l'Instruction Publique. F. : M. : aux loges : *La Mutualité, la Justice, Voltaire* et la *Fédération Universelle*.

(69) Comte Albert de Mun. Député monarchiste et catholique de Pontivy (Morbihan). Trouver un Lockroy et Albert de Mun rassemblés contre Ferry montre l'ampleur de son décri.

(70) Bernard Lavergne. Ouvrage cité. P. 276.

porte au républicain Ferry. Brandissant des fusils et des torches, elle crie :

— Ferry-Famine ! Ferry-l’Affameur ! A mort Ferry !

Ferry écoute, pas rassuré. Paul Cambon, son secrétaire, l’accompagne. La populace occupant le parvis, les deux hommes sortent par une porte de côté réservée au petit personnel. Ils filent place Saint-Germain pour demander l’assistance de la Garde Nationale qui devrait s’y trouver. C’est l’hostilité qu’ils retrouvent. Sont-ils trahis ? Ont-ils été suivis ? Voici à nouveau l’émeute rameutée, toujours hérissée d’armes et de torches, toujours hurlant :

— Ferry-Famine ! A mort Ferry !

Cette fois, Ferry et Cambon plongent par une fenêtre qui donne sur les quais. Il y a des clameurs derrière eux, des coups de feu. Ils détalent et disparaissent dans la nuit. Ils traversent la Seine au galop et ne ralentissent pas l’allure que la gare Montparnasse ne soit atteinte. Un train est sous pression. Il part pour Versailles. Ferry et Cambon s’y jettent. Il était temps. Moins de réflexe dans le démarrage et il fallait ajouter un chapitre supplémentaire à l’affligeante histoire de la Révolution Cannibale, dévorant ses papas et croquant ses marmots.

« *Nous ne sommes pas bons à jeter aux chiens* » constate tristement Ferry (71). Et il écrira à son frère avoir subi durant

(71) G. Froment-Guieysse. Op. cit., p. 18. Lettre à Gambetta. Les rapports entre Gambetta et Ferry furent ambigus. Drumont écrit : « Ferry fut l’Archi-Mime de Gambetta, mais avec cette différence qui sépare le valet du maître. » Après le 16 mai, Ferry essaya de s’opposer à Gambetta. Celui-ci l’apostropha : « Vous voulez me combattre, vous avez tort ; si je vous trouve sur mon chemin, je vous briserai comme verre, comme j’ai brisé Jules Simon. Marchez avec moi et je vous soutiendrai. » Lavergne — voir note 74 bis — écrit : « La chose était passablement humiliante, mais, comme toujours, Ferry vit clairement son intérêt et le suivit. A partir de ce moment, ils se tutoyèrent et ne s’appelèrent plus que par leur petit nom : « Léon... Jules... » Notons encore que Ferry « avec tout le gouvernement provisoire de Paris, moins Magnin, avait signé l’arrestation de Gambetta, chef du gouvernement de Bordeaux. Ferry sollicita même l’honneur de faire exécuter le mandat. On ne voulut pas l’en charger. On en chargea Jules Simon » (déclaration d’Allain-Targé ; Lavergne p. 216). « Ce qui n’empêcha pas les salama-lecs de Ferry devant le cercueil de Gambetta. » (Lavergne, p. 214.)

toute cette période « *neuf mois d'angoisse, neuf mois d'outrages* » (72).

La Commune va être un excellent révélateur de l'homme-Ferry, de sa duplicité, de la manière dont il se compose des attitudes différentes et même opposées, disons le mot : de son imposture. Quand Thiers, après avoir été le « libérateur du territoire », redevint « Foutriquet » et fut mis au rancart de la République, il fut de bon ton de s'interroger sur la nécessité politique d'une répression aussi féroce et de déplorer l'acharnement mis à massacrer le petit communard tandis que l'on protégeait le gros. Alors, mais alors seulement, Ferry révéla les sentiments de mansuétude et de charité laïques qui l'habitaient. Il fit accréditer la fable que « *si plus de sang n'a été versé, c'est à lui, Jules Ferry, qu'on le doit* » (73).

La belle âme !

Malheureusement il y a d'autres textes, infiniment moins gênés. Celui-ci, par exemple : « *Je les ais vues... les repréailles du soldat vengeur, du paysan châtié en bon ordre ; libéral, juriste, républicain, j'ai vu ces choses et je me suis incliné comme si j'apercevais l'épée de l'Archange.* » (74)

On s'en voudrait de commenter. Mais les républicains apprécieront, les membres éclairés de la Ligue des Droits de l'Homme et de celle de l'Enseignement, tous ceux qui s'apprentent à faire suivre les manifestations au mur des Fédérés des cérémonies à la mémoire de Jules Ferry, lequel s'inclinait devant l'épée de l'Archange et les paysans châtiés en bon ordre.

Tartuffe, c'est beau. Tartuffe libre-penseur c'est sublime. Avec Jules Ferry, nous sommes gâtés.

(72) G. Froment-Guieysse, *op. cit.*, p. 18.

(73) G. Froment-Guieysse citant A. Proust.

(74) Maurice Reclus — « Jules Ferry », p. 87.

## PROFIL

### DU PROFIT REPUBLICAIN

**P**RENONS un autre exemple. Au sein même de l'Union Républicaine ses adversaires l'accusent d'intrigues, de traîtrises, de vénalité (74 bis). Il répond avec hauteur et dédain : « *Pauvres*

(74 bis) Bernard Lavergne était un républicain « ardent ». Médecin, député en 49, ami de Jules Grévy, catholique passé au protestantisme, il fut élu député de Gaillac en 1877. Dans ses mémoires : « Les deux présidences de Jules Grévy », ouvrage préfacé par M. Renouvin de l'Institut, et publié avec le concours du C.N.R.S., à la librairie Fischbacher, ce qui en atteste la caution républicaine, on lit : « Ferry est égoïste avant tout. Très ambitieux, sa fortune politique le préoccupe avant celle de son pays. C'est là le trait dominant de son caractère... Ferry appar-

*drôles qui me jugent à leur aune et qui croient que c'est un porte-feuille que je cherche. Pouah ! Le cœur me monte aux lèvres. » (75)*

Ce désintéressement d'un intrigant professionnel est admirable. Mais il n'est que d'estrade. On est parfaitement autorisé à nourrir les doutes les plus fâcheux sur l'honnêteté de M. Ferry. Une fois encore c'est Drumont qui met le doigt sur la plaie, sans procès, ni duel. « *A partir de ce moment (1880) l'histoire de France n'est plus guère que l'histoire des Ferry et l'histoire des Ferry elle-même n'est plus guère que l'histoire de la Banque Franco-Egyptienne. » (76)*

Dont « *l'organisateur des grandes opérations* » était Charles Ferry, le frère de Jules.

« *C'est Charles Ferry qui se charge de centraliser et de servir de raison sociale, poursuit Drumont. Ancien courtier en fleurs et plumes, avant d'être employé chez Watel, il avait eu tout jeune la vocation du commerce. Jadis il était chargé de négocier sur les quais les livres qu'on envoyait à son frère, ce qui n'est pas un crime, mais n'indique pas une situation de fortune bien florissante. Aujourd'hui M. Charles Ferry est vingt fois millionnaire. Nous le voyons se rendre acquéreur, au mois de septembre 1884, dans la liquidation des biens du général tunisien Ben-Aïad, de l'immeuble situé 43 rue St Georges, et le payer 540.000 frs. »*

Les journaux racontent le fait. Charles Ferry a l'impudence de nier l'achat, et d'affirmer sur l'honneur qu'il n'a jamais acquis

tenait, en 1876, quand j'arrivai à la Chambre, au groupe de la gauche. Il en était une des lumières. Il la présida. Je me souviens même qu'arrivé au terme de son mandat, il s'arrangea de façon à le faire durer, contre le règlement... et montra ainsi, d'abord qu'il ne perdait jamais de vue ses intérêts, ensuite combien peu pesaient pour lui les règlements lorsqu'ils faisaient obstacle... Ferry joua dans le cabinet (de Freycinet) le rôle de traître jusqu'au dernier moment : il le poussa même jusqu'à manquer de parole au président de la République à qui il avait promis de soutenir Freycinet dans la discussion de l'Egypte ce qu'il ne fit point... La supériorité de Ferry consiste dans l'intrigue, dans l'habileté des manœuvres... Rappelons le mot de Grévy : « *Dans les nombreuses entrevues que j'ai dû avoir avec Ferry, il ne s'est jamais préoccupé que d'une chose : son intérêt, ce qui lui assurait des chances de durée. Des intérêts du pays, pas un mot. »*

(75) Chastenet, op. cit., T. 4, p. 68.

(76) Drumont. F.S. T. 1, p. 495.

une maison à Paris. On lui met tranquillement sous les yeux l'extrait des *Petites Affiches* du 10 septembre 1884 : « Il vient d'être vendu une maison à Paris, rue Saint-Georges, 43 et 45, adjugée à la requête 1<sup>o</sup>/ de M. Ahmed Bey-Ben Aïad, à Paris, avenue des Champs-Élysées, n<sup>o</sup> 99, 2<sup>o</sup>/ de M. Tayer Ben Aïad, à Paris, rue Blanche, n<sup>o</sup> 49, au profit de M. Charles Ferry, député, à Paris, rue de Rivoli 244, suivant jugement des criées de la Seine, le 10 juin 1844, moyennant 540.000 frs. »

Charles eut le réflexe de Jules : il sourit. Il avait d'autres affaires sur les bras que celles que voulaient lui mettre les journalistes.

En tant que manitou de la Banque Franco-Egyptienne, il était engagé sur deux fronts : en Tunisie et au Tonkin. Au Congrès de Berlin (1878) organisé après la guerre russo-turque pour permettre à l'Allemagne, à la Russie et à l'Angleterre de se partager les dépouilles de l'empire turc, Bismark avait fait entrevoir « *à nos plénipotentiaires qu'un effort colonial de notre part du côté de la Tunisie, alors sous suzeraineté ottomane, ne serait pas contrecarré par lui* » (77). Il serait même encouragé. Le Chancelier préfère la France qui rêve à la ligne grise des oasis de Gabès qu'à la ligne bleue des Vosges (78). Aussitôt les groupes d'affaires bouil-

(77) E. Beau de Loménie, op. cit., T. II, p. 58.

(78) Grévy raconte : « Nous sommes dans une bonne situation, surtout vis-à-vis de l'Allemagne, qui est le côté où nous devons regarder. Bismark... sans doute il nous a fait beaucoup de mal ; il peut nous en faire encore ; mais en ce moment il s'est admirablement conduit vis-à-vis de nous. Il n'a point tenu à l'Italie et surtout à l'Angleterre que l'affaire de Tunisie ne tournât mal. Elles ont proposé un congrès. Bismark a été extrêmement carré vis-à-vis de l'Angleterre. Il a dit à l'ambassadeur anglais : « Au lieu de chercher querelle à la France pour son affaire de la Tunisie, vous devriez la laisser tranquille, alors qu'elle n'a fait qu'en petit ce que vous avez fait en très grand. Vous a-t-elle cherché noise pour votre extension dans l'Inde ? » C'est cette attitude décidée de l'Allemagne qui a fait avorter cette proposition de congrès dont nous ne serions peut-être sortis qu'humiliés ou avec une guerre européenne sur les bras. Non, je ne crois pas à Bismark une de ces haines basses dont on l'accuse. Il aurait pu trouver l'occasion de nous jouer un mauvais tour ; il ne l'a point voulu. Sans doute il est préoccupé d'une guerre de revanche que nous pourrions lui déclencher plus tard ; mais il nous voit occupés ailleurs et il aime autant cela. » 22 juillet 1881. Bernard Lavergne, p. 43.

lonnent. Un banquier nommé Siegfried et la famille du sénateur Gouin (sénateur inamovible — comme Macé — et marchand de locomotives) fondent la Compagnie Bône-Guelma pour prolonger en Tunisie le chemin de fer algérien. Une société marseillaise (Rouvier, député des Bouches-du-Rhône, ancien commis de la banque Zapheropoulos de Marseille, F. : M. : loge *la Réforme*, futur ministre du Commerce de Ferry, n'est pas loin) se crée pour acheter l'immense domaine de l'Enfida, d'où doivent partir de juteuses spéculations de terrain. Cambon, l'ancien secrétaire de Ferry, s'occupe de la Société des Eaux de Tunis où il va réaliser des bénéfices énormes. Floquet, le cousin par alliance, s'occupe des biens du général Mustapha qui sera tondu comme un mouton. Léon Renault, ancien préfet de police, député puis sénateur du centre gauche, ami de Gambetta dont il était l'espion, personnage trouble, fricoteur établi (79) participe avec Charles Ferry à la constitution du Crédit foncier tunisien. Tout cela grouille, grenouille, gratouille et magouille ; se pousse et se torpille tout à la fois ; intrigue, corrompt, arrose de pots de vin l'entourage du bey ; multiplie les démarches tordues et croisées, les entreprises de séduction et, quand elles échouent, quand s'éloignent les mirages dorés montés des sables, les menaces. Les engagements, souvent extorqués ou abusifs, ne sont pas tenus. On délègue Renault. Drumont écrit : « *On a publié le traité que Léon Renault était allé proposer cyniquement au Bey... Le Bey répond honnêtement : « Nous avons cent millions en tout d'or et d'argent dans la Régence, vous me proposez d'émettre pour cinq ou six cents millions d'actions : ou*

(79) « Nous avons vu le rôle joué par Léon Renault dans les affaires tunisiennes, nous le retrouvons comme administrateur d'une société en faillite : la Grande compagnie d'assurances. M. Beaugé, le syndic, relève dans la gestion les irrégularités les plus graves, une opération de quatre millions ne figure pas sur les livres, des dividendes fictifs ont été distribués. « La faillite, conclut le syndic, est due à l'inobservation des statuts et aux combinaisons inventées par plusieurs personnes pour s'enrichir aux dépens de la société. » Comment s'expliquer qu'un gouvernement qui portait ce titre de Gouvernement de l'*Ordre moral* le plus beau après celui de Gouvernement de l'*Ordre Chrétien* ait laissé un pareil personnage à la tête de la préfecture de police. » (Drumont, F.J., p. 542.) Ajoutons que Léon Renault fut impliqué dans le scandale de la Compagnie du Canal de Panama à laquelle des hommes politiques influents avaient fait accorder frauduleusement le droit à une émission de 700 millions de francs-or.

*vous dépouillez mes sujets en leur donnant du papier en échange de leur métal, ou vous volerez les Français auxquels je n'ai aucune raison d'en vouloir. »*

— *Soit ! Si tu le prends comme cela, réplique Léon Renault, on va te déclarer la guerre !*

— *La France, je le sais, est une grande puissance, elle fait parfois la guerre pour un coup d'éventail, mais elle ne la fait pas pour un coup d'agio.*

— *C'est ce qui te trompe... Tu vas avoir de mes nouvelles.*

*Tout cela, encore une fois, a été dit, prouvé, démontré jusqu'à l'évidence... » (80)*

Léon Renault ne bluffe pas. Entre la vallée de la Medjerda et le Constantinois vivent des tribus turbulentes, querelleuses, les Khroumirs. Montagnards, charbonniers, chasseurs, pilleurs, ne reconnaissent pas l'autorité du Bey. Ils ont attaqué et volé les naufragés de « l'Auvergne ». Ils franchissent facilement la frontière algérienne pour des rezzous brefs et dévastateurs dans le Constantinois. Ce sera le prétexte. Au printemps de 1881, Jules Ferry, président du Conseil, décide d'intervenir militairement. Beau de Loménie écrit : « *Ferry s'était laissé d'autant mieux convaincre qu'il avait un frère, Charles, mêlé à d'importantes affaires de banque et intéressé, entre autres, à la Banque Franco-égyptienne.* » Il ajoute : « *On s'était gardé en engageant la campagne de révéler à l'opinion quels intérêts étaient en cause. On avait parlé seulement de tribus pillardes, les Kroumirs, qui menaçaient notre frontière algérienne.* » (81) Une simple opération de police, en somme, où l'on dissimulera les pertes, les revers, l'impréparation d'une armée faite pour l'Alsace-Lorraine et dont la seule adaptation aux tâches nouvelles aura été la suppression des aumôniers militaires.

Le scénario vaut pour le Tonkin. Les Chinois remplacent les Khroumirs. Mais Ferry est toujours là. Beau de Loménie : « *En Tunisie nos troupes furent engagées sans plan et sans vues d'ensemble pour appuyer les spéculations financières de quelques gens d'affaires. En Indochine le jeu fut pareil. Les premières expéditions lancées par Ferry furent engagées pour soutenir les prétentions d'emprise économique sur le marché extrême-oriental, esquissées*

(80) Drumont, op. cit., T. I, 478.

(81) E. Beau de Loménie, op. cit., T. II (60).



*par une banque de fondation récente, la Banque d'Indochine, dont plusieurs administrateurs, Delessert, Demachy entre autres siégeaient aussi à la Banque franco-égyptienne aux côtés de Charles Ferry, le frère du président du Conseil. Ces banquiers n'osaient guère laisser trop nettement entrevoir l'étendue des charges militaires que pouvaient exiger leurs projets, d'autant moins que la situation politique européenne restait à plus d'un point de vue menaçante. En 1883, l'Europe avait appris la conclusion de la triple alliance entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie... » (82) Il n'empêche : « Ferry, poussé par les financiers, lançait des expéditions de plus en plus vastes tendant à une main-mise de plus en plus complète sur toute la péninsule indochinoise. Mais pour le vote des crédits militaires, pour la formation des corps de troupes nécessaires, craignant de soulever des oppositions, tiraillé comme il l'était à l'intérieur, il minimisait sans cesse, procédait par petits paquets, sans jamais avouer la vérité complète, et provoquait par là des défiances de plus en plus vives. » (83)*

Ici l'imposture et la friponnerie de Jules vont prendre une dimension d'exposition universelle. A la tribune il fait de magnifiques discours, drapé dans les plis sacrés du drapeau : *« C'est une affaire française et une question de patrie. Toutes les parcelles du domaine colonial de la France, ses moindres épaves doivent être sacrées pour nous. Est-ce que la République doit avoir une politique éphémère, de courtes vues, uniquement préoccupée de vivre au jour le jour ? Est-ce qu'elle ne doit pas, comme tout autre gouvernement, considérer d'un peu haut l'avenir des générations qui lui sont confiées, l'avenir de cette grande démocratie laborieuse, industrielle, commerçante dont elle a la tutelle ? Il ne s'agit pas de l'avenir de demain, mais de l'avenir de cinquante ou de cent ans, de l'avenir même de la patrie, de ce qui sera l'héritage de nos enfants. » (84)*

En ce qui concerne l'avenir « de cent ans », ce sont les héritiers directs de Ferry, les Noguères, Daniel Mayer, Cornec and Co qui ont répondu en dilapidant l'héritage.

En ce qui concerne le présent, « l'affaire française » qui était une question de patrie, je laisse Drumont répondre :

(82) *Id.*, p. 104.

(83) *Id.*, T. II, p. 105.

(84) Froment-Guieysse, op. cit.

« Tout à coup, M. Andrieux (84 bis) apporta à la Commission du Tonkin un document... Voici quel était le texte de ce papier :

PROJET DE CRÉATION

*d'une grande compagnie fermière de l'Etat de l'Indochine.*

*Article premier : — Le Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères (85), au nom de l'Etat concède à la Société française générale de l'Indo-Chine, représentée par M. XXX qui acceptent :*

*1° La concession pendant 99 ans de toutes les terres, forêts et mines vacantes de la Cochinchine, de l'Annam, du Tonkin et du Cambodge ayant un caractère domanial.*

*2° Le droit exclusif :*

*D'établir au Tonkin, dans l'Annam et le Cambodge, une Banque d'émission, de prêt et d'escompte jouissant des droits et privilèges conférés à la Banque de l'Indochine par le décret du 2 janvier 1875.*

*De construire et d'exploiter les voies ferrées... de créer et d'exploiter les lignes de transports maritimes et de navigation sur les voies fluviales.*

*3° Le recouvrement en espèces et en nature, conformément à la loi annamite, de l'impôt foncier... »...*

*« Toute la famille de Ferry prend part à la curée (c'est toujours Drumont qui parle). C'est M. Bavier-Chauffour, cousin de Jules Ferry et qui a épousé une nièce de M. Floquet, qui, après avoir dirigé sans succès une banque à Berne, est chargé d'aller représenter dans l'Extrême-Orient les intérêts de toute la tribu (86).*

(84 bis) Louis Andrieux (1840-1931), préfet de police (79-81), député, sénateur (invalidé), haut dignitaire de la maçonnerie, Vénérable de la loge *Le Parfait Silence*, membre du conseil de l'Ordre du Grand Orient. Serait le père de Louis Aragon (né en 97). A raconté dans ses mémoires comment il avait fondé une feuille anarchiste, *La Révolution Sociale*, abusant de la bonne foi de Louise Michel et de ses amis. « Donner un journal aux anarchistes c'était placer un téléphone entre la salle des conspirations et le cabinet du préfet de police. » Cité par H. Coston : *Dictionnaire de la politique française*.

(85) Jules Ferry, est-il besoin de le préciser.

(86) Drumont ajoute en note (p. 503) : « Nos généraux, du moins, ont manifesté leur répulsion pour ces vilains trafics, comme en témoignent les deux dépêches communiquées à la Commission du Tonkin, dans la

## JULES L'IMPOSTEUR

La *Correspondance radicale* a donné le texte du traité passé par M. Bavier-Chauffour avec la Cour d'Annam : « *M. Bavier-Chauffour, à qui sa qualité de parent du ministre créait une situation privilégiée, à pu acheter :*

- 1) *L'île tout entière de Ké-Bao, pour une période de cent ans : sol, sous-sol, au prix de 60.000 dollars (à 4,75 ) payable le 31 août 1886. Arrhes : 600 dollars.*
- 2) *Le bassin houiller de Hou Gae, dans la baie d'Along, au prix de 40.000 dollars pour la même période et payable comme précédemment. Arrhes : 400 dollars.*

*Au bout de cent ans, retour à l'Annam des concessions accordées, à moins de nouvelle entente avec les héritiers de M. Bavier-Chauffour ; en tout cas obligation à la cour de Hué de donner la préférence à ces derniers sur tous autres à égales propositions.*

*Est en outre concédé à M. Bavier-Chauffour le droit de construire des appontements, des quais, des voies ferrées, etc., de céder, transporter, vendre. » (87)*

Commentaire de Drumont, irremplaçable : « *Ces choses-là sont avouées de tous et ne choquent presque pas. S'il existait jadis des hommes publics qui fissent commerce de leur mandat, ils se cachaient, ils prenaient des précautions infinies, ils détournaient*

séance du 1<sup>er</sup> décembre 85 : « *Général de Courcy à Ministre Guerre : Reçois lettre ministre de la marine signée Rousseau. Il demande explications à propos de concessions de terrains à Bavier-Chauffour, à Queb-do et du bassin houiller de Hong-Gay. Je refuse de me mêler à ces tripotages. Général de Courcy. » Voici la réponse du ministre de la guerre : « *Au général Courcy » Je partage votre opinion sur l'affaire Bavier-Chauffour. Signé : Campenon. » Cela explique que le général de Courcy ait été rappelé et remplacé par Paul Bert qui est allé essayer de relever là-bas les affaires financières de l'opportunisme. »**

(87) Drumont, op. cit., 504. Dans Lavergne (op. cit. p. 183) on trouve cette note qui confirme le tripotage général : « *C'est à Thai-Nguyen que se trouveraient les mines de cuivre visées par la spéculation Dupuis. Parmi les « fondateurs » on trouverait les noms de Ballue, Chavanne, Jean David, Spuller, Hanotaux en ce moment secrétaire de Ferry. » D'où l'interpellation de Paul de Cassagnac le 10 juillet 83 : « *La guerre du Tonkin dérive des mêmes motifs que la guerre de Tunisie... Ce ne sont que des tripotages financiers... Il s'agit avant tout de concessions de mines aux républicains. »**

*la tête pour ne pas voir les billets de banque ou les paquets d'actions que des entremetteurs discrets comme la tombe feignaient, à la suite d'une audience, d'avoir oubliés sur le coin du bureau. Souvent même on n'osait pas procéder ainsi ; on attendait le jour de l'An pour envoyer à la fille du personnage qui s'était intéressé à vos affaires une belle poupée de chez Guoux et la poupée se trouvait par hasard avoir sur elle cinquante mille francs de diamants. Les diamants, autour d'une tabatière ou d'un portrait, couvrirent ainsi de leurs feux étincelants pas mal de compromis assez sales. » (88)*

*« Aujourd'hui, le trafic des consciences se fait ouvertement, franchement, cyniquement. On porte ces marchés chez les jurisconsultes, en les priant de les bien régulariser, afin de ne pas avoir de contestation on abrite ces turpitudes chez les notaires*

*Dont le vieux panonceau balance avec fierté  
Cent ans d'honneur héréditaire. » (89)*

On comprend mieux la fureur qui saisit la Chambre après les revers de Lang-Son, l'apostrophe de Clemenceau (« *ce sont des accusés de haute trahison que j'ai devant moi* »), le cri de Cassagnac (90) (« *Ce n'est pas une tribune, c'est un gibet* »), ou celui de Lockroy (« *Vous avez assez vécu du drapeau* »). On comprend mieux le dégoût et la fureur de Paris, massé devant les grilles de l'Assemblée et hurlant : « — A mort Ferry ! A la Seine ! », tandis qu'il s'esbignait par les jardins.

(88) Drumont, op. cit., p. 502.

(89) Drumont, op. cit., T. I, 503.

(90) Paul Granier de Cassagnac. Engagé volontaire en 70. Prisonnier à Sedan. Déporté en Silésie. Nombreux duels (en particulier contre Ranc). Député du Gers. Un des irréductibles de l'opposition bonapartiste. Il écrira dans son journal : « Nous ne sommes plus séparés par grand chose, impérialistes et royalistes. Les uns et les autres comprenons qu'il n'y a qu'un seul gouvernement possible : le gouvernement autoritaire. Car les royalistes fidèles aux traditions parlementaires deviennent de plus en plus rares, éclairés qu'ils sont par les lamentables résultats d'un régime absurde. » (12.X.85) Il était l'oncle de Saint-Granier, l'inventeur du radio-crochet.

## L'HOMME DE LA SITUATION

**J**E ne dis pas que la rapacité de Jules Ferry suffise à expliquer l'homme et sa politique — encore qu'il ait bâti sa fortune, celle des siens et celle de sa bande en cinq ans (91). Ses aventures coloniales ont aussi d'autres moteurs : l'exemple britannique — mais on revient à l'intérêt ; le souci de ne pas réveiller Bismark ; la peur du coup d'Etat militaire qui pourrait ramener les princes : le glaive menace moins au Tonkin qu'à Longchamp ; le hasard, l'engrenage, la mode d'une époque frivole que fait rêver l'exotisme

(91) Exactement en 67 mois. Du 30 janvier 1879 au 6 avril 1885, il aura été ministre durant 27 mois (cabinets Waddington et Freycinet) et président du conseil pendant 40 ministères Jules Ferry (du 28 septembre 1880 au 14 novembre 1881 et du 21 février 1883 au 6 avril 1885).

des horizons inconnus. Sans négliger un certain humanitarisme à la Gobineau : « *Pour lui (Ferry) les races supérieures ont un devoir impérieux vis-à-vis des races inférieures ; elles doivent se pénétrer de leur grand rôle de tuteurs vis-à-vis de ces multitudes humaines ; elles doivent les civiliser, au sens où l'on entendait ce mot en 1880, leur assurer la paix et la sécurité, la santé physique et la santé morale, leur apporter la justice et tout un programme de mise en valeur du pays.* » (92) Quelle noblesse ! On serait tenté d'être ému quand on a aimé la France coloniale *malgré* les Léon Renault et les Bavier-Chauffour. Tout cela existe. En politique il n'y a jamais une seule serrure aux portes. Mais certaines sont secrètes et tenues cachées. Quel historien de l'école laïque rappellera ce mot du républicain Rochefort, revenu d'exil pour découvrir ces expéditions coloniales multipliées par Ferry et dire : « *Je n'aperçois dans toutes les entreprises dont j'ai parlé que des hommes qui sont à Paris, qui ne songent qu'à faire des affaires et à gagner de l'argent à la bourse.* » (93) Quel Cornec, succédané ou successeur de, célébrant le fâcheux centenaire, osera rapporter ce mot du grand bonhomme de « l'école du peuple » : « *Pour moi, il n'y a pas de profit illégitime.* » (94) Voilà pourtant une phrase clé, une phrase projecteur. Elle éclaire d'un coup le fourbe et le révèle. Car on ne peut regarder agir Jules Ferry sans découvrir l'argent comme moyen et comme but. Ce qui explique pourquoi, par quels cheminements obscurs de l'âme et des passions, la famille Ferry est aujourd'hui alliée à la famille Oustric. Bon sang ne saurait mentir (95).

Deux histoires pour achever cet édifiant tableau. Celle de la grève d'Anzin, d'abord. En 1884, la Compagnie Charbonnière

(92) Froment Guieysse, op. cit., p. 36.

(93) Beau de Loménie, op. cit., p. 64.

(94) Beau de Loménie, op. cité, T. II, p. 99 (Discours de Ferry à la Chambre des Députés).

(95) Charles Ferry eut un fils Abel dont la femme devenue veuve, épousa le banquier Oustric, qui connut une certaine notoriété avant la guerre, entre Mme Hanau et Staviski. La fille de Mme Abel Ferry, Freinette Ferry, épousa en première noce le fils de Le Troquer, des ballets bleus, et en seconde Edgard Pisani. Rien que du beau linge. A noter que Freinette se faisait passer pour la petite-fille de Jules — qui n'avait pas eu d'enfant — alors qu'elle n'en était que la petite-nièce. A moins que... Mais ce serait trop beau. Et l'on nous accuserait de médisance.

d'Anzin, doyenne des compagnies charbonnières, est en difficulté. Depuis le début du siècle, grâce « *aux concessions accordées arbitrairement aux amis du pouvoir* » (96) par les régimes successifs, elle a réalisé des bénéfices considérables, dont ont profité les actionnaires. Voici la crise. Les commandes diminuent. Les recettes baissent. Les actionnaires s'alarment. Ils se souviennent des dividendes touchés et qu'ils ont dus au terrible travail des mineurs et aux richesses du sous-sol national. Lequel appartient à tous. En principe. Le spectre d'une année sans profit les épouvante. Il faut diminuer les frais. Il faut faire payer les pauvres. On licencie donc certaines catégories d'ouvriers. Les plus vieux. Normal. Ça dégraisse. Le rendement l'exige. En outre le salaire des autres sera amputé.

Les mieux payés gagnaient alors 3 frs 50 par jour pour dix heures de travail. Ce n'était pas le Pérou. A ce tarif-là un mineur aurait mis vingt ans pour s'acheter la maison acquise rue Saint-Georges par Charles Ferry en quelques mois de ministère fraternel. Et encore à condition d'échapper au grisou, à la silicose et de ne manger, ni boire, ni se vêtir, ni se loger durant ce laps de temps. Ce qui est beaucoup demander, même au nom de l'épargne salvatrice, à un prolétariat, fût-il entraîné à se contenter de peu.

Les mineurs refusent les licenciements et la diminution des salaires. Les mines ferment. La compagnie rompt la discussion. Le conflit dure, et durcit. C'est la misère dans les corons ; et la haine. Des parlementaires s'émeuvent. Pas seulement d'extrême-gauche ; d'extrême-droite aussi, comme Albert de Mun. Ils demandent l'arbitrage du gouvernement. La Compagnie proteste. Cette intervention serait inacceptable. Elle trahirait le « libéralisme ». Jules Ferry, président du Conseil, approuve. Il dépêche à la tribune son ministre des Travaux publics, David Raynal, dont on dira deux mots tout à l'heure. Et David Raynal déclare :

— « *L'Etat ne doit pas intervenir dans la question des salaires... Ce serait une flagrante usurpation.* » (97)

Evidemment. On risquerait d'être obligé de donner tort à la Compagnie. Ce que Jules Ferry ne veut ni ne peut faire. Car son protégé et favori, sa caution de droite, dont il a fait un

(96) Beau de Loménie, op. cit., p. 95.

(97) Beau de Loménie, op. cit., p. 98.

secrétaire d'Etat, le nommé Jean Casimir-Périer, futur président de la République, est l'administrateur le plus important de la Compagnie Charbonnière d'Anzin. Forte du soutien de l'Etat, elle ne négociera pas. Les licenciés resteront licenciés. Les salaires seront diminués. Les mineurs retrouveront la fosse plus pauvres que devant et ne trouvant pas à la République de M. Ferry les attraits qu'elle avait pour Casimir-Périer.

Un jour Jaurès rencontre le vainqueur d'Anzin.

— Mais enfin Ferry, demande-t-il, quel est votre but ?

— Mon but est d'organiser une société sans dieu et sans roi, répond Ferry.

— Mais non sans patron, dit Jaurès (98).

Plus compliquée dans son tricot, la seconde histoire est comme la première riche d'enseignements et de morales. En 1883, à la suite des échecs successifs des gouvernements de Gambetta (un mois et demi), Freycinet (six mois), Duclerc (six mois), Fallières (trois semaines), Jules Grévy demande à Ferry de former un cabinet « d'Union » susceptible de résoudre deux difficiles problèmes, à première vue sans rapport, qui firent capoter ses devanciers : le problème des Princes et celui des chemins de fer.

Une proposition de loi explosive a été déposée sur le bureau de la Chambre. Elle demande l'expulsion immédiate de France des familles de tous les princes prétendants au trône et exige que ceux qui possèdent un grade militaire soient rayés des cadres de l'armée. Cette proposition de loi est l'œuvre de Charles Floquet, l'oncle par alliance de Ferry. Elle est soutenue par les membres de l'Union Républicaine et de la Gauche Républicaine, les Gambettistes sans Gambetta, qui vient de mourir. Mais elle trouve une forte opposition à l'extrême-droite, à droite, chez les Bonapartistes, chez les Orléanistes même ralliés et au Sénat jusqu'au Centre Gauche dont le président, Léon Say, un homme très habile, tire les ficelles. Non seulement cette loi n'a aucune chance de passer, mais elle les a toutes de faire éclater le ministère tout neuf, au grand dam de Grévy, un peu plus congestionné encore que d'habitude et qui a déjà assez de soucis avec son gendre.

Le second sujet de discorde qui enflamme les passions et qui exaspère les intérêts contrariés, est fourni par les Chemins de fer.

(98) Jaurès : Discours parlementaires, Vol. I, préface, p. 29.



Les tronçons existants sont exploités par des compagnies, au terme d'un accord provisoire. Ces compagnies pressent le gouvernement pour qu'il devienne définitif après quelques modifications, à leur avantage, on s'en doute. Sans entrer dans les détails, le projet qu'elles proposent revient à exiger de l'Etat qu'il assume les déficits quand les compagnies empochent les bénéfices. Dans les couloirs de la Chambre, la rumeur s'enfle : « — Si le gouvernement cède, c'est la capitulation complète. »

L'extrême-droite et l'extrême-gauche y sont opposées. Désorientés par la disparition du borgne tonitruant, les Gambettistes également, mais avec des nuances, des éclats de voix intransigeants que prolongent des arrière-pensées plus subtiles. Au Sénat et dans la presse Léon Say distribue avec un égal bonheur les sophismes et les promesses. Dans la galerie républicaine, sous les lustres et les ors, c'est encore une belle figure que celle de ce Léon Say, économiste et protestant comme grand-papa (il est le petit-fils de Jean-Baptiste), franc-maçon distingué (Grande Loge Symbolique Ecossaise) (99), homme des Rotschild qui l'ont nommé au Conseil d'Administration des Chemins de fer du Nord où il siège auprès des barons Alfred, Alphonse, Arthur et Nathaniel. Il dirige également « Les Débats », en compagnie de Raffalovitch, un personnage étrange, venu d'ailleurs, qui ne sait pas comment s'écrit un journal mais n'ignore rien de l'abominable vénalité de la presse. Léon Say est l'auteur d'une formule qui se passe de commentaire : « On ne résiste pas à la force mystérieuse des finances, même quand on est Napoléon. » Comme Jules n'est pas Napoléon, l'idée de résister n'effleure même pas Ferry. Il se contente d'être malin. Il échafaude un stratagème de bourgeois vicieux : acheter la peau des princes avec les rails des trains. A Léon Say et aux Orléanistes ralliés, il dit :

— Ne m'embêtez pas avec les princes... D'ailleurs je ne vous demande même pas un vote favorable où vous vous déjugeriez. Je prendrai un décret que vous regretterez publiquement avec émotion et dignité mais sans pousser plus loin l'hostilité. En contrepartie, je ferai passer le projet des compagnies. Et vous savez, l'avenir dépasse le passé.

Aux Gambettistes, Ferry retourne la proposition comme une chaussette.

(99) Saint-Pastour, op. cit., p. 178.

— Vous avez gagné, dit-il. J'ai imposé l'expulsion des princes aux féodaux. C'est une grande victoire républicaine. Les traîneurs de sabre et leurs créatures vont devoir rabattre leurs caquets. Mais en retour ne m'embêtez pas avec les compagnies. Après tout le protocole ne court que sur quinze ans. Ne détruisez pas l'effet de mon décret sur les princes par une opposition systématique qui pourrait ruiner le crédit du gouvernement. Vous n'y perdrez pas...

De l'astuce, encore de l'astuce, toujours de l'astuce et la République est sauvée. Ferry appuie son discours d'une ambassade bien choisie. Celle de son ministre des Travaux publics qui fut également celui de Gambetta. Il s'appelle David Raynal. C'est un affairiste bordelais, juif et franc-maçon (Loge L'Anglaise, n° 204) (100). En 1883, sur le Bottin de Bordeaux, on trouvait la note suivante : « *Astruc (Fernand) et Raynal (David) agents maritimes et transitaires, commissions, consignations, agence de transit de la Compagnie de Suez, sardines à l'huile et à la tomate pour l'exportation, rue Vauban 10.* » Raynal est également importateur de charbon. De ce charbon que l'on brûle dans les chaudières des locomotives. Vous comprenez ? Bref, le 23 février 1883, un décret paraît à l'Officiel qui met en non-activité par retrait d'emploi le duc d'Aumale, général de division, le duc de Chartres, colonel de cavalerie et le duc d'Alençon, capitaine d'artillerie. Ce décret est signé : Jules Ferry.

En juillet de la même année, après un débat houleux où « *la corruption par les féodalités financières* » est dénoncée par Madier de Monjau, la loi qui donne totale satisfaction aux Compagnies est votée. Cette loi est signée Jules Ferry.

Tel est l'homme de la situation que Grévy chargea de réduire l'école catholique en esclavage et d'instaurer l'école laïque, l'usine à fabriquer des électeurs républicains.

(100) Saint-Pastour, op. cit., p. 171.

## LE COUP DE L'ARTICLE 7

**L**E 5 janvier 1879, 82 sièges de sénateurs étaient à pourvoir. Les républicains en conquièrent 66. Les voici maîtres des deux assemblées. Mac-Mahon reculait depuis six ans sur des positions pas toujours préparées à l'avance. Aujourd'hui le trouve acculé. Il n'a cessé de se soumettre sans que sa soumission soit jamais estimée suffisante. Il n'imagine rien d'autre que de se démettre.

*« Mac-Mahon avait toutes les qualités de sa race sur le champ de bataille, il en eut tous les défauts au pouvoir, écrit Drumont. Il fut invraisemblablement grotesque comme Président, se laissa chasser d'une position inexpugnable, ne parvint jamais à rien comprendre et finit par capituler honteusement devant quelques*

*avocats qui tremblaient dans leur peau chaque fois qu'il cherchait son mouchoir, croyant qu'il allait saisir son épée.* » (101)

Gambetta, Ferry et les autres réclamaient la tête des chefs d'armée qu'ils ne trouvaient pas assez républicains. Mac-Mahon refusait. Mais pour ne pas les révoquer il s'en va, les livre à son successeur et les perd.

Le cardinal de Bonnechose tente une ultime démarche. Il court à l'Elysée. Il exhorte le Maréchal.

— Rien n'est perdu. Congédiez la Chambre pour un mois. Appelez auprès de vous vos généraux et d'abord les plus menacés. Formez un cabinet d'action... (102)

Ce dernier conseil paraît particulièrement judicieux. Le premier ministre en exercice, M. Dufaure, court allègrement sur ses 81 ans. Libéral, respectueux du parlement, excellent homme au demeurant, il gouverne comme on danse le tango : un pas en avant, deux en arrière. En 1879 on ne dansait pas le tango. Mais on hésitait, déjà.

Le Maréchal écoute en silence. On dit de lui : un fourbe qui ne parle jamais mais qui ment toujours. Cette fois encore il ne répond pas. Mais sa décision est prise : il s'en va. Le 30 janvier 1879 il démissionne, avant midi. Le soir même son remplaçant est élu. Heureuse époque. Les campagnes électorales ne traînaient pas.

Par 563 voix sur 713 votants Jules Grévy devient président de la République. C'est un avocat médiocre, marié à la fille d'un cabaretier. Amateur de bonne chère, très adroit au billard, la politique l'a enrichi. « Il abomine les prêtres et les rois. » Il appartient à la Franc-Maçonnerie (103) (Loge : La Constante Amitié). Son élection provoque donc l'allégresse. Le 31 janvier, la *République française* écrit : « Depuis hier nous sommes en République. » Et *La Révolution* : « Ce qui s'est accompli hier à Versailles est plus que le remplacement d'un homme par un autre : c'est la fin d'un système et l'inauguration d'un gouvernement nouveau. C'est

(101) Drumont. op. cité p. 433.

(102) Lecanuet. L'Eglise de France sous la troisième république. T. II p. 16.

(103) Grévy est le premier président franc-maçon. Ce ne sera pas le dernier. Avec lui on en compte 5 : Félix Faure, Millerand, Doumergue et Doumer.

*une révolution légale... La République des Républicains va commencer.* » (103 bis)

Naturellement Mac-Mahon félicite son vainqueur, le premier président franc-maçon de France ; lequel, depuis 1873, n'a pas manqué une occasion de le ruiner. On n'est pas plus niais.

Grévy lui ne s'attarde pas à ces fariboles héritées de l'Ancienne France. On piaffe dans les Loges. La fin des couvents préparée depuis dix ans par les convents mais retardée par l'Assemblée des ruraux, par l'Ordre Moral, par Mac-Mahon lui-même, le temps est enfin arrivé qui va permettre de la réaliser. Le premier cabinet de la présidence Grévy, le cabinet Waddington, témoigne de cette volonté. Sur les dix ministres qu'il assemble, cinq sont protestants (Le Royer, Léon Say, Waddington, Jauréguiberry, général Gresley. Chez Juliette Adam, M. de Laspeyrie dit : « C'est la revanche de la Saint-Barthélémy »). Sept sont maçons. Ceux-ci occupent les ministères-clés. Charles Lepère est à l'Intérieur et aux Cultes ; Le Royer et Goblet (secrétaire d'état) à la Justice ; Léon Say aux Finances ; le général Gresley à la Guerre ; Tirard, vénérable de la Loge « Le Parfait Silence », au Commerce ; et, enfin, à l'Instruction publique (et aux Beaux-Arts), l'homme de la situation, Jules Ferry, qui fait la liaison : maçon il est marié civilement à une protestante. Un homme des Lumières à chaque poste. Tout est en place pour le quadrille des enfants de la Veuve. La République des républicains va effectivement pouvoir commencer.

On connaît son mot d'ordre. C'est Gambetta qui le lui a donné, le 3 mai 1877, en criant à la tribune de la Chambre : « Le cléricalisme voilà l'ennemi. » (104) Dans la guerre religieuse qu'il annonce, le ministère de l'Instruction publique est essentiel. Ferry ne le doit pas à ses compétences. Un orfèvre, M. Francisque Bouillier, ancien inspecteur de l'Instruction publique, ancien directeur de l'Ecole Normale Supérieure, membre de l'Institut, porte sur lui un jugement sans complaisance. Dans son *Université sous M. Ferry* on peut lire : « *Je ne pense pas qu'en aucun temps, malgré tous les hasards de la politique et toutes les intrigues parlementaires,*

(103 bis) M. François Mitterrand devait y penser quand il déclarait après sa victoire : « la République a retrouvé son authenticité. » (Conférence de presse du 23 septembre 1981).

(104) Le mot est en réalité d'Auguste Peyrat, ancien séminariste, sénateur, journaliste, qui écrivit : « Le cléricalisme, c'est là l'ennemi » (Tavernier. Cinquante ans de politique. Ed. Spes ; p. 224).

*l'université ait jamais vu arriver à sa tête un ministre qui lui fut aussi complètement étranger et plus ignorant de toutes choses en matière d'instruction publique. » (105) Sa promotion il la doit à son « ardeur irréligieuse qui, alors (comme aussi longtemps après) passait pour tenir lieu de tout. Il ambitionnait de conduire la grande entreprise qui avait pour but de porter à la foi une atteinte mortelle. Il s'offrit. Il fut, non seulement accepté et soutenu, mais, en outre, il bénéficia d'honneurs spéciaux, d'une introduction solennelle et même tout à fait exceptionnelle... Quelle passion lourde, ardente, indomptable il mit au service de la propagande et de la révolution irréligieuses ! Personne n'a raconté comment cet homme qui appartenait à une famille catholique était devenu de bonne heure obsédé d'athéisme. Jusque dans ses lettres intimes, Jules Ferry éprouvait le besoin de se déclarer athée et se plaignait de ne pouvoir l'être complètement dans ses discours publics. Il enrageait d'avoir pour électeurs des républicains qui allaient à la messe et qui faisaient des processions. Lui-même l'a dit. Il trouvait aussi que bon nombre de ses amis politiques étaient de pitoyables libres-penseurs. Dès 1871 et plus tôt encore il aurait, de tout son cœur, voulu abolir le Concordat. Mais force lui était d'attendre que la France fût préparée à faire ou à laisser faire cette réforme. Jusque-là, quelle œuvre du même genre entreprendre ? La laïcisation de l'enseignement ; laïcisation décidée et préparée dans les Loges Maçonniques. Et voilà comment Jules Ferry, ayant fait offre de service, reçut de la Maçonnerie une investiture solennelle ». (106)*

Après la dislocation du cabinet Waddington, si Ferry se succède à lui-même dans les deux cabinets Freycinet, s'il occupe ce même ministère de l'Instruction publique dans les deux ministères qu'il va présider c'est que la Franc-Maçonnerie l'a choisi et imposé. Il y a d'ailleurs un signe qui ne trompe pas. A partir de Grévy, jusqu'à la guerre de 1914 les ministres de l'Instruction publique seront presque tous francs-maçons : après Ferry : Paul Bert, Goblet, Spuller, Lockroy, Bourgeois, Dupuy, Combes, Bienvenu-Martin, Briand, Doumergue, Maurice Faure, Théodore Steeg, Viviani. Quand ils ne sont pas maçons, le président du Conseil l'est (107).

(105) *L'Université sous M. Ferry* — Avertissement p. IV.

(106) Tavernier « Cinquante ans de politique » p. 200-201.

(107) A cinq exceptions : Fallières, Ribot, Waldeck-Rousseau, Poincaré, Barthou.

En 1879 Ferry est aux yeux de la maçonnerie l'homme capable de changer le cœur de ce vieux peuple monarchiste et chrétien, en réalisant les trois points (évidemment) du programme fixé par Gambetta en septembre 1878. Première étape : dissolution des congrégations. Seconde étape : laïcisation de l'enseignement. Troisième étape : séparation de l'Eglise et de l'Etat. Afin « non seulement d'affirmer la République mais de la fonder sur des bases solides » et, selon le mot de Léon Bourgeois (108) : de « *substituer à l'esprit de l'Eglise l'esprit de la Réforme, l'esprit de la Révolution, l'esprit de la République* ».

L'entreprise n'est pas mince. Pour la mener à bien il faut de grandes vertus et des vices supérieurs. Ferry les possède, on va le voir bientôt : précis, volontaire, acharné et sans scrupules ; passionné et froid ; dissimulé, retors, et brutal ; tenace, avec le goût du travail et capable de toutes les roueries, de tous les subterfuges pour conduire à son terme la tâche commencée.

Il possède également l'avantage d'un plan préparé de longue date. La rapidité de la manœuvre en est la preuve. Le ministère Waddington se présente devant la Chambre le 6 février. Le 15 mars Ferry dépose sur le bureau de l'Assemblée deux propositions qui sont des défis et qui cachent un piège.

Le premier de ces projets modifie le conseil supérieur de l'Instruction publique et les conseils académiques. Sous le prétexte de préférer « les compétences aux influences sociales » Ferry évince les évêques des premiers et les religieux enseignants des seconds.

Le second projet se présente comme une réorganisation laïque de l'enseignement supérieur. L'article 1 supprime les « jurys mixtes » qui permettaient aux étudiants des universités libres de se présenter, pour l'obtention des grades universitaires, devant des professeurs qui ne provenaient pas tous des universités d'Etat. Désormais, seuls les professeurs d'Etat feront partie des jurys. L'article 4 interdit aux établissements libres de prendre le nom d'universités et de donner à leurs diplômes les noms de baccalauréat, licence ou doctorat.

(108) Léon Bourgeois. Pape et philosophe du radicalisme. F. : M. : Loge « La Sincérité ». Dans son ministère (95-96) la concentration maçonnique sera plus grande encore que dans celui de Waddington : 9 F. : M. : dont à l'Instruction publique et aux Cultes, le féroce petit père Combes, Loges « les Amis Réunis » et « La Tolérance et l'Etoile de la Saintonge réunies ».

L'article 8 statue que seule une loi pourra reconnaître d'utilité publique un établissement libre. Tout cela est connu. En 1876 ces mêmes textes avaient été repoussés par le Sénat. Mais la Droite y dominait. Tel n'est plus le cas. Ferry revient donc à la charge et profite de son avantage pour aller plus avant. C'est là qu'apparaît la fourberie. Dans cette loi limitée à l'enseignement supérieur il glisse un article vicieux, le fameux article 7, qui vise également le primaire et le secondaire.

Cet article 7 est ainsi rédigé : « *Nul n'est admis à diriger un établissement public ou privé, de quelque ordre qu'il soit ni à donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation non autorisée.* »

Le but est bien cadré. L'enseignement privé (1.600.000 élèves ; un garçon sur cinq ; une fille sur deux) est essentiellement donné et dirigé par des congrégations non autorisées. C'est-à-dire des congrégations que la Révolution avait mises hors la loi républicaine (Liberté ; égalité ; fraternité) et bannies, mais qui sont revenues depuis, tolérées sans avoir jamais été officiellement reconnues.

La plus célèbre d'entre elles est la Compagnie de Jésus. C'est elle que Ferry veut atteindre et détruire. Il ne s'en cache pas :

— La Compagnie de Jésus non seulement n'est pas autorisée, mais elle est prohibée par toute notre histoire, dit-il. Il faut fermer ces maisons où l'on tient école de contre-révolution, où l'on apprend à détester et à maudire les idées qui sont l'honneur et la raison de la France moderne (109).

Peu lui importe qu'elles aient formé Condé, Descartes, Bossuet, Bourdaloue, Molière, Voltaire, saint François de Sales, Richelieu, Rohan, Villars, Lamartine et combien d'autres que toute notre histoire n'a pas prohibés. Peu lui importe même que ces fils de l'obscurantisme aient parfois quitté l'école de la contre-révolution pour celle de la révolution. L'essentiel c'est d' « écraser l'infâme ». L'article 7 le touche de plein fouet. S'il est voté il ne reste plus grand chose de l'enseignement privé en France. Il ne reste plus rien du tout de l'enseignement français dans le monde. Celui-ci se trouve dans sa totalité dispensé par les congrégations maudites : Jésuites, Lazaristes, Oblats de Marie Immaculée, Pères du St Esprit, Pères Blancs, Missions africaines de Lyon, Maristes,

(109) Chastenet. op. cit. T II p. 72.



## JULES L'IMPOSTEUR

Pères de Picpus, Dominicains, Capucins, Franciscains, Sulpiciens, Frères enseignants essaimés dans 13.000 écoles, 124 collèges, 2 universités et 304 orphelinats. L'article 7 les balaye.

— Vive l'article 7, clame le F. : M. : Paul Bert à la fin d'un banquet de vigneron, auquel assiste un autre F. : M. :, le frère Charles Lepère, ministre de l'Intérieur et des Cultes. Je bois à la destruction du phylloxéra... Le phylloxéra qui se cache sous la vigne et l'autre... le phylloxéra que l'on cache avec des feuilles de vigne. Pour le premier nous avons le sulfure de carbone ; pour le second, l'article 7 de la loi Ferry ... Quand nous aurons l'article 7 nous l'essaierons... Mais s'il ne répond pas à notre attente nous n'hésiterons pas à chercher un insecticide plus puissant pour sauver la France (110).

## LA REPUBLIQUE DICTATORIALE

**L**A stupeur passée, les catholiques essayent d'organiser la riposte. Le 20 mars, le cardinal Guibert se rend à l'Elysée. Il y découvre un Grévy contrit, qui avoue son impuissance.

— Je n'y puis rien, dit le président de la République. Il m'est souvent fort difficile de faire accepter mon opinion par le conseil des ministres, et à plus forte raison par la majorité parlementaire (111).

(111) Lecanuet. « L'Eglise en France sous la Troisième République ». T II p. 20.

## JULES L'IMPOSTEUR

Ce n'est qu'une attitude. Devant ses amis le joueur de billard tient un propos différent. Bernard Lavergne note dans son journal :

« Avant notre conversation politique en tête à tête, Grévy causant avec M. Périvier, premier président de Besançon, républicain éprouvé et magistrat éminent, en vint à donner les motifs saisissants qui nous empêchaient de permettre aux congrégations non autorisées d'enseigner. Il nous raconta l'entretien qu'il avait eu sur ce sujet avec le cardinal Guibert, archevêque de Paris. Voici la conversation :

L'ARCHEVÊQUE : *Je viens vous porter mes doléances et mes peines : on traite bien sévèrement et bien illégalement nos sociétés religieuses.*

GRÉVY : *Puisque vous portez le terrain sur la légalité, Monseigneur, voulez-vous que nous examinions à ce point de vue ce qui a été fait ?*

L'ARCHEVÊQUE : *Volontiers.*

GRÉVY : *Aucun pays, n'est-ce pas, ne souffre chez lui des associations qu'il n'a pas autorisées ? Au point de vue de la loi vos sociétés n'existent pas. On ne leur accorde aucun droit civil, ni civique. Un Chinois viendrait à Paris avec la prétention d'enseigner qu'il ne le pourrait pas. Vos sociétés n'existent pas.*

L'ARCHEVÊQUE : *Mais ceux de ses membres qui enseignent le font comme de simples citoyens, non comme membres d'une association.*

GRÉVY : *Voyons, Monseigneur, entre nous, puisque nous sommes en tête à tête, est-ce que, quand je vois cinq ou six jésuites réunis pour enseigner, est-ce la Société qui enseigne, oui ou non ?*

Grévy conclut : « Je le tins « capot » tout le temps, sans un mot de réplique. » (112)

L'expression, empruntée aux salles de jeu et de billard (« faire capot » signifie : battre un adversaire aux cartes sans lui permettre de réussir une levée) révèle l'agressivité du faux-jeton, formé à la Loge « La Clémence Amitié ». Seulement Grévy donne le change et pas seulement à ses adversaires. Jules Simon s'y laisse prendre. Franc-maçon mais déiste, et donc en porte-à-faux, le Grand Orient ayant radié depuis 1877 toute référence au Grand Architecte de

(112) B. Lavergne. op. cit. p. 67.

l'Univers (113), Jules Simon est hostile à l'article 7. « Comme le président de la République » déclare-t-il au *Figaro* : « *M. Grévy est absolument hostile aux lois Ferry ; il les trouve abusives, impolitiques et dangereuses. Il l'a dit devant moi, et devant plusieurs de ses amis. C'est ce qui m'a fait agir comme vous l'avez vu. Je me suis fait l'interprète de M. Grévy et de tous les hommes qui ont confiance dans son bon sens et sa droiture.* » (114)

Si averti qu'il soit du marécage républicain et de ses fourberies, Jules Simon se met le doigt jusqu'au coude dans l'œil du triangle. Il en aura la démonstration quelques mois plus tard. Il verra en effet Grévy, cet homme de droiture et de bon sens, hostile aux lois Ferry, soutenir celui-ci dans ses excès les plus furieux.

Dans cette confusion savamment entretenue la chaleur monte chacun se raidit. Au nom de Léon XIII, Mgr Czacki conseille la prudence et la modération. Le cardinal Guibert réplique, du ton le plus vif :

— C'est le point de vue du nonce ; il est diplomate. Nous, nous sommes des évêques. Notre devoir est de défendre le peuple. Et, puisque pour le défendre, il faut parler, nous parlerons (115).

Et ils parlent en effet. Mgr Freppel, évêque de Tours, vole au secours des Jésuites :

— Un ordre essentiellement étranger, celui qui a eu pour berceau la ville même de Paris ? Qui plus qu'aucun autre s'est identifié pendant des siècles avec la vie et l'éducation nationale et dont les chefs-d'œuvre sont une des gloires de l'éloquence française, sans compter qu'il n'est pas une partie du sol français qui ne porte les traces de son génie et de son activité ! Nous regrettons profondément que de pareilles assertions, auxquelles l'histoire donne le plus éclatant démenti, soient venues se placer sous la plume d'un ministre du gouvernement français (116).

Mgr Fava, évêque de Grenoble, dénonce le projet de Loges maçonniques de décatholiciser la France :

(113) « Et interdit ce statut qui disait obligatoire « la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme ». » Chastenet op. cit. T. 1 p. 200.

(114) *Le Figaro*. 9-IX-79.

(115) Lecanuet. T II p. 21.

(116) Lettre de l'évêché de Tours aux députés, 24 mars 1879.

— « Ils disent qu'ils laisseront en paix le clergé séculier, qu'ils n'en veulent pas à la religion, ne les croyez pas. Après avoir proscrit les Jésuites, ils proscrireont les autres religieux ; puis viendra le tour du clergé. »

C'est très exactement le plan de Ferry et de Paul Bert, qui ne se séparent que sur des problèmes de dates et de mesures prioritaires. Le premier déclare : « *La République est perdue si l'Etat ne se débarrasse pas de l'Eglise, s'il ne désenténèbre pas à tout jamais l'esprit français du dogme* » et le second : « *Les Jésuites expulsés, et la loi nous permet de le faire en 24 heures, le pays sera calmé ; or, si nous attendons quelque temps avec patience, ce sont toutes les congrégations que nous expulserons à la fois. Les congrégations expulsées, le clergé séculier qui les déteste sera dans nos mains, nous en ferons ce que nous voudrons.* » (117) Mgr Fava n'exprime donc que l'exacte vérité. Le F. : Lepère, ministre des Cultes, se croit pourtant autorisé à lui adresser un blâme et à déclarer « d'abus » Mgr Forcade, archevêque d'Aix, parce qu'il raille « ces ardents démagogues, en train de devenir les pires ennemis de la liberté » (118).

Ces textes qui circulent, ces manifestations qui jaillissent, ces pétitions qui circulent (1.500.000 signatures recueillies à la fin de mai) exaspèrent Ferry. A Epinal, il déclare :

— Reculer devant les congrégations prohibées, ce serait leur céder la place à jamais. Ce serait sceller, dans la société moderne, la pierre du tombeau.

Il redouble ses coups, inaugurant la longue série des mesures anticatholiques qu'il va prendre durant son pouvoir : suppression des lettres d'obédience (qui tenaient lieu de capacité) accordées aux institutrices congréganistes (20 mai 1879), reprise du projet de loi Naquet sur le divorce (juin 1879), suppression de l'aumônerie militaire (juillet 80), création des lycées de jeunes filles dans le but (avoué par l'instigateur, le F. : M. : protestant Camille Sée) d'enlever à l'Eglise l'éducation des femmes (décembre 80), laïcisation de l'enseignement (1881 et 1882).

L'article 7 est adopté par la Chambre (333 voix contre 164) le 9 juillet. Quoique le vote du Sénat paraisse une formalité Ferry

(117) Juliette Adam. op. cit. p. 152.

(118) Lecanuet. op. cit. p. 23.

ne ralentit pas pour autant son effort. Il court la France pour y combattre la résistance catholique. Les pétitions approchent maintenant les deux millions de signatures. Des incidents éclatent un peu partout. Au lycée Fontanes pour la remise des prix, c'est le scandale. Ferry a tenu à présider la cérémonie. On appelle le lauréat du premier prix d'honneur, admis premier à l'Ecole Normale Supérieure.

— M. René Doumic.

Le jeune René Doumic se lève :

— Je refuse de recevoir mon prix des mains de M. Jules Ferry, dit-il.

Et il crie :

— Vive le roi !

Des réunions fiévreuses se tiennent un peu partout. A Paris, au Cirque d'Hiver, Albert de Mun est acclamé par la foule. M. Chesnelong à Tours, M. de Belcastel à Bordeaux, M. Depeyre à Limoges connaissent le même enthousiasme.

Contre cette résistance, Ferry s'agite, se multiplie, prêche son article 7. Ses discours des mois d'août et septembre 1879 forment un chapitre important de ses œuvres. Il parle partout : au concours général, au congrès pédagogique, aux distributions de prix des associations philotechnique, polytechnique, etc. A Toulouse, les Loges enfiévrées l'accueillent, toutes bannières, sautoirs, tabliers, médailles, distinctions et décorations dehors. On le remercie « pour la lutte difficile qu'il soutient contre les éternels ennemis de la société civile ».

Perpignan le trouve lyrique, plein d'emphase :

— Je me dévouerai à cette grande cause, m'élevant au-dessus des haines que j'ai soulevées. Je leur opposerai ma poitrine parce que je suis défendu par le suffrage universel. Aussi je ne crains pas de crier avec vous : vive l'article 7, car l'article 7 est un symbole et un drapeau.

A Béziers :

— De la Gironde au pied des Pyrénées, au seuil de la Catalogne j'ai trouvé dans la bouche de tout le monde et jusque sur les lèvres des petits enfants ce cri : vive l'article 7.

A Lyon :

— La France crie : vive l'article 7 comme elle criait en 1848 :

vive la réforme ! Elle ferait une révolution pour l'obtenir. Que les Pères conscrits le sachent bien ! Quant au gouvernement, il est uni, n'a jamais varié, ne variera pas et ne transigera pas sur la loi dont j'ai pris l'initiative (119).

Ce n'est qu'un mensonge de plus. Waddington regrette cet acharnement et cette fureur. Le 24 décembre 1880 l'article 7 arrive en discussion au Sénat. Avec la majorité nouvelle on s'attendait à quelques passes d'armes à la tribune et à un vote favorable mais tout de suite la bataille est acharnée. L'opposition fait bloc. Elle compte de grands orateurs. M. Buffet attaque en posant la question : qu'est-ce qu'un clérical ? (120)

— Un homme est né dans la religion catholique ; il en remplit jusqu'à un certain point les devoirs, il ne se marie pas civilement ; il assiste à la messe ; à sa mort il fait appeler un prêtre et il est enterré religieusement : c'est un catholique. On l'appellera même un catholique sincère, un catholique non fanatique. Celui-là n'est pas un clérical. Mais un catholique s'avise de croire que ce qu'il va chercher dans l'église, quand il s'y rend, c'est la règle de sa vie, la force de supporter le poids, les labeurs de l'existence, la force nécessaire pour livrer sans défaillance le combat imposé à tout homme ; et si, pénétré de ces sentiments, il se dit qu'étant père de famille, il ne lui suffit pas de ne pas abjurer sa foi, qu'il doit veiller à transmettre à ses enfants ce dépôt sacré, ce bien plus précieux à ses yeux que tous les autres, qu'il doit par conséquent réclamer des écoles où cette foi ne coure pas de périls ; alors cet homme n'est plus seulement un catholique, c'est un zéléteur, c'est un clérical ! Et il va plus loin : s'il se dit que le premier précepte de l'Évangile est la charité et qu'il ne suffit pas pour l'accomplir d'abandonner aux malheureux une partie de son superflu, qu'il faut encore que le don du cœur se joigne au don de la main, qu'il faut porter aux pauvres en même temps que le secours matériel, des consolations, des paroles d'espérance immortelle ; et si, enfin, pour remplir ce devoir, s'unissant à d'autres, animés de la même foi, il forme une de ces admirables conférences de Saint-Vincent-de-Paul, oh ! alors il est condamné, ce n'est plus un catholique, c'est un zéléteur, c'est un clérical ! Si allant plus loin encore, il fonde un journal pour soutenir cette cause ; si voyant quelles

(119) Lecanuet. op. cit. p. 35.

(120) R.P. Du Lac : « Jésuites » Plon, p. 103.

turpitudes sont distribuées aux enfants qu'aucune loi de colportage ne protège plus aujourd'hui contre les porteurs allant leur offrir — et cela est arrivé à la sortie des écoles — les récits les plus infâmes ; s'il veut lutter contre cette propagande immonde, non pas par la force, non pas par la compression, mais en offrant une nourriture moins empoisonnée à cette jeunesse ; s'il publie, s'il crée un journal catholique, c'est un zéléteur, c'est un clérical. Enfin s'il voit que le gouvernement par les résolutions qu'il prend, par les lois qu'il présente, par les mesures qu'il propose, compromet la liberté religieuse, qu'il porte atteinte à ses droits les plus chers et qu'il se dit : « Mais moi aussi je suis électeur, il faut sauvegarder ce grand intérêt de la liberté religieuse qui domine les simples intérêts politiques », s'il s'entend avec d'autres pour élire un député, un sénateur, qui défendra ses droits ici, oh ! alors, vous vous écriez : « Non seulement c'est un zéléteur, c'est un clérical. Mais le cléricalisme est un parti politique : il faut absolument le proscrire. »

« *Quiconque n'a pas entendu ce magnifique discours — raconte le R.P. Du Lac — ne peut que difficilement s'imaginer l'émotion grandissante qui envahissait les bancs, les tribunes, toute la salle du Sénat, à mesure que M. Buffet (121), tremblant lui-même d'émotion, pâle, mesuré, mais armé de cette langue aiguë, de ce geste incisif qui donnait à son éloquence l'air d'une attaque à l'arme blanche, répétait ces paroles : « Ce n'est plus un catholique, c'est un clérical ! » J'entends encore ces tonnerres d'applaudissements soulignant de leurs doubles et triples salves le retour de ses paroles, je vois pâlir certains visages du centre gauche qui sentaient la victoire leur échapper... »*

Jules Simon va porter le coup décisif. Il le fait dans le tumulte. Le président a beau demander « d'écouter avec le silence du dédain », les républicains, les yeux hors de la tête, la bouche tordue de fureur, le poing tendu, hurlent leurs insultes :

— Renégat ! Canaille ! Vendu !

Simon affecte un calme qu'il est loin d'éprouver. Cet homme de manœuvres et de combinaisons déteste l'attaque frontale. Écarté du pouvoir par ses amis, il lui faut régler ses comptes en leur rappellant leurs principes.

(121) Buffet, ancien président du Conseil, sous Mac-Mahon, était un des chefs du parti conservateur.



— « La France républicaine, telle que je la comprends, est une France où, non seulement on a le droit à la liberté de ses actes, mais aussi à la liberté de sa pensée et par conséquent à la liberté de l'enseignement... Vous n'avez pas le droit d'imposer une doctrine. Vous n'avez qu'un droit, c'est d'aimer la liberté, c'est de la propager et de vivre par elle... Ce n'est plus l'article 7 que j'ai devant moi, c'est un système de gouvernement. Je me demande, en vérité, en présence de la situation des esprits dans le Sénat, si je puis discuter autre chose que la question de savoir si la liberté existera ou si elle n'existera pas... Voici ce que je pense de votre article 7. Premièrement, il est inutile : vos craintes ne sont pas fondées. Secondement, il est inefficace et ne produira rien. Les doctrines que vous reprochez aux Jésuites s'enseignent partout où il y a un clergé catholique ; les Jésuites chassés elles continueront d'être enseignées par leurs successeurs, réguliers ou séculiers. Troisièmement, il est injuste, ce qui est un grand malheur. Quatrièmement, il est souverainement impolitique... Messieurs, on n'aime vraiment la liberté que quand on l'aime chez ses adversaires. Quand on ne l'aime que pour soi, on ne l'aime pas, on ne la comprend pas, on n'est même pas digne de la comprendre. »

Ferry répond les 5 et 6 mars par un discours de sept heures. Est-ce la détestation qui l'entoure ? (Les journaux de droite le traitent de Néron, de Dioclétien, de « préfigurateur de l'antéchrist » (121 bis).) Il semble encore plus large, plus massif. Planté sur la tribune, son corps épais légèrement penché en avant, il parle d'une voix qui ne correspond pas à son physique : c'est une voix blanche, claire, sans résonance et l'émotion la rend parfois pâteuse. Son éloquence est dépourvue de chaleur et d'éclat et pourtant elle retient, car on y devine de la force, de la précision, de la volonté et les frémissements d'une étrange passion, à la fois impétueuse et glacée. Il y a en lui quelque chose de puissant et de gauche, de timide et de rogue. Son visage est lourd, encadré par des favoris de majordome et d'énormes oreilles dites « en plat à barbe » (122).

— « Messieurs, dit-il en terminant, la question qui est posée devant vous se rattache par des liens intimes à la lutte entamée

(121 bis) Chastenet. op. cit. T II p. 72.

(122) Les éléments de ce portrait sont empruntés à E. Tavernier. op. cit. p. 200.

par le parti clérical, par le parti de la théocratie, sous l'inspiration des doctrines de la Compagnie de Jésus, contre la société moderne... Nous vous convions à soutenir, avec nous, le combat qui est vraiment le combat de l'heure présente, le combat de tous ceux qui procèdent de la Révolution française, de tous ceux qui ont recueilli son héritage, qui révèrent ses principes et se consacrent à son service, de tous ceux qui croient que nous avons de grands devoirs vis-à-vis des générations futures, et que le premier de ces devoirs, c'est d'arracher aux contempteurs de la société moderne, de l'ordre politique et social dans lequel nous vivons, l'âme de la jeunesse française. »

La gauche se lève et l'acclame. On passe au vote le 9 mars. Et stupéfaction, la majorité républicaine s'est divisée. 148 voix (contre 129) refusent l'article 7. Ferry sort sous les applaudissements et les huées. Arrivé au ministère une colère le saisit. Il crie :

— Force restera à la loi !

A la loi que les sénateurs n'ont pas voulu voter, évidemment. Et de fait, ce grand homme respectueux de la légalité républicaine, passe outre à la décision des élus. Ce qu'il n'a pas obtenu par le suffrage, il va l'imposer par décrets.

Ceux-ci paraissent à l'Officiel le 29 mars, avec un préambule du président de la République. Ferry a poussé l'impudence et la provocation jusqu'à appuyer ses décisions sur des ordonnances de l'Ancien Régime (arrêts du Parlement de Paris de 1762, 1764, 1766 et 1777) mêlées aux lois révolutionnaires de 1790 et 1793, à l'article de la loi organique du Concordat du 18 germinal an X et de l'article 4 du décret du 3 messidor. Ces lois sont depuis longtemps inappliquées. Aucune d'entre elles n'a été exécutée complètement. Il n'empêche. Ferry décrète :

« 1<sup>o</sup> — *La société non autorisée, dite de Jésus, devra, dans un délai de trois mois, se dissoudre et évacuer ses établissements. Ce délai sera prolongé jusqu'au 31 août pour les maisons d'enseignement.*

« 2<sup>o</sup> — *Toute congrégation ou communauté non-autorisée est tenue, dans le délai de trois mois de demander l'autorisation, en soumettant au Gouvernement ses statuts, ses règlements, le nombre de ses membres, etc... On devra indiquer si l'association s'étend à l'étranger ou si elle est renfermée dans le territoire de la République. Pour les congrégations d'hommes, il sera statué par une*

## JULES L'IMPOSTEUR

*loi ; pour les congrégations de femmes par une loi ou par un décret du Conseil d'Etat. »*

Comme l'avait écrit la *République française* — le journal de Gambetta — le lendemain du rejet de l'article 7 par le Sénat :  
« *La question va renaître plus impérieuse et plus urgente. Dans le duel engagé entre la démocratie et le cléricalisme, ce n'est pas la démocratie qui sera vaincue ; nous en faisons le serment. »*

## CROCHETEURS CONTRE JESUITES

**V**INGT-NEUF juin 1880. La nuit va venir. Paris a la lumière et les odeurs des soirs d'été. Les bruits de la ville commencent à s'assourdir. Des lampes s'allument déjà et palpitent. A 9 heures moins le quart de relevée, comme on dit encore, une petite troupe de sergents de ville emmenée par deux officiers de police, les commissaires Clément et Dulac, se déploie devant la maison des Pères Jésuites, rue de Sèvres.

Le commissaire Clément, à la porte, donne du marteau. Un judas s'ouvre.

- Qu'y a-t-il ?
- Nous voulons voir le Père Supérieur.
- Pourquoi ?

— Nous venons fermer la chapelle.

La maison est pleine de monde : des amis, des fidèles, des personnalités parisiennes, des hommes politiques (de Broglie, entre autres) venus pour témoigner de leur solidarité. Sourds aux protestations, les policiers apposent des scellés sur toutes les portes. Le R.P. Lecanuet écrit : « *Notre-Seigneur reste donc prisonnier dans son temple, n'ayant devant lui que le Père Olivaint et ses compagnons qui dorment sous les pavés de marbre, la poitrine trouée par les fusils de la Commune.* » (123) Coïncidence significative : c'est l'époque où l'amnistie, accordée aux communards, ramène les assassins de la Roquette, de Sainte Pélagie, du terrain vague de la rue Haxo, ceux qui tuèrent Mgr Darboy, l'abbé Dequerry, les Pères Clerc, Allard, Ducoudray, 480 otages en tout, massacrés au milieu des vociférations de la foule qui disait : « Les curés ont la vie dure. Quel travail pour les refroidir. » (124)

Les opérations d'expulsions commencent au petit jour. Les serrures des portes de chaque cellule sont crochetées. Quand les serrures résistent on enfonce les portes. Les religieux sont agrippés, tirés, poussés dehors. Ce sont des vieillards, très souvent. L'un d'eux, le Père Hus montre ses jambes déformées.

— J'ai 78 ans, dit-il. Je suis asthmatique et impotent. Il m'est impossible de marcher. C'est dans les établissements de Cayenne, au service de la France, que j'ai contracté ces douleurs (125).

On l'emporte. Ce sont les ordres. Les ordres de Jean, Ernest, Antoine Constans qui a remplacé le F. : M. : Lepère au ministère de l'Intérieur. Député de la Haute-Garonne et également franc-maçon, Constans appartient à la loge « Les Cœurs Réunis ». Que serait-ce s'ils étaient séparés ?

On entraîne un autre vieillard. Celui-là proteste. C'est le Père Lefebvre. Il crie :

— Vous n'avez pas honte ! Les hommes de la Commune m'avaient laissé ici. Et vous, vous me chassez !

Dehors, la foule gronde et prie. Dix mille chrétiens, agenouillés, dans les fleurs coupées, chantent leurs cantiques, à voix basse.

(123) Lecanuet op. cit. 62.

(124) M.A. Fabre. « Les drames de la Commune » p. 170-200.

(125) L'expulsion des Congrégations religieuses. Récits et témoignages, par H. Duparc et H. Cochin. La journée du 30 juin.

Près des fourgons, devant les troupes, on remarque un homme vêtu avec recherche, portant des gants gris perle, qui préside à la cérémonie. C'est Andrieux, le préfet de police. Il écrira plus tard dans ses Souvenirs : « *Il fallait pousser à la porte des prêtres sans défense. Leur attitude de prière, leurs physionomies méditatives et résignées et jusqu'à la bénédiction donnée en sortant aux fidèles agenouillés, contrastaient péniblement avec l'emploi de la force publique. Il n'était pas nécessaire d'avoir la foi catholique pour éprouver l'impression que je décris ; et quelles que fussent leurs croyances particulières, ce n'était pas pour de pareilles besognes que tant de vieux soldats avaient revêtu l'uniforme des gardiens de la paix.* » (126)

— Arrêter les malfaiteurs, c'est bien, déclare l'un d'eux. C'est le métier. Mais ces vieux... Je ne croyais pas que cela me remuerait autant (127).

En province, ce 30 juin, aux mêmes heures, commissaires de police et détachements pénètrent de la même façon dans les établissements de la Compagnie de Jésus. Comme à Paris les serrures sont forcées, les portes enfoncées, les religieux trainés jusque dans la rue. A Grenoble et à Angers, les évêques sont chassés avec les Pères. A Nantes, M. Waldeck-Rousseau, le père du futur ministre et premier ministre (128) accueille dans sa maison les Jésuites sans toit. A Toulouse, le premier Jésuite que l'on voit sortir est le Père Guzy. Il a 90 ans. Ancien aumônier de l'armée, décoré de la Légion d'honneur il s'appuie sur M. de Belcastel, sénateur de Haute-Garonne. Des gendarmes pleurent. D'autres présentent les armes. La foule prie et chante des cantiques. Des femmes jettent des fleurs sous les pas du vieillard. A Lille, le Père Fristot harangue les fidèles accourus :

— C'est la seconde fois que je suis expulsé de ma demeure. La première fois c'était en 1872. Les Allemands me chassèrent de Strasbourg, pour avoir entretenu le sentiment français dans leur nouvelle conquête. Je sortis portant à ma boutonnière un ruban qui attestait ma fidélité à mon pays. Je regrette qu'un fonctionnaire, ceint d'une écharpe tricolore, préside à ma seconde expulsion.

(126) Andrieux. Souvenirs d'un préfet de police. T 1 p. 229.

(127) R.P. Lecanuet. op. cité T II p. 63.

(128) 22 juin 1899 - 7 juin 1902.

« L'Eglise est atteinte en plein cœur », écrit M. Debidour. Un sentiment où se mêlent l'indignation, la stupéfaction, la révolte, soulève le pays croyant. Un jurisconsulte éminent, M<sup>e</sup> Rousse, plaide l'illégalité des dossiers. Il soutient que la dissolution des congrégations ne peut résulter d'une décision administrative mais d'une mesure judiciaire résultant d'un tribunal ordinaire.

La réplique de Ferry est immédiate. Il fait tonner son Garde des Sceaux, le F. : M. : Jules Cazot, ancien premier président à la Cour de Cassation, sénateur inamovible, appartenant à la loge « L'Etoile des Cévennes » (129).

Si les expulsés tentent d'échapper aux mesures administratives par des recours à des tribunaux et si ceux-ci « osent se déclarer compétents » on en appellera contre eux au *tribunal des conflits* composé en nombre égal de Conseillers d'Etat et de Conseillers à la Cour de Cassation, que préside le Garde des Sceaux lui-même, garant de la justice républicaine.

Devant l'arbitraire — on s'appuie sur la loi pour la tourner — l'appareil judiciaire refuse de plier. On assiste à ce qu'on aurait aimé voir, à l'automne 44 : la révolte des juges. Des avocats généraux, des procureurs, des substituts, des présidents de Chambre ou de Cour démissionnent. En tout 400 magistrats et pas des moindres : M. Lacoïnta, avocat général de la cour de Cassation, quinze avocats généraux, vingt procureurs de la République (130).

« Une émeute de robins affidés à la Compagnie de Jésus » ironise la presse maçonnique, de loin la plus nombreuse (131). Il grêle des pamphlets antireligieux : « Les crimes de la calotte », « Débauche et turpitudes des moines ». « La Lanterne », qui n'est plus de Rochefort mais d'Eugène Mayer, maître chanteur (celui qui estimait que les « pauvres calotins fusillés par la Commune ne l'avaient pas volé » (132)), « la Lanterne » donc, publie

(129) Saint-Pastour. op. cit. p. 100.

(130) Voir « Le Livre d'Or de la Magistrature » par G. Barcillon.

(131) Citons : Le Temps (protestant, anticlérical), le Journal des Débats, Le Siècle, Le Rappel (Camille Pelletan), la République française (Gambetta), le xx<sup>e</sup> siècle (About), la Lanterne (Mayer), Le Voltaire, L'Événement, la Marseillaise, Le Mot d'ordre — contre lesquels on ne trouve que l'Univers (Veuillot), Le Figaro (Villemessant). Le Pays (bonapartiste) et épisodiquement le Gaulois (Arthur Meyer).

(132) La Lanterne 4-XII-1883.

en feuilleton : « Les amours d'un Jésuite » tandis que Clemenceau, dans « La Justice » fait du roman chez la portière sous le titre « Les Congrégations ».

Des manifestations sont organisées autour des enterrements civils qui deviennent symboliques. Il ne s'agit plus de porter en terre un défunt sans le secours de la religion. Il s'agit de montrer que le « gouvernement des prêtres » est terminé. Devant le corbillard les Loges de la ville ou du chef-lieu marchent sous leurs bannières, portant leurs triangles et leurs tabliers. On s'arrête devant les églises. Mais c'est pour les défier. Il y a des affrontements, des bagarres qui tournent à la bataille rangée dans le Finistère. Une odeur de guerre civile flotte dans l'air.

Malgré sa superbe, le gouvernement s'en inquiète. Grévy et Freycinet voudraient bien négocier. Andrieux, le préfet de police, écrit : « *On se trouve sur une pente au bout de laquelle il n'y a que de la déconsidération à rencontrer, sans aucun profit, sans aucun résultat pratique, pour le parti républicain... Si le gouvernement éclairé sur les dangers de la route suivie, ne fait pas à temps machine arrière, il s'aliénera toutes les classes de la société française.* »

De son côté Rome n'est pas hostile à une transaction. Léon XIII l'a dit à Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger qu'il envoie en mission à Paris : « Les Jésuites sont irrémédiablement condamnés ; tâchez au moins de sauver les autres. »

Des négociations s'engagent dans un certain secret. Il semble que Ferry n'en soit pas informé. Le parti catholique non plus. Seul M. de Freycinet rencontre Mgr Lavigerie, Mgr Czacki, le cardinal de Bonnechose — ces derniers agissant contre le sentiment profond de la communauté catholique française. Le divorce est si grand que l'archevêque de Paris, le cardinal Guibert, refuse de se mêler aux conversations : « Nous ne pouvons faire moins que les magistrats qui démissionnèrent pour nous défendre », dit-il.

Après bien des transactions, des discussions, des menaces de Paris, des pressions de Rome qui veut arriver à un accord, un arrangement est à peu près trouvé. Les supérieurs des congrégations non-autorisées vont adresser au ministre des Cultes, ministre de l'Intérieur, le F. : M. : Constans, une déclaration où l'on peut lire ceci : « *Pour faire cesser tout malentendu, les congrégations dont il s'agit ne font pas de difficulté pour protester de*



leur RESPECT et de leur SOUMISSION à l'égard du gouvernement de ce pays. » Moyennant quoi elles seront à nouveau tolérées. Jusqu'à nouvel ordre et sans engagement définitif, évidemment.

— Inacceptable, s'écrie l'archevêque de Paris. On ne peut avoir de respect pour plusieurs de ces Messieurs du gouvernement qui sont des gredins (134).

Il biffe *gouvernement* qu'il remplace par *institution*. On croit le compromis trouvé. Le 20 août, à Montauban, M. de Freycinet déclare :

— « Nous avons dissous la Compagnie de Jésus et donné ainsi une satisfaction immédiate au sentiment de la Chambre des Députés en même temps que nous avons fourni une preuve de la force du gouvernement et de l'autorité des lois qu'on avait osé contester. Quant aux autres congrégations, le décret spécial qui les vise n'a pas fixé la date de leur exécution ; il nous a laissés maîtres de choisir notre heure. Nous nous réglerons à leur égard sur les nécessités que fera naître leur attitude ; et sans rien abandonner des droits de l'Etat, il dépendra d'elles de se priver du bénéfice de la loi nouvelle que nous préparons, et qui déterminera d'une manière générale les conditions de toutes les associations laïques aussi bien que religieuses. »

Ce discours révèle le piège. Sur l'insistance du nonce (« C'est le pape qui a rédigé la Déclaration ; refuser de signer serait lui désobéir » (135)), 52 congrégations d'hommes et 224 congrégations de femmes vont se « déshonorer » (l'expression est de l'archevêque de Paris) pour essayer de sauver ce que le pouvoir républicain est bien décidé à ne pas leur permettre de sauver. Alors un journal légitimiste de Bordeaux, « La Guyenne » se décide. Après bien des hésitations et des scrupules, il révèle la trahison qui se trame. Il publie le texte intégral de la déclaration. Et c'est l'explosion.

Les bonapartistes qui ont trouvé là un argument d'agitation politique allument l'incendie. « On a voulu assermenter les congrégations avant de les asservir, s'écrie M. de Cassagnac. On a voulu les faire abjurer avant de les précipiter dans le cirque. »

(134) R.P. Lecanuet — Propos tenus au P. Le Doré, supérieur des Eudistes. p. 71.

(135) R.P. Lecanuet. op. c. p. 74 — Il note : « Quelques-uns résistèrent et il est remarquable que ce furent les ultramontains les plus ardents » parmi lesquels dom Couturier, abbé de Solesmes.

A gauche on crie :

— Freycinet démission !

Il se cache, dans les Pyrénées. Mais à Paris, Constans le ministre de l'Intérieur et des Cultes plastronne. La Déclaration ? *Ques aco ? « Ce qui doit être fait sera fait... Le travail est prêt. J'agirai méthodiquement. Si, par hasard, on commence par les Capucins, tous les Capucins de France seront expulsés le même jour, dans toute la France. Le lendemain on s'occupera d'une autre confrérie. »* (136)

Une telle détermination émeut jusqu'aux larmes « Les Cœurs Réunis », sa loge toulousaine, qui le complimente et lui décerne « une magnifique palme de feuilles d'acacia, emblème maçonnique, et de feuilles de chêne, emblème civique ».

Ferry, lui, pose et s'impose. Il tient Grévy, mais le ménage contre la peau de Freycinet. C'est celui-ci qui va porter la responsabilité de la manigance avortée. Au mieux c'est un benêt. Au pire, un traître. Les deux peut-être. Les Loges le dénoncent et l'accablent. Du 13 au 18 septembre le Grand Orient tient ses assises annuelles. Il exige le départ de Freycinet et l'arrivée de Ferry. Avec cette remarque qui vaut tous les discours : « La maçonnerie ne saurait oublier que le ministre de l'Instruction publique est un de ses fils les plus distingués. »

Cinq jours plus tard, ce fils distingué devient président du Conseil d'un ministère où l'on voit apparaître les affairistes, Daniel Wilson, gendre de Grévy, aux Finances ; David Raynal aux Travaux Publics. Maçons tous deux. Vous le savez déjà.

## LA GRANDE TRAQUE DES RELIGIEUSES

**O**N s'attend à une offensive immédiate, générale et sans merci. Rien ne bouge. C'est le silence. L'attente. « Est-ce que le crochet tremblerait dans leurs mains ? » écrit « l'Univers ». On signale la visite d'un policier enquêteur au couvent des Carmes, rue de la Pompe. Il veut des renseignements sur l'Ordre.

— Quel est le nom de votre fondateur, demande-t-il.

— Le prophète Elie.

— Ça s'écrit comment ?

— E, l, i, e.

— Merci. Vit-il encore ?

— Oui, monsieur, et bien qu'il soit plus que centenaire il a conservé le parfait usage de ses facultés.

— C'est prodigieux. A-t-il obtenu l'autorisation ?

— Oui, Monsieur. Jézabel l'avait d'abord refusée, mais Jéhu a fini par l'accorder.

— Jéhu ? Je ne me souviens pas.

— Oh ! ce n'est pas étonnant. Il y a eu tant de ministres depuis celui-là.

On colporte le dialogue. Il fait rire. Pas pour longtemps. Le 16 octobre Jules Ferry lance l'offensive. Les premiers visés sont les Carmes, justement. Ils sont chassés de toutes leurs maisons de France. A Montpellier, contre-attaque de l'évêque. En habit de chœur, il se rend à la préfecture, demande à être reçu par le préfet et l'excommunie.

Le 4 novembre, à cinq heures, dans une nuit noire et froide des escouades d'officiers de paix, d'agents, de pompiers placés sous l'autorité de commissaires de police donnent l'assaut de onze couvents de Paris. En même temps sont enfoncées les portes des Franciscains de Terre Sainte, des Frères mineurs conventuels, des Capucins, des Franciscains de la rue Jean-de-Beauvais et du Faubourg Saint-Honoré, des Rédemptoristes, des Pères de Picpus, des Oblats, des Maristes, des Pères de Sion et des Assomptionnistes. Certains se sont barricadés. On a installé des verrous, des chaînes et protégé les portes de défenses de fer. Des guetteurs sont chargés de sonner l'alerte. Des relais préparés répandent la nouvelle. Les fidèles accourent, s'agenouillent sur le pavé. Ils prient. Ils chantent. Il faut les déloger. Ils reviennent jusqu'à ce que la chasse les repousse à nouveau (137). Au Havre, un témoin, le Père Monsabré raconte : « *Je crois encore entendre ce cri sinistre : les voilà ! et le pas de la troupe humiliée qui vient faire le siège d'une maison inoffensive et les cris d'un peuple qu'on rejoue et les sommations altières de l'arbitraire et les vains appels faits à la justice, et les protestations indignées de l'honneur, du droit et de la liberté, et les truands qui s'écrient : à l'ouvrage ! et les coups retentissants des haches et des marteaux, et les lourdes pesées des pinces, et les craquements du bois qui vole en éclats et les cris*

(137) Voir « Expulsion des Congrégations, récits et témoignages » par H. Duparc et H. Cochin. Préface du Duc de Broglie. Paris 1880.

*impérieux : en avant ! Sortez ! Emportez-les ! et les voix douces et fermes qui protestent. »*

A Autun, Mgr Perraud s'est enfermé avec les oblats dans leur maison. On le traîne dehors. Il découvre un spectacle prodigieux. Une foule qui crie : « Vive la religion ! » « Vive la liberté ! » Un clairon sonne. Des soldats montrent le poing. D'autres rendent les armes. Des officiers saluent de l'épée la croix épiscopale et celui qui la porte. Un cortège se forme, jusqu'à l'évêché. Les cloches des églises sonnent.

Bagarres à Lyon. L'armée ne suffit pas. La populace participe. Les catholiques se battent. Il y a du sang, des blessés, un mort. A Nîmes, 400 soldats entourent le quartier des Récollets. Sept heures de manœuvres, de feintes, de mise en place des dispositifs. La foule s'amasse. Elle s'enfièvre. Les portes résistent au bélier. Il faut chercher une hache. Huées, lazzis, bousculades. Enfin, une brèche. Les soldats s'engouffrent. Stupéfaction. Les Récollets sont déjà partis pour l'Italie. Les autres sont morts. On ne trouve qu'un vieux cuisinier que le peuple conduit en triomphe à l'évêché.

Une véritable opération militaire se déroule au Frigoulet-Tarascon. Le bruit court que les Prémontrés veulent résister jusqu'à la mort. Le général Billot mobilise un régiment d'infanterie et cinq escadrons de dragons avec de l'artillerie. Le blocus dure quatre jours. Les troupes campent autour de l'abbaye. On entend les moines qui chantent et les paysans qui crient contre les dragons qui chevauchent sur leurs terres. D'autres paysans, des Blancs du midi, arrivés à pied, sous leurs bannières, chantent des cantiques en provençal. Il y a du mouvement. La lumière et le soleil du midi apportent leurs couleurs. Enfin le général Billot se décide. Disposés en tirailleurs, les armes chargées, les soldats chargent. C'est le moment que choisit l'averse pour tomber à seaux. Il en faudrait d'autres pour mouiller la poudre et le courage des enfants de Valmy. Une porte est crochetée. Trente-sept Prémontrés sont expulsés sans ménagement. Force reste à la République. La troupe rentre à Avignon sous les injures. « Mission accomplie » télégraphie le général Billot. Rien n'a pu l'arrêter. Même pas les chapellets. Quoique l'armée française ait écrit des pages plus glorieuses il aura de l'avancement.

A Cholet, dix mille personnes défendent la Trappe de Bellefontaine où soixante-dix moines attendent en priant. Mgr Freppel, député du Finistère, M. de Maillé, député de Vendée, des notables, des prêtres se sont enfermés avec eux. Toute la Vendée martyre

est à nouveau debout. On a déterré de vieux fusils, barré les chemins, construit des barricades de fascines et de troncs d'arbres. Il fait froid. La tempête d'ouest hurle dans les chemins creux. Des feux piquent la nuit de la plaine de Bégroltes. La cloche du monastère sonne le tocsin sans interruption. On entend aussi, comme un bruissement, les prières du rosaire.

Le 6 novembre à 6 heures, l'ennemi arrive : le 135<sup>e</sup> de ligne, six brigades de gendarmerie entourant le préfet Assiot, des magistrats et les serruriers assermentés. A l'intérieur de l'abbaye, 1.500 personnes chantent le *Parce Domine* et *Je suis Chrétien*. Mais un mot d'ordre court aussi, donné par le clergé :

— Evitez l'affrontement.

Et ce sera la ruée à l'intérieur, les croyants dispersés à coups de crosses, l'évêque d'Angers et tous les religieux chassés de la chapelle ; et l'armée occupant les lieux, car il faut bien s'occuper des troupeaux de bœufs, de vaches, de la porcherie et de la basse-cour.

Le supérieur des Bénédictins de Solesmes, dom Couturier, « est un moine du moyen-âge, austère et énergique, à la tête dure comme le roc, au cœur tendre comme une mère » (138). Il a refusé de signer la Déclaration. Aujourd'hui il déclare :

— Je n'ai pas voulu d'un simulacre de soumission. Je ne veux pas davantage d'un simulacre de résistance.

On lui pose la question :

— Que doivent faire les religieux si leurs maisons sont envahies ?

— Ils ne doivent point les quitter.

Le 6 novembre personne ne répond aux sommations du sous-préfet de Sablé et des commissaires de police. Gendarmes et soldats reçoivent l'ordre d'entrer, « par tous les moyens ». Il faut enfoncer les portes du jardin, de la cour, du cloître. Mais ce n'est qu'un début. Le combat continue. Quinze Pères se sont barricadés dans leurs cellules dont il faut faire le siège, l'une après l'autre. Un par un il faut s'emparer des religieux, les molester, les traîner

(138) R.P. Lecanuet. op. cit. p. 87.

du couvent sur les dalles et les empêcher de revenir quand on les a sortis (139).

Pendant ce temps 70 autres moines se sont enfermés avec dom Couturier dans le chœur de l'église. Ils psalmodient l'office. Ils disent le rosaire. Les cinq cloches sonnent à la volée. Quand les soldats réussissent à crocheter une porte latérale, tous les moines se lèvent et reprennent en chœur les versets du *Beati critis* : « Vous serez heureux lorsque les hommes vous haïront et vous disperseront à cause du Fils de l'Homme. Soyez alors dans la joie et dans l'allégresse car voilà que votre récompense est grande dans le Ciel. »

Gendarmes et soldats n'en progressent pas moins. Ils montent vers le chœur. C'est le Père cérémoniaire qui les arrête. Il leur rappelle leur première communion. Il se couche devant la sainte table. On le saisit. On l'emporte dans le tumulte et le grondement du tocsin.

Le sous-préfet se détache.

— Je vous en supplie, dom Couturier, sortez maintenant sans résister davantage.

— Je ne reconnais à aucun pouvoir humain le droit de m'arracher du poste que Dieu m'a confié, répond dom Couturier.

Il se lève. Il chante le *Suspice*. L'heure du sacrifice est venue (140).

Debout, les bras étendus vers la colombe d'argent où repose le Saint Sacrement, les moines redisent le chant : « *Suspice me, Domine, secundum eloquium tuum et vivam.* » Agenouillés, les bras croisés sur la poitrine, la tête inclinée, ils ajoutent : « *Et non confundas me ab expectatione mea.* » Ils reçoivent la bénédiction. Ils se relèvent. Ils se tiennent immobiles dans leurs stalles, statufiés, blocs de pierre et de foi dans ce décor de foi et de pierre. Quand on veut les entraîner, ils s'accrochent aux pupitres qu'il faut arracher. D'autres s'allongent. On doit les porter, comme des cadavres.

(139) Voir « Dom Couturier » par Ch. Houtin. M. Cartier « Les Moines de Solesmes : Expulsions. » Collection du journal « L'Univers ».

(140) Ce passage et celui qui suit sont empruntés au résumé des dépositions des témoins, qu'a donné le R.P. Lecanuet. op. cit. p. 88-89.

A chaque expulsion, le chœur accompagné de l'orgue chante le *Parce Domine*. Quand les gendarmes rentrent, ils sont accueillis par l'hymne de Toussaint, particulièrement par la strophe composée au temps où les Normands saccageaient les églises, tuaient ou chassaient les moines.

Enfin le Père Abbé reste seul agenouillé dans sa stalle. Il prie et pleure.

— Mon Dieu ayez pitié de ces malheureux qui vous outragent. Les gendarmes sont très ennuyés.

— Monseigneur, ne nous condamnez pas à porter la main sur vous...

— Et pourquoi ? dit dom Couturier. Vous avez arraché tous mes enfants de ce sanctuaire. Vous les avez emportés comme on porte des morts. Vous me traînez, vous m'emporterez, comme eux.

Alors les gendarmes le soulèvent. Ils l'enveloppent dans sa *cappa magna*. Doucement, avec mille précautions, ils le sortent. Mais la détresse a été trop grande pour le vieillard, l'émotion, la tension aussi. Il perd connaissance. On le porte sur le lit où Dom Guéranguer, son prédécesseur, mourut.

Le 31 décembre Ferry peut mesurer l'étendue de sa victoire : 261 couvents crochetés et vidés. 5.641 religieux expulsés. Le projet maçonnique est en bonne voie.



## QUI TIENT LA FEMME TIENT TOUT

**R**IEN n'excite, rien n'allume plus les francs-maçons qu'une épreuve de force remportée sur les catholiques, avec humiliation, si possible. Huit mois après l'épopée de Solesmes, les fumées de la gloire enivrent encore Ferry. Il trouve, pour en parler, les accents d'un général victorieux haranguant ses cohortes. Le 7 août 1881, à Raône-l'Etape, dans les Vosges, il s'écrie :

— J'ai purgé la nation !

La fermeté du propos révèle l'auditoire. Opiniâtre mais prudent, Ferry ne dit jamais que ce que peuvent entendre les oreilles qui l'écoutent. Celles-ci appartiennent à la catégorie des robustes libres-penseurs. J'en ai connu autrefois, en Bretagne : des gaillards,

hauts de ton et en couleur, boute-en-train s'il en fut, portés au comique de situation, dont le gag le plus désopilant consistait à moduler des « croâ, croâ » au passage des soutanes que les prêtres préféraient alors au blouson-jeans et qui n'hésitaient pas à affirmer la détermination de leurs convictions en se rassemblant pour manger de la tête de veau vinaigrette, le soir du Vendredi Saint. Chacun s'émancipe comme il peut. Devant cet aréopage, on imagine sans peine le tabac que fit le Diafoirus de la laïque, en se flattant d'avoir « purgé » la nation de ses religieux.

En d'autres circonstances, au Sénat, à la Chambre, en compagnie plus relevée, Jules Ferry nuance son discours. Lui contre les prêtres ? Allons donc ! Billevesées ! Ragots de sacristie ! Médiances de chaisières ! N'a-t-il pas solennellement déclaré : « Rien n'est plus désirable que l'accord du prêtre et de l'instituteur. Tous deux sont revêtus d'une autorité morale. » (141)

C'est un mensonge éhonté, la plus vile des calomnies que de le présenter comme « le persécuteur des catholiques », « l'homme de la guerre à la chrétienté », « une sorte de Julien l'Apostat », « un nouveau Dioclétien » (142), alors qu'il ne veut que répandre « la bonne, l'antique morale humaine, la vieille morale de nos pères » (143). Grave comme un notaire, compassé comme un maître d'hôtel dont il a les rouflaquettes et la peau grise, il excelle dans ces numéros d'imposteur. Il sait, à merveille, camoufler la préméditation du crime et dissimuler sous les fleurs de la rhétorique et des bons sentiments, la réalisation méthodique du plan de la franc-maçonnerie. On va le voir dans l'affaire des lycées de jeunes filles, une histoire édifiante, préparée de longue date, déclenchée au moment choisi, et brillamment conduite vers un objectif qui n'était pas seulement celui que l'on prétendait atteindre.

L'idée part d'un personnage qu'on ne pouvait pas ne pas trouver sur ce parcours. Il s'appelle Camille Sée. C'est un juif, d'origine alsacienne, neveu et gendre de Germain Sée, rationaliste de choc qui refusait à Victor Hugo mourant le droit de faire venir un prêtre (144). Franc-maçon, comme tout le monde

(141) Froment-Guieysse. op. cit. p. 31.

(142) Discours du 24 mai 1880 à la Chambre.

(143) Discours du 10 juin 1881. Réponse au duc de Broglie.

(144) « Mon cher ami, écrivait Germain Sée à Lockroy, si vous

dans cette aventure, ancien secrétaire général du ministère de l'Intérieur, auprès de Gambetta, dans le gouvernement provisoire de Jules Favre, Camille Sée était député radical de Saint-Denis.

Un jour de 1878, il prend conscience d'un des drames de l'époque : celui des jeunes filles que l'on laissait grandir et s'étioler dans les ténèbres de l'obscurantisme. Depuis Molière, et même avant, on se contentait de leur apprendre à tenir leur maison, respecter leurs parents, aimer leurs maris, élever leurs enfants et honorer Dieu. Seules de rares familles d'avant-garde leur accordaient le privilège de quelques arts d'agrément : l'aquarelle, la tapisserie, le luth breton, les confitures traditionnelles. Leur science n'allait pas au-delà. Un pareil défi à l'esprit de progrès ne pouvait durer.

Les consciences républicaines en éprouvaient un tel tourment que M. Sée entreprit de réparer l'injustice. Il demande que soient ouverts sans délai des lycées de demoiselles où seraient enseignés la langue française, la lecture, les langues vivantes, la littérature ancienne, la littérature moderne, la géographie, la cosmographie, l'histoire nationale et l'histoire générale, l'arithmétique, la géométrie, la physique, la chimie et l'histoire naturelle, l'hygiène, l'économie domestique, le dessin, les droits usuels, les travaux d'aiguille, la musique et la gymnastique.

Développer l'instruction des jeunes filles ? Qui pourrait s'y opposer ? On remarque pourtant que dans le projet initial de Camille Sée « il n'est question ni d'instruction religieuse, ni même d'instruction morale » (145). C'est que l'initiative est infiniment moins innocente qu'il y paraît. Le 10 avril 1870, déjà, Jules Ferry avait annoncé le dessein et la manœuvre. Dans un grand discours prononcé salle Molière il déclarait :

« Celui qui tient la femme tient tout. C'est pour cela que

avez lu le *Monde* d'hier, vous y trouverez cette *monstruosité* sur le désir qu'aurait manifesté le maître de se confier à un prêtre. » A quoi Drumont répondit : « Je vous demande en quoi il serait monstrueux qu'un homme qui a dû ses plus belles inspirations à la religion chrétienne, qui a célébré Jésus, l'Eglise, la prière en vers immortels eût le désir, avant de quitter la terre, de causer avec le ministre d'un Dieu qui avait été le sien. » La France juive. II. 445. Germain Sée, juif alsacien, franc-maçon, médecin en renom, professeur en Sorbonne, était une des gloires du parti des Lumières.

(145) Lecanuet. op. cit. 102.

l'Eglise veut retenir la femme. Et c'est aussi pour cela qu'il faut que la Démocratie la lui enlève. »

Comment ? Par l'école, parbleu ! Il y a longtemps que le mot d'ordre circule dans les Loges : « *Il faut refaire l'enseignement des femmes. Il faut le refaire par la science (sic). Un enseignement scientifique, purement scientifique, mais largement compris, habituerait leur intelligence à la méthode qui ne procède que des faits et des expériences. Elles seraient ainsi conduites immédiatement à écarter les hypothèses révélées et les rêves abstraits des religions, contraires à toute conception positive.* » (146)

Le F. : M. : Noiroto, dans une réunion de la *Nouvelle Loge Française*, n'hésitait pas à mettre les points sur les i :

« La femme, la compagne, la confidente de l'homme, n'avons-nous pas au nom de l'avenir le devoir de l'arracher aux influences cléricales ?... Selon la tradition biblique, Jehovah dit à Eve : « Tu écraseras la tête du serpent. » Notre devoir, à nous, sentinelles avancées de la civilisation, est de montrer à la femme où est le serpent, et de lui dire : « Ecrase ! Morte la bête, mort le venin. » (147)

C. Cousin, Vénérable de la Loge La Clémentine Amitié, grand Maître de la maçonnerie française ne cachait pas davantage les intentions de sa secte : « *Il n'est pas une grande question religieuse, politique ou sociale dont nos ateliers aient préparé la solution. Avant tout réformons et développons l'instruction et l'éducation des femmes. Tout le reste nous viendra par surcroît. C'est le mot de la fin.* » (148)

Au mois de mai 1907, pour le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du premier lycée féminin, Camille Sée passait d'ailleurs aux aveux. Devenu membre du Conseil d'Etat, rendu célèbre par un exploit sans précédent (il avait réussi à empêcher les Filles de Saint-Vincent-de-Paul de recevoir un legs de 40.000 francs qu'une dame Lecercq leur donnait pour fonder deux lits dans la maison de retraite de Sainte-Anne d'Auray, à Châtillon-sous-Ba-

(146) Deschamps et Jeannet. « Les sociétés secrètes et la société » T II p. 434.

(147) Le Chaîne d'Union. Nov. 78 p. 495.

(148) Le Monde Maçonnique. Déc. 85. Ces lignes sont extraites d'une sorte de testament spirituel, adressé par le grand Maître à tous les maçons de France.

gneux (149), Camille Sée s'adressant aux professeurs et aux élèves, leur disait :

— La loi qui a créé l'enseignement secondaire des jeunes filles a éclairé votre pensée. Elle a libéré votre conscience.

De qui ? Mais de l'Eglise, bien entendu car « *libérer la conscience c'était et c'est encore une des formules les plus familières à l'anticléricalisme* » (150).

Le P. Lescœurs n'exagère donc nullement quand il écrit : « *Le projet Sée est sorti de toutes pièces des loges francs-maçonnnes, comme Minerve est sortie tout armée du cerveau de Jupiter.* » (151) Pourtant la France catholique se résigne à des combats d'arrière-garde. Il faut attendre la seconde lecture du projet à la Chambre pour trouver une réaction un peu vive. Emile Keller la mène. Député de Belfort, il n'a pas lutté contre les Filles de Saint-Vincent-de-Paul, comme Camille Sée, mais contre les Prussiens, à la tête d'un bataillon de volontaires, les corps francs du temps.

— « Les femmes chrétiennes ont fait de la France la première nation du monde, en attendant que vos libres penseuses en fassent la dernière des nations, dit-il, on vous propose d'enlever les femmes à l'influence de l'Eglise et de la donner à la science ; et pour y arriver on vous demande de créer, aux frais des contribuables, dans tous les départements et dans toutes les villes de France, des collèges de filles dirigés par le ministre et ayant pour but de frapper, non seulement des jeunes gens, mais aussi des jeunes filles, à l'effigie de M. Jules Ferry. »

(Rires)

Réplique pincée de M. Camille Sée. Il prend pour cible les couvents. On y donne une « *éducation pernicieuse* » :

— La jeune fille devient incapable de remplir ses devoirs envers elle-même, envers sa famille, envers la société. On lui donne une instruction nulle parce que son ignorance est la condition même du rôle que le clergé lui fait jouer, de l'action qu'il l'appelle à exercer. Il ne veut pas qu'elle soit instruite, parce qu'instruite elle échapperait à sa direction et qu'alors il ne pourrait plus, grâce à la complicité de la femme, ni tenter d'agir sur

(149) Drumont, op. cit. II. 68.

(150) Tavernier. 50 ans de politique. P. 12.

(151) Lecanuet. op. cit. (103).

le mari, ni disposer de l'instruction et de l'éducation des enfants (152).

Protestations à droite. Acclamations au centre et à gauche. Commentaire de M. Fénelon Gibon : « *La filiation de la loi Sée se résume à une ligne : la Juiverie a imposé cette loi aux Loges, les Loges aux Chambres et les Chambres au pays.* » (153)

Au Sénat, la bataille devient plus âpre, surtout grâce à M. Chesnelong. L'ancien député d'Orthez et délégué du Comte de Chambord est devenu sénateur inamovible. Soixante ans. Du feu. De la puissance. Du talent. Une force de conviction que sa sincérité, par tous reconnue, rend contagieuse. D'entrée il met le doigt sur le point sensible : la neutralité.

— *La neutralité qu'on se flatte d'observer est impossible. Vos maîtres se montreront fatalement hostiles à nos croyances. Ce qui sortira de cette éducation, ce seront des générations athées et matérialistes, au moins pratiquement ; et, par conséquent, à les prendre dans leur ensemble, absolument ingouvernables et prédestinées d'avance à tous les désordres et à tous les malheurs* (154). *Messieurs, il y a deux sortes de barbarie : l'une née de l'ignorance, l'autre sortie d'une certaine science qui se fait centre au lieu de remonter plus haut, jusqu'au rayon d'où vient toute lumière ; une certaine science qui nie Dieu et mène au matérialisme... On se relève de la première de ces barbaries, mais jamais de la seconde.*

Cette fois Jules l'Imposteur se sent touché.

— Je suis confondu, s'écrie-t-il. Entre cette attaque éloquente et la modestie du sujet, il y a une disproportion qui doit frapper tous les hommes de bonne foi. Comment ! Un projet qui tend à relever l'éducation des femmes dans notre pays constitue une

(152) La loi Camille Sée. Documents, rapports, discours. P. 25.

(153) Correspondant. Cité par le R.P. Lecanuet op. cit. (p. 105).

(154) L'ancien journal de Gambetta, la *République française*, partagea les mêmes craintes que M. Chesnelong, mais après avoir fait voter la loi. En effet, en octobre 86 il écrivait ceci, qui est savoureux : « Ces lycées réussiront-ils ? Certes le bon sens français nous sauvera de la peste des étudiants cosmopolites (sic) qui ont fourni aux nihilistes de si gracieuses recrues. Mais on peut craindre que d'ici à dix ans, les lycées des filles ne nous donnent pas mal de bas-bleus, sans compter les oratrices des réunions publiques, deux classes de citoyennes dont le commerce est parfois épineux. » Mme Halimi doit se sentir visée.

## JULES L'IMPOSTEUR

campagne contre l'Eglise ! Parler aux filles de France de notre histoire nationale, des sciences naturelles, les habituer à se servir de leur raison, leur enseigner la morale, tout cela constitue une guerre faite à l'Eglise !... Il y a là, Messieurs, malgré toute l'éloquence de M. Chesnelong, une puissance de paradoxe devant laquelle je ne puis que m'incliner (155).

Riposte immédiate des catholiques :

— Et il y a dans les paroles de Jules Ferry une puissance d'hypocrisie devant laquelle on ne peut que s'indigner (156).

Cette indignation, ils ne sont tout de même que 121 sénateurs à la partager. 164 votent la loi Sée dont Ferry écrira plus tard : « *La III<sup>e</sup> République n'aura pas laissé d'œuvre plus grosse de conséquences que cette réforme.* » La franc-maçonnerie vient de remporter une bataille d'autant plus importante qu'elle le fut presque sans combat, car ambiguë. Reste l'essentielle. La capitale. La bataille pour la laïcité. Tout est prêt. Le dernier acte va commencer.

(155) Discours du 22.XI.80.

(156) R.P. Lescœurs : « L'Etat, mère de famille ».

OBLIGATOIRE,  
DONC OBLIGATOIREMENT LAIQUE

**R**ARES sont les domaines où Maurras ne vas pas à l'essentiel. Sur Ferry « *malfaiteur intellectuel et faux positiviste* », sur la laïcité et l'enseignement il a écrit des textes d'une importance capitale. Dont cette remarque : « *Les lois scolaires sont la grande œuvre de la République et le vrai lien du Vieux Parti Républicain. Ce parti s'est divisé jusqu'à l'émiettement sur une multitude de sujets. Il comprend des partisans et des adversaires de la propriété, des partisans et des adversaires de la population, de la famille, du divorce, du mariage : tout le monde fait bloc pour l'école républicaine, pour cet enseignement de la morale et*



## JULES L'IMPOSTEUR

*de l'histoire que Barrès a parfaitement qualifié en l'appelant anti-catholique. »* (157).

Ainsi Gambetta remplace Ferry à la présidence du Conseil. Il annonce un « grand gouvernement » qui va faire des choses épatantes et nouvelles. On annonce déjà le changement. Sauf en ce qui concerne la politique scolaire. Le successeur de Ferry à l'instruction publique et aux cultes le vaut. C'est Paul Bert, l'homme du phylloxéra.

Dans un discours programme de deux heures prononcé au Cirque d'Hiver, il a annoncé sa couleur : le rouge vif. Après avoir égrené un chapelet de plaisanteries irrésistibles sur la médaille de saint Benoît et le cordon de saint Joseph, il élève le débat :

— Personne ne me démentira quand j'affirmerai que l'enseignement religieux devient aisément et quasi-fatalement l'école de l'imbécillité (*bravos et applaudissements*), l'école du fanatisme, l'école de l'antipatriotisme (158) et de l'immoralité (*nouveaux applaudissements*). Nous avons bien fait de le chasser de l'école. Il est absolument contradictoire sur tous les points avec l'enseignement scientifique, l'enseignement civil dont nous avons la charge et la responsabilité... Les religions n'ont pas qualité pour parler de morale car elles reposent sur des bases fausses, sur des hypothèses injustifiables, sur des conceptions erronées de la nature de l'homme, de son rôle dans la société et dans le monde physique ; et lorsqu'il arrive qu'elles parlent juste de morale, c'est parce qu'elles ont emprunté les sublimes et éternels préceptes à la conscience universelle de tous les temps et de tous les peuples (159).

Le retentissement du morceau est considérable. Paul Bert étant député de l'Yonne — il avait grandi dans l'ancien couvent des Dominicains d'Auxerre que son arrière-grand-père paternel, Simon Boyer, avait acheté en 1791 lors de la vente des biens nationaux (160) — la *République française* parle de « *chef-d'œuvre de l'esprit bourguignon* ». En revanche, à droite, on estime que

(157) Maurras. « Nous sommes gouvernés par une tribu de Lévi » (*Action Française*. 20.1.1910).

(158) Sur le patriotisme de l'école laïque, je reviendrai plus loin.

(159) Discours du 28 août.

(160) Léaud et Glay. *L'école primaire en France*. Tome II. p. 59.

le nouveau ministre des cultes est surtout un ministre contre les cultes.

Ce sentiment s'impose définitivement quand on apprend le nom de leur directeur, choisi et imposé par Paul Bert. Il s'agit d'un certain Jules-Antoine Castagnary, critique d'art raté, secrétaire perpétuel de l'académie du « Rat mort » sous le pseudonyme de *Castus ignarus* et membre agité de la Loge des *Zélés Philanthropes*. Sa passion dominante est une haine frénétique des Jésuites en particulier et du clergé en général. « *Non, non, le prêtre n'est pas et ne saurait être citoyen, écrit-il dans ses Libres propos : lui donner cette qualité, ce serait restreindre la liberté de tous, mettre la société en péril.* » (161) On ne pouvait mieux choisir pour assurer la direction des cultes, dans l'esprit de neutralité cher aux intolérants de la tolérance.

Paul Bert ne se contente pas de la promotion du secrétaire perpétuel du « Rat mort ». Son chef de cabinet, M. Chalamet, est un protestant agnostique, comme il en existe depuis qu'en 1872 une scission a séparé des réformés orthodoxes les « libéraux » qui se refusent à une confession de foi évangélique affirmant la divinité du Christ (162). Mieux encore. Le bibliothécaire à la Direction des Cultes est un prêtre interdit, M. Quily. Juliette Adam note dans ses souvenirs : « *On ne s'entretient plus que des mesures qu'on va prendre pour vaincre le cléricalisme, le « forcer dans sa bauge » selon l'expression de Rancé.* »

Elle rapporte cette conversation saisie dans son salon :

— *La France va être contente, on va lui faire manger du curé, ajoute Clavel.*

(161) Cité par le R.P. Lecanuet. op. cit. p. 134.

(162) Le protestantisme est la religion à la mode. « *Le Temps*, le grand journal républicain a été fondé par un protestant, Nefftzer. Jules Favre et le philosophe Renouvier se sont convertis au protestantisme. Taine et Renan font élever leurs enfants dans la foi protestante. Jules Ferry a épousé une protestante. George Sand a fait baptiser ses deux petites filles par un pasteur. « Ce n'est pas, écrit-elle, un engagement pris d'appartenir à une orthodoxie quelconque d'institution humaine. C'est une protestation contre le catholicisme... une rupture déterminée et déclarée avec le prêtre romain. » A vrai dire, pour ces républicains anticatholiques, la religion réformée n'est guère qu'une religion naturelle, un pont jeté entre le christianisme et le positivisme. » Chastenot. op. cit. I 201.

## JULES L'IMPOSTEUR

— *Qui mange du curé en crève, dis-je. C'est un dicton picard, quoiqu'on ne soit rien moins que dévot en Picardie, mais, on y aime le curé dans l'église pour la première communion, le mariage, les enterrements, la prédication du dimanche aux femmes et aux enfants, le cours de moralité qu'ils ne trouveraient pas ailleurs...*

— *On a promis à la France, répond Testelin, de la délivrer des ténèbres de l'Eglise, des Rodin, des frères fouetteurs, il faut l'en délivrer.*

*Paul Bert qui vient, je ne sais pourquoi, plus souvent le mercredi, est pour la persécution (163).*

La renommée laïque présente volontiers Paul Bert comme un grand esprit. On ne s'en serait pas douté. On vante volontiers ses recherches sur la sensitive, l'influence des changements de la pression barométrique sur les phénomènes de la vie, l'influence de l'air comprimé sur la fermentation, les gaz contenus dans le sang, la partie du spectre solaire indispensable à la vie végétale, les mouvements autonomes des végétaux, etc. Il a beaucoup écrit, en tout cas énormément signé : plus d'une dizaine de volumes sur les sujets les plus divers : « *De la greffe animale* » à « *La morale des Jésuites* ». Il a été professeur à Bordeaux et à Paris, préfet du Nord, député de l'Yonne, ministre, gouverneur du Tonkin. Comme sa vie a été relativement brève, 53 ans (164), on peut s'interroger sur l'authenticité de ses travaux. Ses adversaires, qui furent nombreux, prétendaient que la franc-maçonnerie avait plus fait que la science pour sa réussite. Je me garderai de trancher. Mais voici ce que j'ai trouvé, toujours chez la précieuse Juliette Adam :

« *Le 27, à dîner, on parle chez moi d'une communication d'une grande importance scientifique que Paul Bert aurait faite à l'Association française pour l'avancement des sciences. Je me rappelle alors que mon père qui avait eu pour Paul Bert une passion moins durable que pour Claude Bernard, m'avait raconté que lorsque Paul Bert, en 1869, obtint la chaire de physiologie à la Sorbonne quoique rien dans ses leçons ne portât la marque du haut enseignement, il avait auprès de lui un jeune savant,*

(163) Juliette Adam. « Après l'abandon de la Revanche » p. 316.

(164) Auxerre 1833. Hanoï 1886.

*M. Dastre, modeste en raison de l'orgueil de son patron, qui lui était du plus grand secours.*

*Lepère m'amène le soir de ce mercredi l'un de ses amis, médecin, qui, à un moment, parle de la communication de Paul Bert. On l'interroge...*

— *Un savant russe a déjà prouvé ce que M. Paul Bert nous donne comme une nouveauté, nous dit l'ami de Lepère. M. Paul Bert est aveuglé par le désir de démontrer des faits paradoxaux. Ses découvertes sur les hautes pressions atmosphériques sont comparables à la tentative de quelqu'un qui chercherait à introduire une cinquantaine de kilos de viande dans l'estomac d'un homme et qui, le voyant succomber à l'étouffement, conclurait que la viande est un poison pour l'organisme.*

« *Dans ses travaux peu d'idées originales mais une grande persévérance, une sorte d'acharnement à réaliser des conceptions sans issue... Quand il publiait sa thèse, à trente ans, sur la greffe animale, il s'appuyait sur une masse d'expériences plus ou moins confuses et excentriques, pour démontrer des faits connus depuis des siècles. Après une autre thèse sur la vitalité, Paul Bert a été nommé professeur à la faculté des Sciences de Bordeaux. Sa spécialité était la physiologie et le nombre des animaux qu'il a sacrifiés sans faire sortir de ces hécatombes une seule découverte est incalculable. Les théories de Paul Bert acceptées avec trop de légèreté par l'Académie des Sciences, dans laquelle il n'est entré que par des influences politiques, lui ont fait accorder le prix biennal. Le volume que Paul Bert publie cette année a 1.150 pages : LA PRESSION BAROMÉTRIQUE. La moitié du volume est remplie par des hors-d'œuvre : récits de voyages, explorations faites par des aéronautes, des ingénieurs. Croce-Spinelli et Syvel sont morts de ces affirmations. »*

*La soirée qui avait commencé par une apothéose finit presque par une exécution.*

— « *Tout ceci est à contrôler, me dit M. de Freycinet, mais il doit y avoir du vrai.* » (165)

*M. de Freycinet contrôle-t-il ? On l'ignore. Mais lorsqu'il redevient président du Conseil après 44 jours du « grand gou-*

vernement » de Gambetta (14 décembre 81, 30 janvier 82) Paul Bert ne figure plus au nombre des ministres. M. de Freycinet s'est privé des services du grand savant. Il l'a prié de se consacrer à ses travaux sur la pression atmosphérique et l'exploitation des compétences adjacentes. Comme il ne s'agit pas de changer de politique puisque Ferry remplace Paul Bert, c'est donc l'homme qui est visé. Je me permets de souligner. Généralement les historiens sérieux gazent sur la mise au placard de l'inventeur de l'air comprimé.

Voici donc Jules Ferry en place pour la grande étape du Tour de France républicain. Il va la courir à son allure habituelle : l'oblique, dans son style préféré : celui de l'imposteur organisé et selon une tactique qui a fait ses preuves et qui ressortit à la dissimulation permanente et systématique.

Comme les Indiens progressaient en direction du fort assiégé en poussant devant eux des buissons, Jules Ferry avance en poussant devant lui une réforme secondaire qu'il présente comme primordiale : l'école obligatoire. Et dès lors le processus s'engage, logique, inéluctable.

— Nous n'avons pas moins de vertus guerrières que les Prussiens. Si nous avons été battus c'est parce qu'il y avait trop d'ignorants parmi les soldats. Etes-vous d'accord ? demande Ferry au peuple et aux notables assemblés.

— Oui, répond le peuple.

— Oui, disent les notables en écho.

— Pour combattre cette ignorance il faut des écoles partout, il faut des maîtres partout. Etes-vous d'accord ?

— Oui.

— Il faut surtout que cette école soit obligatoire. Il faut qu'elle soit obligatoire pour soustraire à l'industrie parfois peu scrupuleuse la main d'œuvre enfantine. Il faut qu'elle soit obligatoire pour empêcher que les parents, parfois avides, tirent profit de leurs enfants. Il faut qu'elle soit obligatoire pour obliger ceux-ci à renoncer aux tentations de l'école buissonnière, du vagabondage et de la paresse, mère de tous les vices. Etes-vous d'accord ?

Qui pourrait se permettre de ne pas l'être ?

— Oui, dit le peuple.

— Oui, disent les notables.

— Très bien, poursuit Jules l'Imposteur. Seulement, voilà, il y a une petite difficulté. Si vous voulez une école obligatoire, il faut qu'elle soit gratuite. Comment pourriez-vous obliger les enfants à fréquenter une école payante si leurs parents vous déclaraient n'avoir pas les moyens de la payer ? Le seul moyen d'obliger tout le monde à fréquenter l'école de tout le monde c'est qu'elle soit gratuite pour tout le monde. N'est-ce pas juste ? N'est-ce pas logique ?

— C'est juste, dit le peuple.

— C'est logique, disent les notables.

Jules sourit. La première défense est enlevée sans combat. Un avantage énorme vient d'être acquis. Entre une école gratuite et une école payante, l'immense majorité des familles n'hésitera pas. Elle ira à la première. Du même coup elle privera la seconde des ressources qu'elle lui apportait et qui lui sont indispensables. La gratuité de l'école condamne à terme les écoles payantes. La botte est imparable. Toute la gauche, que l'attention rend immobile, reluit dans l'ombre douce des Loges.

Jules baisse modestement les yeux. Il ne reste plus qu'à porter le dernier coup, l'ultime.

— Obligatoire, donc obligatoirement gratuite et donc obligatoirement neutre, poursuit-il. Il ne peut en aller autrement. Nous obligeons tous les petits Français à fréquenter l'école. Il faut donc que l'enseignement qui leur sera dispensé puisse être reçu par tous. Par l'enfant dont les parents sont israélites comme par l'enfant dont les parents sont protestants. Par l'enfant dont les parents sont catholiques comme par l'enfant dont les parents sont libres-penseurs. L'école obligatoire est obligatoirement une école laïque pratiquant obligatoirement la neutralité de l'enseignement. Si l'école n'est pas laïque, elle ne peut plus être obligatoire.

Cette fois il y a une hésitation. Le piège est gros. Et même grossier. La France est catholique, au moins de baptême, dans sa quasi-totalité. Les libres-penseurs sont peu nombreux : on compte moins de 30.000 francs-maçons. Les juifs ne dépassent pas 80.000. Les protestants — qui ont leurs propres écoles — ne sont en nombre que dans quelques départements et à Paris. Obliger la grande majorité catholique (36 millions) à céder aux exigences de la petite minorité maçonnique apparaît comme une gageure. Surtout

pour un sectateur de la loi du nombre. Ferry va pourtant engager le pari. Et le gagner.

Adoptée sans d'autres débats que de harcèlements à la Chambre, la loi revient au Sénat le 11 mars 82. Ici le ton monte avec la passion. Certains discours sont hachés de vociférations et d'injures. Le duc de Broglie attaque en brandissant un manuel signé Paul Bert, et intitulé « *L'Instruction civique à l'école* ». L'auteur l'a rédigé et imposé durant le mois et demi qu'il était ministre.

— Voici ce qu'on trouve dans cet étrange libelle, dit le duc de Broglie. Au chapitre « *les bienfaits de la Révolution* » on lit : « *Avant 1789 l'idée de patrie n'existait pas en France ; avant 1789 il n'y avait en France ni grandeur, ni prospérité, ni civilisation, ni justice ; l'histoire de France jusqu'en 1789 n'était qu'un tissu d'erreurs et d'ignominies ; avant 1789, le pays tout entier présentait un spectacle de honte et de misère.* »

Huées sur les bancs de la droite. A gauche silence gêné, puis ricanements et injures.

Le duc de Broglie poursuit :

— Peut-on soutenir sans révolter à la fois la conscience publique et le sens commun, qu'avant cette date prédestinée il n'y avait que deux classes en France : des nobles fainéants et corrompus, qui n'avaient même pas le courage du champ de bataille et des paysans à demi-sauvages qui mangeaient de l'herbe quand ils ne se mangeaient pas les uns les autres ? Est-il conforme au sens commun et à la conscience publique de présenter des faits de telle façon, que pour trouver en France un héros et un acte héroïque on est obligé de descendre jusqu'à la défense de Belfort et au colonel Denfert-Rochereau ? Je vous le demande, Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts, autoriserez-vous dans les écoles de France le livre de votre prédécesseur ?

Ferry est à son banc, les bras croisés sur la poitrine. Il se veut hautain et méprisant. Mais sa voix est sans timbre quand il lance enfin :

— Cette interpellation posthume ne s'adresse pas à moi !

Les députés catholiques : Buffet, de Ravignan, Baragnon le harcèlent. Il répond :

— Je n'ai ni à interdire ce livre, ni à l'autoriser.

— Blâmez-vous l'instituteur qui s'en servira ?

— Je ne le puis.

— Punirez-vous l'instituteur qui insultera la religion de l'enfant, en offensant les croyances de sa famille ?

— Oui, je le punirai.

— Mais si vous permettez au livre ce que vous interdisez au professeur, où est donc votre bonne foi ?

Silence de Ferry. Puis son visage craque et l'on voit glisser sur ses lèvres le sourire de l'imposteur, le fameux sourire de Ferry. Alors M. de Carayon-Latour explose :

— Je tiens à déclarer à M. le Ministre de l'Instruction publique : si ce livre qu'il n'a pas voulu ou qu'il n'a pas osé condamner entre dans nos écoles, la loi ne sera pas exécutée.

— Nous verrons bien, dit Ferry.

— Tant que vous ne nous aurez pas arraché le cœur, vous ne l'empêcherez pas de battre pour Dieu et pour la patrie... Le courage et la résistance des opprimés sera à la hauteur de la violence et du cynisme des oppresseurs.

Après quoi M. de Carayon-Latour se rassied, satisfait. Il n'a pu lire Verlaine. « Prends l'éloquence et tords lui son cou » ne sera publié qu'en 84. Une compagnie d'infanterie aurait eu moins d'envolée. Elle eût rendu un meilleur service. Malgré l'indignation pathétique de M. de Carayon-Latour l'ensemble de loi est voté le 25 mars 1882 par 179 voix contre 109. M. Grévy la signe le 28. Elle paraît le 29 au Journal Officiel. Aussitôt Jules Ferry confie à trois hommes le soin de l' « exécuter ». Ce qui sera fait, sans qu'il soit besoin d'arracher le cœur de M. de Carayon-Latour.

Le premier de ses hommes s'appelle Ferdinand Buisson. Nous le connaissons déjà. C'est lui qui appelait Victor Hugo à « combattre le catholicisme en France ». Tout le monde d'ailleurs le connaît. Il a sévi pendant presque un siècle. 1841-1932. Un incroyable. Protestant « libéral », anticlérical de fondation, futur député radical-socialiste, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, Prix Nobel 1927, il a presque tout pour plaire. « Presque » car je n'ai pas trouvé trace de son initiation maçonnique. Il ne peut s'agir que d'une erreur.

En 1879, Ferdinand Buisson est l'auteur d'une brochure très remarquée sur l'interdiction de l'histoire sainte dans les écoles. Ferry le nomme donc « Directeur de l'Enseignement ». Il y demeurera



vingt ans. Il aura le temps de démontrer la pertinence du théorème d'Edgar Quinet, son maître : « Organiser l'enseignement primaire, c'est organiser la société. »

Le second est Félix Pécaut. C'est un théologien protestant. Nommé pasteur à Sallies-de-Béarn en 1849, il doit donner sa démission. « A cause de la liberté de ses opinions » dit modestement le Nouveau Larousse Illustré de Claude Augé. Traduisez : les protestants de Sallies-de-Béarn ne voulaient pas d'un ministre qui doutât de la divinité du Christ. On le retrouve à Paris où il dirige l'école Duplessis-Mornay pour protestants avancés. Puis à Bâle où il collabore à la création d'une Eglise réformée Libérale. Cette fois il ne s'agit plus de douter. On nie la réalité de Jésus, fils de Dieu. Pour Ferry c'est *in the right man...* Il charge Pécaut des Ecoles Normales. Surtout de la très importante Ecole normale supérieure de Jeunes Filles de Fontenay, le séminaire des séminaires laïques où se façonnent les professeurs des autres Ecoles Normales « normales ».

Voici le troisième : Jules Steeg. Bien sous tous rapports, également. Après avoir fait sa théologie à Bâle, il devient pasteur à Libourne et directeur d'un journal républicain anticlérical à Bordeaux. (Gambetta disait : « Il faut rendre justice à l'esprit qui anime les autres églises, et s'il y a chez nous un problème clérical, ni les protestants, ni les juifs ne sont pour rien. ») (166) Franc-maçon (167), il est élu député. Le voilà donc tout désigné pour devenir Inspecteur Général de l'Instruction publique. D'autant qu'il a un gamin, protestant, républicain, franc-maçon comme papa, le jeune Théodore, promis au plus brillant avenir puisqu'il sera député, quatre fois ministre de l'Instruction publique et même président du Conseil en 1931 (168).

Ferry pouvait quitter la Chambre des députés sous les huées du parlement et de Paris ; il pouvait même être chassé par « ses » électeurs vosgiens et devoir faire retraite au Sénat ; gonflé de rancœurs et d'amertume, son cœur pouvait le lâcher le 17 mars 1893 : il avait rempli sa tâche. L'Eglise catholique venait d'essuyer la plus sévère défaite de son histoire française. Elle avait perdu l'école, dont la « neutralité » était dans de bonnes

(166) Discours de Romans. 18.IX.78.

(167) Le Monde maçonnique. XII.81 p. 354.

(168) Saint-Pastour. op. cit. p. 161.

mains. Celles — entre autres — qui commencèrent à *rewriter* La Fontaine, grattant :

« Pourvu que Dieu lui prête vie »

et le transformant en :

« Pourvu qu'on lui laisse la vie. » (169)

(169) « Le Français ». 23.IV.83. Exemple cité par E. Tavernier, qui raconte aussi les amusantes évolutions du « Tour de France de deux enfants ». Ce livre, signé G. Bruno est l'œuvre de Mme Alfred Fouillée, épouse en secondes noces de M. Fouillée, philosophe antichrétien, et en premières d'un Monsieur Guyau, dont elle eut un fils, Jean-Marie Guyau, qui allait écrire « l'Irréligion de l'avenir ». M. Tavernier écrit : « Le Tour de France avait en 1910 atteint le chiffre de 330 éditions. Jusque-là il contenait une dose appréciable d'esprit ou de sentiment religieux. Mais soudain il se présenta tout entier laïcisé lui aussi, c'est-à-dire corrigé, gratté. En 1908 (30 septembre) j'avais dans l'*Univers* signalé ces laïcisations. Elles furent en 1910 (17 janvier, séance du matin), portées à la tribune par M. Grousseau... La droite et la gauche sursautèrent d'étonnement, mais ensuite la gauche cria à l'invraisemblance... Prompt à l'affirmation, Jaurès déclara que Bruno, l'auteur, était en réalité M. Alfred Fouillée et se porta garant qu'un philosophe si grave n'avait pu s'abaisser à de pareilles opérations sur son propre travail. Puis M. Théodore Reinach, toujours bien renseigné, notifia que Fouillée était mort, ce qui valait une preuve péremptoire d'innocence... Tout à coup quelqu'un révéla que Bruno ce n'était pas Fouillée mais sa femme : révélation exacte. On s'exclama derechef ; et les laïcisateurs se persuadèrent que Mme Fouillée n'avait pu laïciser elle-même son livre, soit à l'insu, soit avec l'approbation du mari et que le coupable était certainement l'éditeur. (Alors) Fouillée (qui était parfaitement vivant et devait vivre deux années encore) intervint en personne, pour donner des explications catégoriques et surprenantes. Par une longue lettre adressée au Temps... M. Fouillée notifia ceci : 1° *Le Tour de France* est un chef d'œuvre. 2° L'éditeur souhaitait le voir adapter le chef d'œuvre aux progrès réalisés par la neutralité, laquelle ne supporte plus l'idée de Dieu. » Tavernier. op. cit. 249.250.

## UN MENSONGE NECESSAIRE

**M**E voici au terme de ce travail. Mais avant de lui donner un final plus personnel, je voudrais m'arrêter un instant sur la neutralité scolaire. Elle le mérite car elle explique beaucoup. Elle révèle le truquage maçonnique, un certain esprit révolutionnaire où le mensonge, l'imposture et la revendication permanente sont les règles. Elle rappelle le grand jeu des minorités juives dans les pays qui les accueillent. Leur premier mouvement est tout entier d'humilité et de prières. Ces malheureux errants, partout chassés, nomades malgré eux, souhaiteraient, pour leur repos, que cet accueil fût légalisé. Et avec lui, l'installation qu'il implique. « Accordé » dit le Prince, bon prince. L'encre de sa signature sèche encore que part déjà la seconde récla-

mation. « Puisque nous sommes installés de droit, nous devons devenir citoyens. Sans cette citoyenneté reconnue, nous ne serons que des citoyens de seconde zone. Des citoyens-moins. Ce qui est contraire à l'esprit, aux grands principes, aux Droits de l'Homme, l'égalité. Etc. » La lutte pour la citoyenneté commence. Elle est longue, âpre. Pour la gagner, les minorités en transit perpétuel n'hésitent pas à mettre les pays d'accueil à feu et à sang. On les ruine. On les attaque dans leurs racines, leurs traditions. On les détruit. Enfin ils accordent la citoyenneté. Déjà elle ne suffit pas. Ce qu'on exige maintenant c'est le droit à la différence. On veut être un citoyen mais un citoyen pas comme les autres. Un citoyen-plus. « Tous les citoyens sont égaux mais certains sont plus égaux que d'autres. » Chanson connue.

Ce processus, on le suit pas à pas dans l'histoire de la neutralité scolaire. On va passer de la neutralité négative (pour la maçonnerie) à une neutralité neutraliste, parfaitement fictive, et tout de suite à une neutralité positive (toujours pour la maçonnerie).

Au départ, les défenseurs de l'école catholique ne sont pas hostiles au principe d'une école neutre. Mais ils la croient impossible. Ecoutez Mgr Freppel, évêque d'Angers, à la Chambre le 21 décembre 1880 :

— « Ne pas parler de Dieu à l'enfant pendant sept ans alors qu'on l'instruit six heures par jour, c'est lui faire accroire positivement que Dieu n'existe pas, ou qu'on n'a nul besoin de s'occuper de lui ; expliquer à l'enfant les devoirs de l'homme envers lui-même et envers ses semblables et garder un silence profond sur les devoirs de l'homme envers Dieu, c'est lui insinuer clairement que ces devoirs n'existent pas ou qu'ils n'ont aucune importance... Taire systématiquement et de parti pris le nom du Christ, sa doctrine, sa vie, ses œuvres dans une école d'enfants chrétiens qui l'évoquent matin et soir c'est lui faire accroire que le Christ n'est pas Dieu, puisque le maître ne daigne même pas s'occuper de lui. Votre école neutre, que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, deviendra logiquement, forcément, l'école athée, l'école sans Dieu. Elle ne produira que des sceptiques ou des indifférents. Elle créera dans les esprits une agitation dont vous ne pouvez calculer les conséquences. »

Ces propos navrent Ferry. Il y a deux sortes de neutralité, dit-il : la bonne et la mauvaise : la neutralité confessionnelle et la neutralité philosophique.

— « Nous ne voulons inscrire dans cette loi que le principe de la neutralité confessionnelle. Nous repoussons la neutralité philosophique. Il faut bien prendre garde de vouloir séparer l'enseignement moral de toute notion dogmatique sur l'origine et la fin des choses. Quant à moi j'estime que tous les réconforts, tous les appuis qui peuvent renforcer l'enseignement moral — qu'ils viennent des croyances idéalistes, spiritualistes, théologiques même — tous ces appuis sont bons... Ils sont tous respectables, et je ne crains pas de protester ici contre l'étrange prétention que nous trouvons sur les lèvres de certains de nos collègues, lorsqu'ils assurent que nous voulons faire une école dans laquelle il serait défendu de prononcer le nom de Dieu. »

Le bon apôtre ! Ce discours date du 23 décembre 1880. Il entraîne l'adhésion. On oublie que quatorze jours plus tôt, le 9, M. Herold, préfet de la Seine, agissant sur ordre du gouvernement, avait envoyé ses agents dans 134 écoles communales pour y enlever les crucifix, les images de la Vierge et tous les emblèmes religieux qui pouvaient s'y trouver (170).

La neutralité « neutre » désormais acquise, on va passer à la neutralité positive. Quelques années plus tard, un ministre de l'Instruction publique, M. René Viviani, socialiste, franc-maçon (Loge Droit et Justice) (171) explique le coup. Il révèle que la pseudo-neutralité n'a été qu'un stratagème, un « mensonge nécessaire ». Je lui laisse la parole. Ce sont des citations rares, qui se suffisent à elles-mêmes et n'ont pas besoin de commentaire.

Première citation :

*« La neutralité est, elle fut toujours un mensonge, peut-être un mensonge nécessaire... Le passage à franchir était périlleux... On forgeait au milieu des impétueuses colères de la droite la loi scolaire. C'était beaucoup déjà que de faire établir une instruction laïque et obligatoire. On promet cette chimère de la neutralité pour rassurer quelques timides dont la coalition eût fait obstacle à la loi. » (172)*

Seconde citation :

(170) R.P. Lecanuet. op. cit. p. 137. T II.

(171) Saint-Pastour. op. cit. p. 188.

(172) L'Humanité. 4.X.1904.

« *La Révolution française a déchaîné dans l'homme toutes les audaces de la conscience et toutes les ambitions de la pensée. Cela n'a pas suffi. La Révolution de 1848 a doté l'homme du suffrage universel, elle a relevé le travailleur courbé sur sa tâche et elle a fait du plus humble l'égal politique du plus puissant. Cela n'a pas suffi. La Troisième République a appelé autour d'elle les enfants des paysans, les enfants des ouvriers et dans ces cerveaux obscurs, dans ces consciences enténébrées elle a versé peu à peu le germe révolutionnaire de l'instruction. Cela n'a pas suffi. Tous ensemble, par nos pères, par nos aînés, par nous-mêmes, nous nous sommes attachés dans le passé à une œuvre d'anticléricalisme, à une œuvre d'irréligion. Nous avons arraché les consciences humaines à la croyance. Lorsqu'un misérable, fatigué du poids du jour, ployait les genoux, nous l'avons relevé, nous lui avons dit que derrière les nuages il n'y avait que des chimères. Ensemble et d'un geste magnifique, nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallumera plus !* » (vijs applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche) (173).

Le F. : M. : René Viviani était alors ministre du travail dans le cabinet du F. : M. : Aristide Briand (174). Le portefeuille de l'Instruction publique avait été confié au F. : M. : Gaston Doumergue (Loge : l'Echo du Grand Orient) (175). 240 députés contre 128 décidèrent que ce magnifique discours serait affiché dans les 36.000 communes de France.

Troisième citation :

Cette fois le F. : M. : Doumergue est devenu président du Conseil et le F. : M. : Viviani, ministre de l'Instruction publique. Le 24 mars 1914, à la tribune du Sénat, il s'écrie :

« *L'école laïque de Jules Ferry a été une grande entreprise mais consécutive à une autre, plus noble, plus haute. A la voix des philosophes libérateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, des milliers d'hommes se sont détachés des anciennes traditions ; ils se sont refusés à contempler plus longtemps dans l'espace les croyances qui dor-*

(173) Discours fait à la Chambre le 8.XI.1906.

(174) Dans ses « Notes sur la Franc-Maçonnerie dans la Loire-Inférieure », publiées à Ancenis en 1911, le F. : M. : Pageot, député-maire de Nantes, donne des détails sur l'affiliation de Briand. St-Pastour op. cit. p. 94.

(175) Saint-Pastour op. cit. p. 117.

## JULES L'IMPOSTEUR

*maient dans les nuages, côte à côte avec les chimères ; ils ont refusé de continuer à baisser un front résigné sous un ciel dont les merveilles promises n'avaient jamais illuminé leurs yeux ; ils ont adhéré à une croyance nouvelle... »*

Le renouvellement de la pensée n'est pas plus évident que celui des images et du vocabulaire. Une émotion quasi-mystique n'en étreint pas moins le Sénat. Viviani apporte le témoignage du ministre de l'Instruction publique que de la neutralité-moins on est passé à la neutralité-plus. Debout les sénateurs acclament l'orateur, et à travers lui la pérennité de Jules l'Imposteur. L'affichage du morceau est à nouveau voté dans l'allégresse.

En recopiant ces textes pour vous je songeais à la phrase de Maurras. Elle ne m'avait jamais paru plus vraie : « *Jules Ferry a été le malfaiteur intellectuel qui, sous des prétextes moralistes, a démoralisé et dénationalisé ce pays. L'histoire intellectuelle de l'Action française pourrait se définir : une réaction contre le ferrysme.* » (176)

(176) Action française. 4.VII.1930.

## UNE ENFANCE LAIQUE

**L**ES apprentis en font toujours trop. C'est la première fois que je me lance dans une entreprise de cet ordre et je m'aperçois que je n'ai pas lésiné sur la citation. Il y en a beaucoup. La littérature de professeur n'est pourtant pas dans mes goûts. Mais cette « lecture » particulière de la République des Jules exigeait des textes. Il fallait démontrer la préméditation et prouver le mensonge. Le moyen, dès lors, de ne pas citer souvent ?

Pour terminer voici qui sera moins pédant, je l'espère. Un dernier témoignage, mais personnel. Non plus sur Jules Ferry lui-même mais sur son œuvre et l'esprit de celle-ci, les hommes qu'elle formait, la religion qu'il avait fondée, le micro-climat dans lequel vivaient les nouveaux fidèles. Car je suis un enfant de la laïque. Mon père était instituteur. J'aurais dû le devenir. Tout m'y préparait et poussait. Il s'en est fallu de fort peu que je



naissance dans une école. J'avais sept mois quand ma mère et ma grand-mère portèrent mon berceau de Concarneau à Douarnenez, dans l'école de garçons où mon père venait d'être affecté. J'ai fait mes premiers pas dans la cour, entre le bâtiment des classes et les cabinets, alignés au coude à coude. Les premiers bruits que j'ai entendus furent les tintements de la cloche qui rythmaient la journée, le bruissement qui montait des salles d'études, le tumulte des récréations, les commandements des maîtres. A en parler, tout me revient : le crissement de la craie, l'odeur des cahiers neufs, le silence des vacances dans cette immensité déserte, le jardin « de fonction », en contrebas, avec ses fleurs, le potager, la basse-cour, le clapier où un lapin blanc aux yeux rouges me fascinait.

Ce jardin et ce clapier ont joué un grand rôle dans ma petite enfance. C'est là que j'ai rencontré la mort et vu la révolution. La mort fut celle d'un lapin, pas le blanc, un gros brun, avec des stries grises, un énorme mangeur de carottes, qui mastiquait du nez comme une machine à coudre.

Politiquement, intellectuellement, moralement, mon père se voulait le farouche révolutionnaire que l'École Normale d'Instituteurs de Quimper avait souhaité qu'il fût. En théorie la violence lui paraissait indispensable. Il justifiait toutes les terreurs à condition que ce fût le peuple qui les exerçât. Quand il partait dans ses discours implacables, ma mère finissait par lever les yeux de son ouvrage et disait :

— Emmanuel, tu nous fais peur.

Septembriseur par idéologie, mon père était dans le quotidien l'homme le moins sanguinaire que j'aie rencontré. Il avait les sacrifices domestiques en horreur. Nos poules devenaient centaines en âge de poules, ce qui désolait ma grand-mère. Elle tolérait mal la dépense inutile. La mise à mort du lapin mensuel, plusieurs fois repoussée, nécessitait une longue préparation. La veille mon père paraissait plus préoccupé et renfermé que d'ordinaire. Le lendemain il se levait très tôt, pour s'exercer. Il s'installait dans la cuisine. Il tenait une bûche d'une main, par les oreilles, ou supposées telles. De l'autre il saisissait une trique et frappait sur la nuque. La famille l'entourait. Le visage de mon père était terrifiant. Une main sur son cœur ma mère s'appuyait au buffet. Elle disait que ses jambes la lâchaient. Après quoi mon père abandonnait sa bûche et sa trique. Il prenait la bouteille de

Négrita, un entonnoir et s'en allait tuer le lapin en lui faisant ingurgiter du rhum de cuisine.

Le gros brun ne devait pas aimer le Négrita, ce qui est tout à son honneur. Il se débattit, mordit l'un, griffa l'autre et détala dans les laitues. Dans le jardin entouré de murs, la chasse dura toute la matinée. Ma mère, ma grand-mère et moi formions les rabatteurs. Armé d'un gourdin qu'on appelle *pen-baz* en breton, mon père attendait devant la planche d'haricots verts, dans l'attitude du batteur de base-ball. Trois fois le lapin lui échappa. En définitive ce fut ma grand-mère, une paysanne qui portait la coiffe à la mode de Fouesnant, qui l'accula dans un angle et lui éclata la tête d'un maître coup de balai.

Elle eut beau l'accommoder comme à l'accoutumée, de petits oignons, de lardons, de vin d'Algérie et de pommes de terre de Pont l'Abbé, personne ne mangea le gros brun. Le blanc aux yeux rouges mourut de maladie. Je crois qu'on donna les autres. A partir de cet événement, les lapins furent achetés au marché, morts, vidés, dépouillés. A chaque fois ma grand-mère regrettait le sang. Elle n'avait pu lier sa sauce selon les règles de la cuisine bourgeoise. A chaque fois mon père lui répondait :

— On voit bien que ce n'est pas vous qui aviez la corvée !

A l'Ecole Normale on apprenait comment mettre à mort les nations, les traditions, les chiens de garde du capitalisme, « les bourgeois, les gavés, les curés », on apprenait à faire table rase du passé, mais on n'apprenait pas à tuer les lapins.

Ce fut du mur du jardin que je découvris la révolution. C'était l'hiver. J'avais quatre ou cinq ans. J'avais été alerté par des clameurs. A deux ou trois cents mètres, au bas de la pente la manifestation descendait. Il y avait des drapeaux rouges et noirs. Le vent déchiquetait les chansons et les cris nous arrivaient en bouffées, par spasmes. Et puis, brusquement, dans une flambée de hurlements, haines et souffrances mêlées, la charge des chevaux et des hommes casqués s'enfonça dans le flot noir des manifestants. Je me souviens des sabres qui brillaient au-dessus de grappes d'hommes accrochées à la gueule des chevaux. Un tambour roulait. Une saute du vent de mer rabattit la fumée d'un incendie. Il y eut des détonations en rafales. Ma grand-mère m'emporta.

La soupe était servie depuis longtemps lorsque mon père rentra. Nous l'attendions, assis à la table, dans la lumière de la lampe à suspension. Il pénétra en ouragan, tout allumé par la bataille.

## JULES L'IMPOSTEUR

Il venait dire qu'on ne l'attende pas, qu'on mange sans lui. On se battait un peu partout dans la ville, sur le port, autour des halles, jusqu'à Pouldavid. Des gardes mobiles et leurs chevaux avaient été jetés à la mer et lapidés de la digue. Il y avait eu des coups de feu, tirés par des gens bizarres, des types louches, avec des chapeaux comme ça et des pantalons bouffants, en velours, des briseurs de grève, arrivés de Paris et dirigés par un anarchiste de police, un certain Le Flaoutter. Le maire Le Flanchec — un des premiers maires communistes de France — aurait été grièvement blessé. La rumeur disait qu'il resterait borgne (il le resta). Mon père mangea un morceau de pain et but un verre de vin, debout. Qu'on ne s'inquiète pas. Tout se passerait bien. Il y avait réunion chez Antoine, l'ébéniste. Il embrassa ma mère. Je le revois, son méchant paletot, son teint mat, ses cheveux sombres, son regard brûlant d'Irlandais noir comme un latin. Déjà il avait disparu. Je crois que c'est de ce soir-là, en tout cas de l'impression laissée par ce soir-là, que naquirent mes penchants contre-révolutionnaires, cette détestation de l'émeute, de la barricade et de ses personnages : ce petit monde de fantoches, de doctrinaires de cabarets, d'illuminés, d'éméchés, de raclure sociale, de braves types fourvoyés et manœuvrés par des coquins.

## L'ART D'ETRE

### GRAND PERE

**C**OMME beaucoup de familles, en Bretagne et sans doute ailleurs, les miennes étaient séparées. Du côté maternel (paysans, petits artisans et commerçants de villages) on était blanc. Du côté paternel (marins pêcheurs, petits fonctionnaires : un de mes aïeuls occupa le poste élevé et envié de gardien de phare après avoir été blessé en Crimée) on était bleu. Naturellement cette division était moins tranchée que je dis. Il y avait des nuances, des cas particuliers. Les femmes des deux camps fréquentaient l'église, avec plus d'assiduité que les hommes « blancs ». Seuls les deux-tiers de ceux-ci pratiquaient régulièrement. Il fallait les grandes fêtes : Noël, Pâques, les Rameaux, la Fête-Dieu, l'Ascension pour que leur communauté fût entièrement rassemblée.

Les « bleus », en revanche, n'assistaient ni aux offices courants ni aux exceptionnels. Les plus démonstratifs d'entre eux affichaient leur refus des secours de la religion. Lors des enterrements ils accompagnaient le défunt jusqu'au parvis, puis, ostensiblement, s'en allaient au bistrot tandis que le recteur disait la messe des morts. Après quoi, non moins ostensiblement, ils reprenaient place dans leur cortège et en racontant des gaudrioles sur le chaud lapin qui venait de quitter cette vallée de larmes, ils montaient jusqu'au cimetière au pas lent du curé, des enfants de chœur et des chevaux. Néanmoins les enterrements civils étaient rares. Les « esprits forts » se mariaient à l'église comme les faibles. Ils laissaient baptiser leurs enfants. Ils mouraient munis des sacrements. Quoique ils s'en défendissent dans les palabres d'estaminet, ils avaient abandonné aux femmes la direction des affaires religieuses de la famille. Cela ne les empêchait pas de montrer leur hostilité aux messieurs prêtres. Au répertoire du patronage laïque de Brest, on trouvait une pièce dont le titre pouvait permettre de faire l'économie de la représentation : « Pas de prêtre entre toi et moi. » C'était un mélodrame bouleversant. On y voyait des disciples de Loyola jeter la zizanie dans un foyer d'honnêtes prolétaires. Le dénouement était atroce. Les hommes, debout, applaudissaient à tout rompre. Les femmes des bleus — évidemment, les blancs n'assistaient pas à ces turpitudes — gardaient la bouche pincée.

Mon grand-père paternel, Ambroise, faisait partie du clan des contempteurs de la calotte mais à titre personnel. Il ne croyait ni à Dieu ni au Diable et tenait à ce que cela se sache, surtout en fin de semaine. C'était un patron de pêche aussi estimé que redouté. Risque tout, vindicatif, il s'entourait d'un équipage recruté parmi les durs-à-cuire du port atteints par la limite d'âge. Ce qui ne l'empêchait pas de donner des noms de fleurs à ses bateaux (le dernier : *L'Amaryllis*). Taciturne à jeun, quand il avait bu il aurait cherché querelle à ses sabots. Cela s'entendait le samedi. Les hommes payés, les fournisseurs réglés, il faisait la tournée des cafés ainsi nommés parce qu'on y consommait tout sauf du café. Puis à la brune il rentrait, fortement lesté, dans la ville fortifiée de Concarneau, la ville close, où il habitait avec sa smala, au numéro 7 rue Vauban. Mon père est mort au 11. Comme migration on a fait mieux.

Le vieil Ambroise marchait cambré, le panier d'osier rempli de poissons au bout du poing gauche, le bras droit un peu écarté

du corps comme une anse, pour équilibrer le roulis. Vêtu de toile rouge, chaussé de sabots de bois en semaine et de socques le dimanche, épais et courtaud en bon Cornouaillais, il portait la tête en arrière. C'était une belle tête ronde, cuivrée, sauvage, avec une bouche moqueuse, un front droit aux arcades bien dessinées, un regard qu'enflammaient les fureurs de l'alcool et, par-dessus tout, les cheveux, comme une toison, blancs et bouclés, sur lesquels le béret de pêcheur, en drap bleu, formait une auréole. Sous les douves, le long de l'ancienne caserne, il prenait le ciel à témoin de sa misère. Huit gosses. Un filet perdu sur les roches de Trévingnon. La misaine qu'il faudrait se décider à changer. Et ces sacrés curés qui demandaient qu'on tende la joue gauche. Bon Dieu de Bon Dieu ! On allait voir ce qu'on allait voir. Il poussait la porte. La soupe était trempée.

— Bonsoir père, disaient les grands.

Les petits dormaient déjà. Ma grand-mère Francine les avait couchés, après qu'ils eussent fait leurs prières. Un accord tacite s'était établi entre les parents. Personne ne discuterait l'autorité du chef de famille. En revanche les enfants seraient baptisés. Ils iraient au catéchisme. Ils feraient leurs communions. Certains d'entre eux (il y en eut onze, dont trois morts en bas âge), le terrible Ambroise acceptait même qu'ils fissent leurs classes chez les Frères. Ce fut le cas de mon père, Emmanuel-Paul, l'avant-dernier des onze, né en 93. A neuf ans, il servait la messe à St-Guérolé. A St-Joseph il était l'orgueil des Frères Quatre-Bras. Un élève remarquable, en avance sur son âge, à dix ans bon pour le certificat d'études, sérieux, appliqué, un peu fragile, maigre, avec deux grands yeux noirs enfoncés qui semblaient toujours vous interroger et une mauvaise toux, l'hiver. « Il ira loin » disaient ses maîtres. Et ils ajoutaient : « Si la maladie ne l'emporte pas. » On était en 1902. Le Président de la République, M. Emile Loubet était franc-maçon. Le Président du Conseil l'était également. On comptait sept autres F. : M. : dans son ministère (Delcassé aux Affaires Etrangères ; Maurice Rouvier aux Finances ; Bertaux à la Guerre ; Camille Pelletan à la Marine ; Gaston Doumergue aux Colonies ; Léon Mougeot aux Colonies ; Bérard aux P.T.T.). La « République du Grand Orient » brillait de tous ses feux. Rien que des Affaires. Panama. Dreyfus. Et un grand dessein. La dernière étape du plan maçonnique, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, que l'on prépare en prolongeant Ferry. Les religieuses de 125 écoles sont expul-

## JULES L'IMPOSTEUR

sées (177). Des milliers de prêtres sont chassés de leurs écoles. On mobilise la troupe contre les fidèles. C'est alors que la grande histoire va entrer dans la mienne, je veux dire dans celle de ma famille.

(177) Henry Coston, *op. cit.*, p. 68.

## LA FAMILLE

### PRISE AU PIEGE

**U**NE vieille coutume cornouaillaise veut que les aînés portent les prénoms des parents. La sœur aînée de mon père se prénomme donc Francine. Elle a décroché le brevet élémentaire. A l'époque ce n'est pas rien. C'est un diplôme qui ouvre quelques portes. Il permet de postuler au titre « d'institutrice stagiaire » et de remplacer, ici et là, les maîtresses en congé de maladie ou de grossesse. Naturellement les remplaçantes dépendent du choix de l'inspecteur primaire. Lequel depuis Ferry est franc-maçon, à tout le moins contrôlé par la maçonnerie. Si la candidate remplaçante plaît, si sa famille est républicaine, elle ne manquera pas de travail. Dans le cas contraire, elle attendra. En 1902, dans une famille comme la nôtre le salaire de ma tante Francine cons-



tituait un atout essentiel. Il permettait à onze personnes (les enfants, une aïeule, les parents) de survivre quand la pêche manquait. La lutte n'était pas possible.

Un jour de l'automne la directrice de l'école des filles arrive au 7 rue Vauban. Portant chapeau et cravate, un monsieur de la ville l'accompagne. Il demande à voir ma grand-mère. Grand émoi dans la smala. Au rez-de-chaussée on vit sur de la terre battue. Pour ne pas faire trop misérable, l'entrevue aura donc lieu au premier, au sommet d'un escalier noir comme les soutes et raide comme celui d'un phare.

Toute la maison sent les filets, les cordages de chanvre, le goudron dont on enduit la coque des bateaux, la rogue, cette farine d'œufs de morues et d'harengs qu'on utilise, l'été, pour pêcher la sardine, le pétrole des lampes. En guise de tapis on a jeté le plus beau châle de la maison sur la table de chêne ciré. L'inspecteur s'assoit. Il est plein d'embarras. Il fait des phrases en cherchant ses mots. Le cléricisme contre-attaque partout. Sur-tout en Bretagne. Les laïques doivent faire front. Ils doivent aider leur gouvernement, le gouvernement de M. Combes. Et pour cela commencer à ne plus apporter d'eau au moulin de l'ennemi. C'est-à-dire à l'école de ces messieurs prêtres.

Ma grand-mère Francine a compris. C'est une femme de mérite. Avant que les derniers ne s'en aillent on en parlait avec émotion. Ceux qui la connurent s'accordaient à dire son intelligence, qui en imposait à tous, parfois même à son mari. On aimait rappeler sa sagesse, « une personne de bon conseil... On venait de loin pour lui demander avis... », sa réserve et, plus que tout, sa force d'âme. Elle allait mourir quelques années plus tard de privations, d'épuisement, peut-être aussi de désespoir.

— Vous avez un de vos garçons à Saint-Joseph, dit l'inspecteur.

— Oui, Monsieur.

— Un brillant sujet, à ce qu'on rapporte ?

— Oui, Monsieur.

— Et l'une de vos filles est institutrice stagiaire, n'est-ce pas ?

— Oui, Monsieur.

— Institutrice laïque...

Il y eut un silence. L'inspecteur insista.

— Laïque...

— Oui, bien sûr.

— Fréquente-t-elle l'église ?

— Le dimanche, avec ses sœurs.

— Ah, ah. Comme c'est ennuyeux.

— Ennuyeux ?...

— Je n'irai pas par quatre chemins, chère Madame. L'Eglise nous fait la guerre. Il faut se serrer autour de l'école laïque. Entre une jeune enseignante qui va à la messe et dont le frère est à l'école du parti prêtre et une autre qui préfère la Raison et la Science aux offices et dont le frère est à l'école laïque, nous serons contraints de préférer la seconde. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement. Vous comprenez ?

— Oui, monsieur l'Inspecteur.

— Votre mari est un bon républicain, à ce qu'il paraît.

— A ce qu'il paraît.

— Alors, il ne devrait y avoir aucune difficulté. Et pour votre fils, quels avantages ! Les bourses d'études sont faites pour des garçons comme lui. Un élève doué, comme il l'est, travaillant régulièrement, toute l'année, entre sans coup férir à l'Ecole Normale. Vous rendez-vous compte. L'Ecole Normale. Le séminaire de la République.

Dans le courant de l'année mon père changea d'école et ne fut plus enfant de chœur. Ma tante Francine ne manqua plus de remplacements. On la titularisa. Mieux encore : elle fit un beau mariage, inespéré pour une fille de marin-pêcheur, l'aînée de huit enfants. Elle entra dans une grande famille républicaine, en Charente, la famille Chateau dont l'élément le plus en vue fut René Chateau.

## UNE VIE DE CHATEAU

**L**E destin de René Chateau vaut la digression. Ce n'est pas exactement notre propos, encore que le ruisseau va vers la rivière. Et puis où serait le plaisir si, de temps en temps, on ne se permettait un détour.

Rien ne semblait manquer à René Chateau pour réussir une course exemplaire dans la République des professeurs et des francs-maçons. Dans les années 20, il avait été l'élève d'Alain, le Socrate du radical-socialisme, alors au faite de sa gloire (« un sot prétentieux » disait Léautaud). Normalien, agrégé de philosophie, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, René Chateau fut initié le 11 mai 1935 à la Loge l'Union Parfaite de La Rochelle. Membre du Comité National du Grand Orient, il est tout naturellement

élu député du Front Populaire, sous l'étiquette du Parti Radical Socialiste Camille Pelletan, dont le président était le très cher frère et très répandu Gabriel Cudenet, qui devint après la guerre le président du R.G.R.

Voici la débâcle. Quelle mouche pique alors René Chateau ? Redoute-t-il de voir sa carrière compromise ? Il vote les pleins pouvoirs au Maréchal puis, trouvant Vichy trop maurrassien et sentant la soutane, monte à Paris. Il collabore à l'*Œuvre* de Marcel Déat. Il devient le directeur politique de *La France Socialiste*, qui représente la gauche maçonnique de la collaboration parisienne. Il crée même une ligue, la Ligue de la Pensée française, où se camouflent les fantômes de la Ligue des Droits de l'Homme et de la Ligue de l'Enseignement. Cette activité lui vaut quelques ennuis à la Libération. Oh, rassurez-vous, des ennuis légers. Georges Suarez, directeur d'*Aujourd'hui* et Robert Brasillach, rédacteur en chef de *Je suis partout* (jusqu'en septembre 1943), sont fusillés. René Chateau directeur de la *France Socialiste* (jusqu'en août 44) s'en tire avec quelques semaines de prison préventives. Il y aurait une très intéressante étude à faire sur les protections maçonniques et le jeu subtil des Loges dans la fournaise de l'Épuration, en 1944-1945.

Je n'ai pas de lumières sur le sujet. J'ai été seulement intrigué par ceci. Le moins sanctionné des partis « collaborationnistes » est le seul dont les attaches avec la franc-maçonnerie sont sensibles. C'est le R.N.P., le Rassemblement National Populaire. Son chef, Marcel Déat, ancien député socialiste, puis néo-socialiste fut orateur en loge. Professeur de philosophie il enseigna à l'École Normale de Saint-Cloud où se forment les professeurs des Ecoles Normales d'instituteurs — « séminaires de la République ». Coïncidence ou conséquence ? Il fut le seul chef « fasciste » important qui échappa à une mort violente. Philippe Henriot fut assassiné. Jacques Doriot mourut en Allemagne, mitraillé par un étrange avion isolé. Marcel Bucard et Joseph Darnand tombèrent sous les balles françaises. Marcel Déat mourut de mort naturelle (tuberculose) en 1955, dans un couvent de Rome où il s'était réfugié. Il s'était converti au catholicisme après avoir échappé dix ans durant à toutes les recherches. Furent-elles très ardues ? Sa veuve toucha les retraites de député et de professeur de son mari qui était également condamné à mort par contumace, avec confiscation totale de ses biens. Je me réjouis de cette mesure. D'autant plus qu'elle n'était pas dans les habitudes des Libérateurs. Je constate,

simplement. Et je constate aussi que le récit de cette conversion existe. Il faut seulement, pour le lire, aller aux USA et obtenir l'autorisation du Hoover Institute.

Le secrétaire général du R.N.P., second de Déat, fut Georges Albertini. Il fut condamné à cinq ans de Travaux forcés. En 1945, le moindre cheffailon de sous-préfecture prenait vingt ans. Ou perpète. Cinq ans ! c'était donné. Comment expliquer cette mansuétude ? Parce que les résistants de septembre avaient torturé sa femme devant son fils et que celui-ci mourut de l'épreuve ? Ou bien parce que Georges Albertini appartenait au Comité des Intellectuels antifascistes avant de devenir l'adjoint de Déat et qu'il avait conservé des relations utiles ? Si l'irremplaçable Henry Coston le voulait, il pourrait peut-être éclairer notre lanterne. Son Dictionnaire en trois volumes ne fait qu'effleurer le mystère.

## LES INTOLERANTS DE LA TOLERANCE

**R**EVENONS à mon père. Le voici donc devenu petit soldat de la laïque. Le destin particulier de ma famille s'est joué là. L'inspecteur a tracé le chemin : les bourses, élève-maître à l'Ecole Normale, pour devenir maître à son tour, au service de la République, tout est inscrit.

Seule la mer pourrait le sauver. Hélas. C'est un enfant chétif. Dans sa petite enfance on a cru plusieurs fois le perdre. Gamin il se tient à l'écart des jeux violents. Il est étroit de poitrine. Vite fiévreux et pâle, il tousse. « Des manières » dit mon grand-père, qui lui s'arrache les molaires au couteau. Il veut en faire un mousse, comme ses frères. L'expérience tourne court. Mon père passe la marée, au fond du bateau, sur les filets, comme mort.

## JULES L'IMPOSTEUR

Quand il revient, on le voit si défait que sa mère pleure, qui a toujours caché ses larmes. Au bout de la troisième tentative, le terrible patron de l'*Amaryllis* renonce en ricanant. Son fils, gratte-papier, quelle misère ! Il l'abandonne à sa fatalité.

Ce qui devait arriver arrive. A l'Ecole Normale, mon père devient socialiste et contracte une étrange détestation de l'Eglise. En 1918 il se marie civilement avec Yvonne, Augustine L'haridon, dont la famille était très pieuse et qui avait appris son métier de couturière à l'ouvroir des Bonnes Sœurs de Concarneau. Je nais en 1919. Je ne suis pas baptisé. Ce qui scandalise. J'aurai treize ans quand j'assisterai à ma première messe, sans rien comprendre ni sentir. D'une guerre à l'autre nous allons vivre, en vase clos, entre laïques dressés contre les cléricaux. Ce sont les termes. Nous boudons la moitié de la famille. Elle nous le rend bien. Nous ne pouvons acheter notre pain que chez un boulanger laïque — à tout le moins chez un boulanger dont les enfants vont à l'école laïque — même si le pain est meilleur chez le boulanger « clérical ». Cela vaut pour le boucher, le charcutier, le marchand de chaussures, le tailleur, le coiffeur. On traversera la ville, s'il le faut, ignorant les commerçants de la rue dont les enfants sont chez les Frères.

J'ai quinze ans. J'ai été élevé dans les sentiments pacifistes, le rapprochement entre les peuples, etc. Voici qu'on projette un film sur le thème : « La tragédie de la mine », de Pabst. Malheureusement le cinéma qui le passe appartient au patronage catholique : « L'Hermine Concarnoise ». Aller au cinéma à « L'Hermine » équivaut à désertier en première ligne. Tant pis. Le désir est plus fort que l'honneur. Je trahis. Je passe à l'ennemi. Un jeudi après-midi je me faufile dans le « ciné des curés ». Un ami de mes parents, un « laïque » bien sûr, qui doit faire le guet pour noter les infidèles, me repère. Il me dénonce, sur l'heure. Ce qui implique qu'il se dérange jusqu'à notre maison : nous n'avons pas le téléphone. Je rentre, vers cinq heures. Mon père m'attend, sévère, le sourcil noué. — « D'où viens-tu ? » Je bredouille : — « Pabst... La Tragédie de la Mine... » — « A l'Hermine ? » — « Oui, papa. » Pan, pan, deux gifles, aller-retour, et bon poids. Depuis l'enfance mon père a pris du muscle.

Encore un souvenir. La Fête-Dieu, à Quimper. En tête de la procession, l'évêque, en grand équipage, le farouche Mgr Duparc, qui n'était pas pour le dialogue. Rue Keréon, debout sur le trottoir,

immobile au milieu de la foule, mon père, le chapeau vissé jusqu'aux oreilles. Il eût fallu le tuer pour le lui ôter. Devant les enterrements il ne se découvrait que le clergé passé, quand arrivait le corbillard.

A l'époque je trouvais cette attitude normale, allant de soi. Ce ne fut que plus tard... Mon père allait sur sa fin. Nous parlions.

— Oui, nous étions peut-être excessifs, dit-il. Mais il faut comprendre. Notre intolérance ne faisait que répondre à une intolérance dix fois plus grande. Tu n'as pas connu cette époque. Ou tu étais trop jeune pour t'en souvenir. La tyrannie de l'Eglise était totale. Implacable. On se soumettait ou on était exclu.

Je lui représentai que cette intolérance de l'Eglise était logique. Elle croit au Bien et au Mal ; à la vérité et à l'erreur ; au Salut et à la Damnation. Normal qu'elle soit intransigeante. C'est en ne l'étant pas qu'elle ne serait plus l'Eglise.

Je poursuivis :

— En revanche votre intolérance vous détruit puisque vous prétendez être le parti de la tolérance. Vous trichez quand vous défendez la neutralité scolaire. L'école laïque n'est pas neutre. C'est une école engagée. Vous êtes tout le contraire d'hommes neutres. Vous êtes des partisans, des sectaires, les bigots de la Libre Pensée.

Il ne l'admettait pas. Non qu'il fût de mauvaise foi, ni sot. Il n'entendait pas. L'empreinte était plus forte que tous les discours. Ils n'arrivaient même pas à le toucher. Les sectaires c'étaient les autres, les curés, les calotins. Je pouvais m'obstiner, il n'en démordait pas. C'est en disant « le cléricalisme voilà l'ennemi » qu'il prouvait qu'il n'était pas sectaire !

Et le plus drôle, le plus tristement drôle, c'est qu'il l'était peu, sectaire, au regard de certains de ses amis, Rollo (du Morbihan) ou Drapier (de Brest) par exemple. Ce sont des noms qui me reviennent. Ils ne diront rien aux lecteurs. Ils étaient célèbres, à l'époque, dans le milieu enseignant. Je vois encore Rollo, son crâne luisant, son nez méchant, ses yeux comme des vrilles. Il tonnait contre les Davidées. On appelait ainsi les institutrices laïques qui se permettaient d'aller à la messe. La Ligue (maçonnique) de l'Enseignement orchestrait une grande campagne pour que cesse ce scandale. C'était intolérable. Il fallait révoquer ces sorcières, les chasser de l'enseignement afin qu'elles ne contaminent



pas les petits républicains et les petites républicaines. Seul un engagement d'honneur de ne plus continuer leurs pratiques coupables permettrait de surseoir à leur expulsion, disaient les moins frénétiques. Auxquels les enragés répondaient : — « Sur l'honneur ? Quel honneur ? Ces gens savent-ils ce qu'est l'honneur ? Ils vous promettent tout ce que vous voudrez et continueront comme devant. Vous serez grosjean. Non, non. Du balai. Traquons l'infâme. Chassons les Davidées. Et qu'on ne cherche pas à nous attendrir sur l'état misérable où les jetterait une révocation. Elles n'auront qu'à vivre de charité. » Les petits journaux laïques ouvraient leurs pages aux dénonciations. On avait vu Mme X sortir de la cathédrale de Quimper, qu'elle préférait à l'église de son bourg, croyant échapper à l'inquisition. Et Mme Y c'était pis encore. Elle avait été à Lourdes, pendant ses vacances. Quelle honte ! Une institutrice laïque !

Mon père ne disait rien. Il esquivait le débat. Au fond de lui, il devait y avoir conflit. Un jour, il trancha. A sa manière bonhomme, un peu moqueuse, mais résolue. C'était un homme qui ne revenait jamais sur ce qu'il avait décidé. La scène se passe à Châteauneuf-du-Faou (Finistère). Une pétition circule. Elle demande le déplacement de la directrice de l'école des filles. Motif : elle fréquente les offices catholiques (après la mort d'un enfant, je crois). Mon père lit, lentement, le texte proposé. Aux signatures, il hoche la tête. Il dit :

— Il y en a qui ne manquent pas de culot.

Puis il regarde l'instituteur qui lui a apporté la pétition. Tranquillement il la déchire. Il met les morceaux dans sa poche.

— Tu leur diras que je n'ai pas voulu qu'ils aient des remords, dit-il. Plus tard ils me remercieront.

Mon père ne m'a jamais soufflé mot de cette histoire. Je l'ai apprise par un tiers. Ma mère me l'a confirmée. Je n'ai pas été tellement surpris. Il y avait déjà plusieurs années que j'avais acquis la conviction qu'un apprentissage différent en eût fait un homme différent. Quand il venait me voir à Paris, il en profitait pour visiter les églises. Il disait les connaître toutes. Toutes les églises de Paris. Curieuse passion pour un a-religieux catégorique. Sur le tard de sa vie, il ne regardait la télévision que le dimanche matin, pour la messe catholique. Assis dans son fauteuil d'osier il accompagnait les cantiques latins de sa belle voix de basse. Il ne les avait pas oubliés, depuis 70 ans qu'il avait été enfant de chœur.

Deux jours avant sa mort, je lui ai demandé s'il voulait un prêtre. Il avait les yeux fermés. Il les a ouverts. Il a fait « non, non » lentement de la tête. Sa bouche s'est crispée. J'ai cru qu'il allait pleurer. (Je ne l'ai jamais vu pleurer.) J'avais sa main dans les miennes. Je l'ai embrassée. Il a été fait selon sa volonté. Je sais depuis lors qu'il existe une chose encore plus triste qu'un enterrement, c'est l'enterrement laïque d'un être cher.

La Loge n'était pas représentée. Cela mérite d'être noté. Mon père n'était pas franc-maçon. Tout aurait dû pourtant l'y pousser : son métier, ses amis, ses relations : Emile Goude, par exemple, député de Brest de 1910 à 1936, initié à « l'Internationale » comme Ludovic-Oscar Frossard, que mon père accompagna dans une grande tournée de *meetings*.

Un détail montre que cet homme n'était pas aussi simple, « tout d'une pièce », qu'il voulait le paraître. En 1923 il démissionna du Parti Communiste où il venait d'entrer pour ne pas souscrire à la 22<sup>e</sup> condition, interdisant aux adhérents du parti l'appartenance aux Loges.

— Une question de principe, répondait-il quand on l'interrogeait sur cette attitude étonnante.

D'autant plus étonnante qu'il ne se contentait pas de n'être pas franc-maçon, il ne les aimait pas, il s'en méfiait et le disait. Il prisait peu cette contre-Eglise, ses mômeries, son secret, son rituel de grand guignol. Il détestait également la littérature anticléricale. Un jour qu'il me surprit à lire « La Calotte » il me l'arracha des mains.

— Où as-tu trouvé ça ? Je te défends de lire ces cochonneries.

J'avais une dizaine d'années. On lui rapporta un de mes exploits. Sur le passage d'un vicaire j'avais fait « — Croa ! croa ! ». Je pris une volée de grande classe et pour une fois ma mère n'intercéda pas en ma faveur. Si j'avais cru leur faire plaisir c'était raté. Chez moi on ne parlait pas de religion. Même pour en dire du mal.

## UN PACIFISTE DANS LA GUERRE

**D**E ma naissance à sa retraite, mon père connut quatre écoles : deux dans deux ports de pêche, Douarnenez et Concarneau ; une dans un gros bourg paysan au cœur du Finistère : Châteauneuf-du-Faou ; une autre dans un petit village des monts d'Arrée, célèbre depuis toujours par son église du quinzième et son dolmen de 14 mètres, et depuis quelques années par son usine atomique : Brennilis. Mon père y fut « muté d'office » par le gouvernement du Maréchal en septembre 40. Cette sanction qui frappait le secrétaire départemental du Syndicat des Instituteurs le mortifia. Elle lui a peut-être sauvé la vie. Deux de ses amis, Pierre Guéguin, professeur de mathématiques, maire de Concarneau, et Marc Bourhis, instituteur, furent arrêtés et détenus

au camp de Chateaubriant. Quelques années auparavant, ma mère avait chargé Marc Bourhis d'une mission impossible : celle de m'apprendre à jouer du violon. Elle trouvait que cet instrument faisait distingué et me voyait déjà, long, pâle, la tête penchée, un grand col blanc ouvert sur un costume bleu-nuit, charmant les dames de la laïque, en interprétant Beethoven en solo :

*O quel magnifique rêve  
Vient illuminer mes yeux  
Quel brillant soleil se lève  
Dans les purs et larges cieux...*

Elle accompagnait son rêve en chantonnant, à mi-voix, et en dodelinant légèrement de la tête ce qui donnait plus d'émotion encore à la mélodie. La réalité fut moins poétique. Je ne réussis jamais à dépasser « La Chasse du Jeune Henri » que je massacrai, une année durant, avec une vigueur due à l'exercice de la godille, dans l'arrière-port. Au bout de l'année, Marc Bourhis jeta l'éponge. Il dit à ma mère que je deviendrais peut-être un virtuose, mais certainement pas par ses soins. Le violon, un « trois quarts » imitation Stradivarius dont je n'avais su tirer que des plaintes horribles, fut exposé dans la chambre de mes parents. Chaque jour ma mère l'essuyait d'un chiffon de laine, en soupirant.

Marc Bourhis qui aurait ressemblé à Lionel Jospin si Lionel Jospin avait le nez en trompette, était trotskyste, membre de la IV<sup>e</sup> internationale. Les staliniens, qui haïssaient les trotskystes, étaient les maîtres de Chateaubriant où Daladier les avait enfermés en 1939. Quand Marc Bourhis arriva, ils le reçurent selon ses mérites et le logèrent dans une baraque spéciale. Il y retrouva Pierre Guéguin, lui aussi mis en quarantaine par ses anciens camarades du Parti Communiste, qu'il avait quitté après le pacte germano-soviétique, en 39.

Le 20 octobre 1941, le commandant de la place de Nantes, le D<sup>r</sup> Karl Hotz était abattu de nuit et dans le dos. Le colonel von Stüpnagel ordonna l'exécution de cinquante otages. Vingt-sept furent choisis dans la baraque spéciale de Chateaubriant. Guéguin et Bourhis étaient parmi eux. En 1944, le parti des fusillés les récupéra. Les communistes organisèrent de grandes cérémonies pour célébrer le souvenir de leurs sacrifices. Le fils de Pierre Guéguin laissa faire. Il possédait pourtant des lettres de Chateaubriant où son père racontait dans quel ostracisme le Parti le tenait.

Mon père eut plus de chance que ses amis. Il passa la guerre à l'abri de la guerre. A Brennilis, cet humble village perdu dans les landes et les tourbières — les « hauts de hurle-vent », écrivait ma mère — de 1940 à 1944, ils vécurent hors du temps, exception faite des derniers mois, juste avant et après le débarquement où l'Argoat flamba.

Toutes les nuits il y avait des accrochages entre les patrouilles allemandes et le maquis. Les actions terroristes et de sabotage se multipliaient, qui entraînaient les mesures de répression habituelles. Se repliant de la côte un détachement de soldats allemands sauta sur une mine. Il y eut des morts que leurs camarades voulurent venger en fusillant et brûlant tout. Brennilis échappa au sort d'Oradour. Ce furent des heures d'angoisse. Mes parents en parlaient peu. Ils préféraient se souvenir des jours calmes et paisibles, en marge de la tuerie générale. Il fallait aller chercher l'eau au puits. Les coupures d'électricité étaient si fréquentes qu'ils s'éclairaient avec des lampes à pétrole. Ils n'écoutaient pas la radio. Le soir mon père lisait et ma mère cousait près du feu de tourbe. Il n'y avait que le bruit de l'horloge et, parfois, le cri d'un oiseau de nuit.

Les élèves apportaient souvent des œufs, un poulet, des crêpes, un rôti de porc quand on avait tué le cochon. « Comme dans l'ancien temps », disait ma mère. Les automobiles étaient rares et à gazogènes. On avait ressorti les carrioles, les vélos. Les liaisons avec Morlaix ou Quimper étaient difficiles. La poste se trouvait à La Feuillée, à cinq kilomètres. Les nouvelles circulaient mal.

A la Libération c'est par hasard que mon père apprit la convocation à Quimper d'une Assemblée générale des Instituteurs. On avait « oublié » de l'en prévenir. Lui qui était le secrétaire, lors de la dissolution (15 octobre 1940). Lui qui en avait été un des manitous, avec les Cornec, Josette et Jean, les parents du fondateur de la Fédération des parents d'élèves qui porta son nom. Lui qui avait été déplacé par Vichy pour militantisme syndical.

La colère l'étouffe. Ma mère essaye de le retenir. Elle tente de lui montrer qu'il s'abaisse en se rendant à cette assemblée qui ne veut pas de lui et le rejette. Il ne l'écoute pas. Les femmes ne comprennent rien à ce genre d'affaires. Il file sur Quimper, je ne sais trop comment. Il ne trouve que des visages fermés et hostiles. Sa place n'est plus à la tête du syndicat. Il a « trahi ». Comment trahi ? On lui reproche tout, en vrac. Son anticommunisme, primaire et viscéral. Son pacifisme. Après 1935 on n'avait

plus le droit d'être pacifiste. Des propos sarcastiques qu'il aurait tenus sur des résistants de son entourage, munichois en 38, va-t-en guerre en 44. Enfin, quelqu'un lance :

— Et puis, il y a ton fils.

— Que vient faire mon fils ici ?

— Il est Pétain.

(C'était une expression d'époque. On ne disait pas : il est, ou il a été pétainiste.)

— Et après. Mon fils a 25 ans. Il est majeur. Il est libre.

— Tu l'approuves ?...

— Je n'ai pas dit que je l'approuvais, mais...

— Quand on est éducateur et qu'on n'a pas su éduquer son fils, on n'a qu'à la fermer.

C'est ce qu'il fit. Il la ferma. Il ne m'a jamais raconté la scène. C'est ma mère qui m'en parla, par bribes. Quand mon père vint me voir à la prison de Fresnes, je le trouvai changé. Après, quand la conversation venait sur le sujet qui avait été sa vie, « le syndicat », il se contentait d'un geste vague, comme pour dire : je vous en prie, à quoi bon. Je n'insistai pas. J'imaginai sans peine comme il doit coûter de s'apercevoir, la cinquantaine passée, qu'on s'est trompé sur les hommes et plus encore sur le fond des choses.

« MIEUX VAUT LA SERVITUDE  
QUE LA MORT ! »

**I**L ne s'échauffait que devant les démonstrations des instituteurs résistants de septembre 44. « Des Tartuffes », disait-il. Et il est vrai, qu'à de rares exceptions (Lapierre, Rollo, morts en déportation) le corps enseignant s'était montré aussi obéissant que prudent durant toute l'occupation. Sans lever le petit doigt, ni broncher, les instituteurs acceptèrent la dissolution de leur syndicat, celle de la Ligue de l'Enseignement (17 avril 1942), la suppression des Ecoles Normales (15 août 1941) et des Ecoles primaires supérieures, la modification de l'esprit du programme qui parlait désormais de « l'appel au héros et au saint » et des « valeurs spirituelles : la famille, la civilisation chrétienne ».

Il n'y eut pas un jour, pas une heure de grève, pour manifester

une hostilité, au moins de principe, à ces « dispositions scélé-rates ». Pouvait-il en être autrement ? Dans l'immédiate avant-guerre, lors des Congrès d'Instituteurs, de nombreux discours très applaudis exaltaient le slogan devenu fameux : « *Mieux vaut la servitude que la mort.* » Les instituteurs du Finistère éditaient et distribuaient un tract où on lisait : « *Etre exploité par Krupp ou Schneider, quelle importance pour l'ouvrier.* » (177 bis) Dans son livre *A l'échelle humaine*, Léon Blum juge sévèrement « *la campagne pacifiste, telle qu'elle était conduite par les syndicats d'instituteurs* ». Il avait tort. Par essence et par naissance l'Ecole laïque était antimilitariste et libertaire. Il était dans sa logique profonde qu'elle aboutisse à juin 40 et mai 68.

Nous vivons sur des images d'Epinal. Nous croyons que la République des Jules (Grévy, Ferry, Simon) et de Gambetta était une République anti-allemande, revancharde et patriotique. La vérité est beaucoup plus nuancée. Certes de nombreux instituteurs étaient patriotes. L'enseignement maçonnique n'avait pas eu le temps de les pervertir. Pour leurs chefs il en était tout autrement. L'ennemi c'était Rome avant Berlin. J'ai dit ce que Grévy pensait de Bismarck. En 1877, Gambetta caresse le projet d'une entrevue avec Bismarck. « *Je l'ai entendu de la bouche de Gambetta, dit Spuller à Juliette Adam. Bismarck veut la République en France. Je sais que le chancelier de fer a brisé d'Arnim (178) parce que celui-ci travaillait au retour de la Monarchie avec les gens du 24 mai. Bismarck est logique : il vient aux républicains anticléricaux qui feront, il n'en doute pas, la besogne qu'il a faite si mal avec son Kulturkampf. Et puis, il juge d'autre part que les Républiques en ce siècle sont des gouvernements de paix extérieures et de luttes intérieures.* » (179)

Avant la guerre de 14-18 le courant pacifiste était déjà très fort dans le monde des instituteurs. L'un de ses maîtres à penser,

(177 bis) Georges Duveau, *Les Instituteurs*, p. 171.

(178) Comte von Arnim : « Diplomate allemand. Nommé à Paris en 1871, il chercha à s'opposer à la politique de bonnes relations que Bismarck voulait établir avec la III<sup>e</sup> République naissante. Rappelé en 1874, il fut condamné par contumace à 5 ans de prison pour avoir conservé et publié des documents diplomatiques secrets. » Michel Mourre, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire*.

(179) Voir Juliette Adam, « *Après l'abandon de la Revanche* », p. 70 et « *La République de Bismarck* » de M. de Roux (Paris, 1915).



Gustave Hervé, écrivait en 1905 : « *Nous sommes des internationalistes antipatriotes. Nous n'avons à aucun degré l'amour de la patrie et nous ne savons pas ce que c'est que l'honneur national. Les patries actuelles ne sont pas pour nous des mères, mais des marâtres, d'ignobles mégères que nous détestons.* »

Pendant la guerre le mouvement défaitiste trouva ses meilleurs artisans chez les instituteurs. Les « pèlerins de Kienthal » qui en avril 1916 passent en Suisse pour y préparer une nouvelle Internationale, sont trois députés socialistes, membres de l'enseignement primaire : Blanc, Brizon et Raffin-Dugens, qu'on appelle Raffut-Dugens. Frossard en a tracé un portrait inoubliable : « *Crâne étroit et piriforme, inculte, sectaire, démagogue, spécialisé dans l'anticléricalisme à la Homais.* » C'est un connaisseur qui parle.

Brizon, professeur d'École Normale, député de l'Allier, était célèbre pour un discours qu'il prononça le 5 juillet 1914, à la Chambre. Il se félicitait du pacifisme qui animait Guillaume II. Brizon, pendant que les soldats se battaient, dirigeait un journal défaitiste : « La Vague ». Encore une fois je vais laisser la plume à un écrivain bienveillant, bien pensant puisqu'il publie au Seuil, Georges Duveau. On ne pourra ainsi m'accuser de parti-pris. « *L'action des trois Kienthaliens, écrit Duveau, se relie à celle que mènent relativement nombreux, quelques instituteurs syndiqués. Julia Bertrand, institutrice dans les Vosges, considérée comme suspecte, est arrêtée, puis révoquée. (De longs cheveux flottants tombaient sur les épaules de Julia Bertrand, qui semblait une prêtresse druidique : présidant en 1912 le Congrès de Chambéry, elle avait un aspect pathétique et audacieux qui coupait le souffle des camarades.) Dans l'automne 1914 la censure suspend la publication de l'ÉCOLE EMANCIPÉE, qui reparait sous d'autres noms. Audoye dans les Bouches-du-Rhône, Louis et Gabrielle Bouet dans le Maine-et-Loire, Lafosse dans le Rhône font une inlassable propagande contre la guerre. (EN PLEINE GUERRE : c'est moi qui souligne) une réunion dont François et Marie Mayoux, instituteurs en Charente, ont pris l'initiative — les Mayoux seront inculpés en 1917 — se tient à Tours en 1915 : s'échangent à ce petit congrès des idées voisines de celles que Romain Rolland répand dans AU-DESSUS DE LA MÊLÉE. (Ce sont surtout les métallos rassemblés autour de Merrheim, les instituteurs rassemblés autour de Lorient, des Mayoux, et des Bouet qui ont fait écho à la prédication pacifiste de Rolland.) Hélène Brion, secrétaire adjointe de la Fédération, diffuse la LETTRE AUX ARMÉES de LA VIE OUVRIÈRE. Arrêtée en*

*1917, elle sera condamnée à trois ans de prison avec sursis. Lorient, trésorier de la Fédération, prend contact avec Trotsky, avec Lénine, il va en Suisse : il est de ceux qui dans le mouvement révolutionnaire doivent cautionner l'attitude de Lénine rentrant en Russie avec la bienveillante complicité de l'Allemagne impériale. Lucie Colliard, institutrice à Meillerie, sur les bords du lac Léman, organise le voyage clandestin de Lorient : elle sera bientôt inculpée. » (180)*

L'armistice de 1918 ne fit qu'amplifier l'antimilitarisme, le pacifisme, le défaitisme des instituteurs. Je suis né, j'ai grandi dans ce climat. Le soldat y était autant honni que le curé. La machine mise en marche par Ferry s'était emballée. Elle explosa en juin 40 quand les panzers chassèrent les nuées des démagogues. On a dit alors que les instituteurs étaient responsables de la défaite. C'était peut-être exagéré. Disons qu'ils avaient une part importante dans le désastre. Vanter pendant vingt ans le refus d'obéissance et l'objection de conscience n'est pas le meilleur moyen de jeter un peuple au rempart. Les instituteurs résistants de septembre 44 pouvaient bomber le torse, donner de la voix, et désigner à la justice les traîtres et les « collabos », ils ne trompaient que ceux qui voulaient être trompés. Mon père avait son œil narquois et triste. Il essayait son rire, sur deux notes, qui déchirait, comme une toux. Ce rire faisait mal. C'était le rire d'un homme trompé par ses maîtres, ses idées et ses amis.

## LA VICTOIRE DE FERRY

**J'**AI compris assez tôt qu'il y avait deux hommes dans mon père. Ou, pour mieux dire, qu'il était la juxtaposition de deux hommes : un Breton traditionnel et d'héritage, un internationaliste libertaire fabriqué à l'Ecole Normale d'instituteurs. La manière dont il faisait son métier révélait cette dualité. En théorie il se déclarait partisan des pédagogies modernes, actives comme on disait, de l'épanouissement du gamin par le modelage, l'imprimerie à l'école, l'enseignement sans contrainte ni devoir. Sur les estrades il défendait Freinet et ses méthodes, un instituteur communiste niçois qui faisait scandale tant parce qu'il apprenait la révolution à ses élèves que par la façon révolutionnaire dont il l'enseignait. En classe, mon père était un instituteur des plus classiques. Il ne tolérait le chahut qu'une demi-journée l'an, la

veille des grandes vacances. Il exigeait d'abord le silence, l'obéissance et l'application sans lesquels on ne peut rien faire de sérieux. Heureusement qu'il n'a pas connu l'époque où les petits génies étudiaient aux chants mêlés des transistors. A la cloche, ses élèves s'alignaient sur deux files, devant la porte. Plus un geste. Plus un mot. Au signal, ils entraient en ôtant leur béret sous l'œil sévère du maître, immobile, dont ils redoutaient plus encore les moqueries que les coups de règle. Tous les élèves portaient le sarrau, ce « cache-misère » qui faisait les pauvres moins pauvres et les riches moins riches. La classe commençait par l'inspection des mains et des cahiers. Elle ne se terminait pas à la cloche, mais sur l'ordre du maître. Souvent il retenait les moins doués. « Les lambins », comme il disait. Tous les soirs il y avait des devoirs à faire et des leçons à apprendre, chez soi. Il obtint des résultats remarquables, que vantent encore ses anciens élèves : — « Avec ton père on était sûr d'avoir son certif'. » A la maison le retour du certificat d'études était le jour le plus gai de l'année. Je revois mon père, sous son panama, le visage allumé par le succès et quelques apéritifs. Ma mère qui guettait à la fenêtre lui criait :

— Combien ?

— Quatorze sur seize !

Il riait. C'était sa grande vanité. Il disait :

— Je ne gagne jamais à la loterie mais je gagne au certificat d'études.

Et aux militants socialistes ou syndicalistes qui l'interrogeaient :

— Faites bien votre métier, faites très bien votre métier, vous serez moins vulnérables.

Dans les années qui précédèrent sa retraite il déplorait de ne plus trouver aux jeunes instituteurs la même conscience que naguère. L'absentéisme et le manque de ponctualité le navraient. La chute avait été soudaine.

— Moi, j'allais faire ma classe avec un phlegmon à la gorge et 39 degrés de fièvre.

Soixante-huit lui fit horreur. Ce qui révélait encore son conflit secret, les contradictions qui le déchiraient. Et son aveuglement (volontaire ?) car ces barbus, ces chevelus sonores qui le mettaient en fureur, n'étaient-ils pas les produits de l'école émancipée, les enfants de Jean-Jacques et de la Veuve, les bons sauvages, sans Dieu ni maîtres, sans patrie, sans famille, zéloteurs de la prise-au-

tas et de la paresse considérée comme un des Beaux-Arts ? Ces idées imbéciles qui emplissaient l'air n'étaient-elles pas celles de la franc-maçonnerie, mère de l'école laïque ? Si. Sans aucun doute. Ce n'est pas moi qui le dis, mais M. Roger Leray, grand-maître du Grand Orient de France : « *En 1968, la rue, le monde politique, ont tenu un langage qui paraissait être celui des maçons, déclare-t-il au Monde. Si la maçonnerie devait être rattachée à une racine politique, ce serait celle des libertaires.* » (181)

Mon père ne s'en apercevait pas. Ou s'il s'en apercevait il refusait de l'admettre. Si différent qu'il fût de l'homme qu'on avait voulu qu'il soit et qu'il avait cru, peut-être même voulu être, il avait été un instrument dans l'orchestre du Grand Complot. Déraciné à et par l'Ecole Normale, arraché à la tradition et d'abord à la tradition catholique, coulé dans le moule laïque, mon père comme des milliers d'autres instituteurs aussi honnêtes, dévoués, droits et généreux et purs que lui, avaient mis au service des idées de désordre inculquées par les maîtres occultes de l'Ecole Normale les remarquables techniques de l'ordre enseignant enseignées par les maîtres connus de l'Ecole Normale.

Ces techniques ont fait illusion pendant une cinquantaine d'années. Le temps que l'enseignement qu'elles dispensaient au second degré eût fait « table rase » du passé, comme chante « l'Internationale », le chant qui termine les congrès d'instituteurs où, si loin que je me souviens, j'ai toujours entendu moins parler de pédagogie que des moyens d'abattre l'Etat que l'on avait choisi de servir. Dès que furent détruits les vertus, les us, les coutumes, les réflexes conditionnés de l'ancienne France, l'esprit libertaire, qui est l'esprit de l'école laïque gagna ses méthodes.

Dans les décombres de ce qui fut une école, serrés entre les Fédérations de parents politisés, le Syndicat socialo-communiste, et des meutes d'enfants de plus en plus sauvages où l'immigration assombrit le teint des petits gaulois, les derniers instituteurs et institutrices classiques, le cœur chaviré de chagrin, plient sous les coups conjugués du ministre, des bureaux, des inspecteurs d'Académie, des directeurs et directrices soucieux d'avancement, des jeunes collègues dont les idées sont au pouvoir, tous francs-maçons ou marionnettes maçonniques quand ils n'ont pas été initiés. Les vieux maîtres, abasourdis, ne reconnaissent plus leur école, l'école

(181) Supplément hebdo du « *Monde* » du dimanche 13 sept. 1981.

## FRANÇOIS BRIGNEAU

laïque dont ils étaient si fiers. C'est aujourd'hui pourtant qu'elle ressemble à sa pensée et au monde qu'elle prétend bâtir, le monde de la tyrannie libertaire.

Au chevet de mon père je m'étais promis d'écrire ces pages. J'ai essayé de le faire le plus simplement possible. J'ai essayé aussi de ne jamais oublier la tendresse, l'affection, le respect que j'eus pour mes parents et tout ce que je leur dois. Maintenant que ma mère s'en est allée, elle aussi sans prêtre dans une tombe sans croix, je voudrais ajouter que ce qui m'obsède, c'est moins l'échec de l'école que la cassure provoquée par le laïcisme dans une famille française. Je n'ai pas été baptisé et ne le suis pas. Je me suis marié civilement. Deux de mes enfants sur quatre ne sont pas baptisés. Même si, un jour, conduit par la réflexion de Charles Maurras et la foi de mes amis je retrouve l'Eglise traditionnelle de ma patrie et de mes ancêtres, jamais je ne ressentirai cette émotion, cette ferveur que donne seule l'enfance catholique. Jamais je ne serai le catholique que j'aurais aimé être, de nature et de sentiment, sans grands tourments d'esprit, dans la banalité des certitudes. C'est la grande victoire de Jules Ferry, l'imposteur.

Décembre 1980

Septembre 1981

Saint-Cloud

## TABLE DES MATIERES

Le symbole du Panthéon, préface par Jean Madiran ....	9
1. — Anniversaire .....	17
2. — La divine surprise .....	20
3. — La commune, oui mais... ..	25
4. — Une monarchie d'illettrés .....	33
5. — Nos merveilleux grands ancêtres .....	39
6. — Par tous les moyens .....	44
7. — Tartuffe, libre penseur .....	51
8. — Profil du profit républicain .....	58
9. — L'homme de la situation .....	67
10. — Le coup de l'article 7 .....	73
11. — La république dictatoriale .....	80
12. — Crocheteurs contre jésuites .....	90
13. — La grande traque des religieuses .....	97
14. — « Qui tient la femme tient tout » .....	103
15. — Obligatoire donc obligatoirement laïque .....	110
16. — Un mensonge nécessaire .....	121
17. — Une enfance laïque .....	126
18. — L'art d'être grand père .....	130
19. — La famille prise au piège .....	134
20. — Une vie de Château .....	137
21. — Les intolérants de la tolérance .....	140
22. — Un pacifiste dans la guerre .....	145
23. — « Mieux vaut la servitude que la mort ! » .....	149
24. — La victoire de Ferry .....	153

ACHEVÉ D'IMPRIMER POUR LE COMPTE  
DES ÉDITIONS PRÉSENT, PAR LES  
PRESSES BRETONNES A SAINT-BRIEUC,  
EN OCTOBRE 1981.









